

Outil de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres



Un outil de d'aide à la décision qui permet une analyse quantitative et qualitative de l'alignement des dépenses publiques et privées sur les objectifs climatiques et forestiers.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les experts qui ont contribué au développement de cet outil, y compris les personnes consultées lors de la phase initiale de cadrage, ainsi que les membres du panel ayant participé à l'évènement en marge REDD+ Exchange, qui s'est tenu le 28 juin 2018 à Oslo. Nous souhaitons notamment remercier pour leurs contributions les experts suivants : Aditya Vansh Bahadur et Cristina Rumbaitis del Rio (Action on Climate Today) ; Franziska Haupt (Climate Focus) ; Asger Olesen (COWI) ; Alejandra Alvara, Cristina Garcia, Maria Belen Herrera et Patricia Serrano Roca (ministère équatorien de l'Environnement) ; Andreas Barkmann (EEA) ; Juan Chang, Moon Herrick et Janie Rioux (FVC) ; Julia Grimault et Hadrien Hainaut (I4CE) ; Jostein Lindland (gouvernement norvégien) ; Neil Bird et Shelagh Whitley (ODI) ; Phil Cowling (indépendant) ; Liza Eichler (Trinomics) ; Bruno Guay et Pierre-Yves Guedez (PNUD Panama) ; Bruno Hugel, Joel Scriven et Danae Maniatis (PNUD Bangkok) ; Tim Clairs (PNUD) ; Alberto Taveres (État d'Acre, Brésil) ; Mirey Attalah (RDC) ; Endah Tri Kurniawaty (gouvernement indonésien).

Les auteurs souhaitent également remercier leurs collègues de CPI et d'EFI pour leurs contributions, leurs commentaires et leurs conseils en matière de communication et de conception, notamment Joseph Mabe, Elysha Davila, Caroline Dreyer, Tim Varga, Diewertje Hendriks, Caroline Hooper-Box, Alice Bisiaux et Mariafer Zapata.

-
- Auteurs :** Anja Rosenberg, Adeline Dontenville, Angela Falconer, Charlie Parker, Pdraig Oliver
- Date de publication :** Janvier 2019
- Secteur :** Utilisation des terres
- Région :** Monde
- Mots clés :** Utilisation des terres, financements, suivi, agriculture, forêts, alignement
- Rapports CPI/EFI associés :** Cartographie des financements alignés à la REDD+ en Côte d'Ivoire
Trois outils pour rediriger les financements vers une utilisation durable des terres
- Contact :** Adeline Dontenville – adeline.dontenville@efi.int
Angela Falconer – angela.falconer@cpiclimatfinance.org

À propos de CPI

Fort de son expertise en matière de politique et de financement, CPI s'emploie à améliorer les pratiques les plus importantes en matière d'énergie et d'utilisation des terres dans le monde. Notre mission consiste à aider les gouvernements, les entreprises et les institutions financières à générer de la croissance tout en réduisant les risques liés au climat. CPI travaille dans les pays offrant le plus grand potentiel d'impact des politiques, notamment au Brésil, en Europe, en Inde, en Indonésie et aux États-Unis.

À propos de la Facilité REDD de l'UE

La Facilité REDD de l'UE soutient ses pays partenaires pour l'amélioration de la gouvernance de l'utilisation des terres dans le cadre de leurs efforts pour ralentir, stopper et inverser la déforestation. La Facilité REDD de l'UE soutient également l'ensemble des efforts fournis par l'UE dans la réduction de son incidence sur la déforestation dans les pays en développement. Créée en 2010, la Facilité REDD de l'UE est hébergée par l'Institut européen de la forêt (EFI). Elle est financée par l'Union européenne, la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Espagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Avertissement

Ce rapport a été créé avec l'appui de l'Union européenne et des gouvernements d'Allemagne, d'Espagne, de France, d'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Le contenu de ce rapport relève de la responsabilité de la Facilité REDD de l'UE et de Climate Policy Initiative. Il ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position des organisations qui les financent.

Contenu

Introduction	4
En quoi consiste la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres ?	4
Pourquoi cartographier les financements liés à l'utilisation des terres ?	5
Comment fonctionne l'outil ?	7
MODULE 1 : Définition du périmètre de la cartographie	9
1.1 Quel est le contexte de l'analyse ?	10
1.2 Quel est l'objet de l'analyse ?	11
1.3 Quelles sont les questions de cadrage à poser aux parties prenantes ?	14
1.4 Quelles sont les données disponibles ?	25
1.5 Quelles sont les ressources nécessaires ?	26
Modèle 1 - Liste des questions de cadrage	28
MODULE 2 : Développement d'une stratégie d'engagement des parties prenantes	29
2.1 Qui devrait être impliqué et pourquoi ?	30
2.2 Comment et quand les parties prenantes doivent-elles être impliquées ?	34
Modèle 2 - Identification des parties prenantes et modalités d'engagement	36
Modèle 3 - Liste des contacts et registre des parties	37
MODULE 3 : Développement d'une définition des financements liés à l'utilisation des terres	38
3.1 Étapes pour développer une typologie détaillée des activités liées à l'utilisation des terres	39
3.2 Quels sont les secteurs et les activités considérés comme non-alignés/alignés/alignés sous condition ?	41
MODULE 4 : Elaboration de l'ébauche de cartographie	46
4.1 Quelles sont les dimensions des flux à cartographier ?	47
Modèle 4 - Cadre de dépenses et d'investissement	49
Modèle 5 - Cartographie des flux fiscaux et non fiscaux	50
4.2 Comment identifier et décrire les principaux acteurs ?	51
Modèle 6 - Profils des principales parties prenantes	51
4.3 Quels sont les liens entre les flux financiers ?	52
4.4 Sous quel format présenter les résultats ?	53
MODULE 5 : Collecte des données	54
5.1 Où trouver les données ?	55
5.2 Comment identifier et combler les lacunes dans les données ?	64
Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes	68
Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives	70
Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives	71
MODULE 6 : consolidation des données pour l'analyse	76
6.1 Comment construire une base de données consolidée pour l'analyse ?	77
6.2 Comment vérifier la qualité des données consolidées ?	81
6.3 Comment classer les données par rapport à la définition nationale des financements liés à l'utilisation des terres ?	82
6.4 Comment documenter des données de manière robuste ?	84
Modèle 10 - Base de données	86
MODULE 7 : Analyse des données et présentation	87
7.1 Quelles sont les principales questions d'analyse qualitative et quantitative à se poser ?	88
7.2 Quelles représentations graphiques peuvent être utiles ou constructives ?	90
7.3 Que faire si les résultats sont incompatibles avec d'autres sources, controversés ou limités ?	96
MODULE 8 : Interprétation des données : utilisation des résultats.	97
8.1 Comment utiliser les résultats pour le suivi et le rapportage?	98
8.2 Comment utiliser les résultats pour aligner la finance sur les objectifs climatiques ?	98
8.3 Comment utiliser les résultats pour mobiliser des ressources ?	99
8.4 Outils et ressources complémentaires	101
Références	102
Annexe I – Sources de données potentielles sur les dépenses nationales.	104

Introduction

Depuis 2010, 20 milliards USD ont été alloués à la réduction des émissions liées à la déforestation. Toutefois, au cours de la même période, au moins 777 milliards USD ont été investis dans des activités d'utilisation des terres susceptibles de favoriser la déforestation (Climate Focus, 2017).

Les flux financiers, tant publics que privés, alimentent l'activité économique qui contribue à une utilisation durable ou non durable des ressources naturelles.

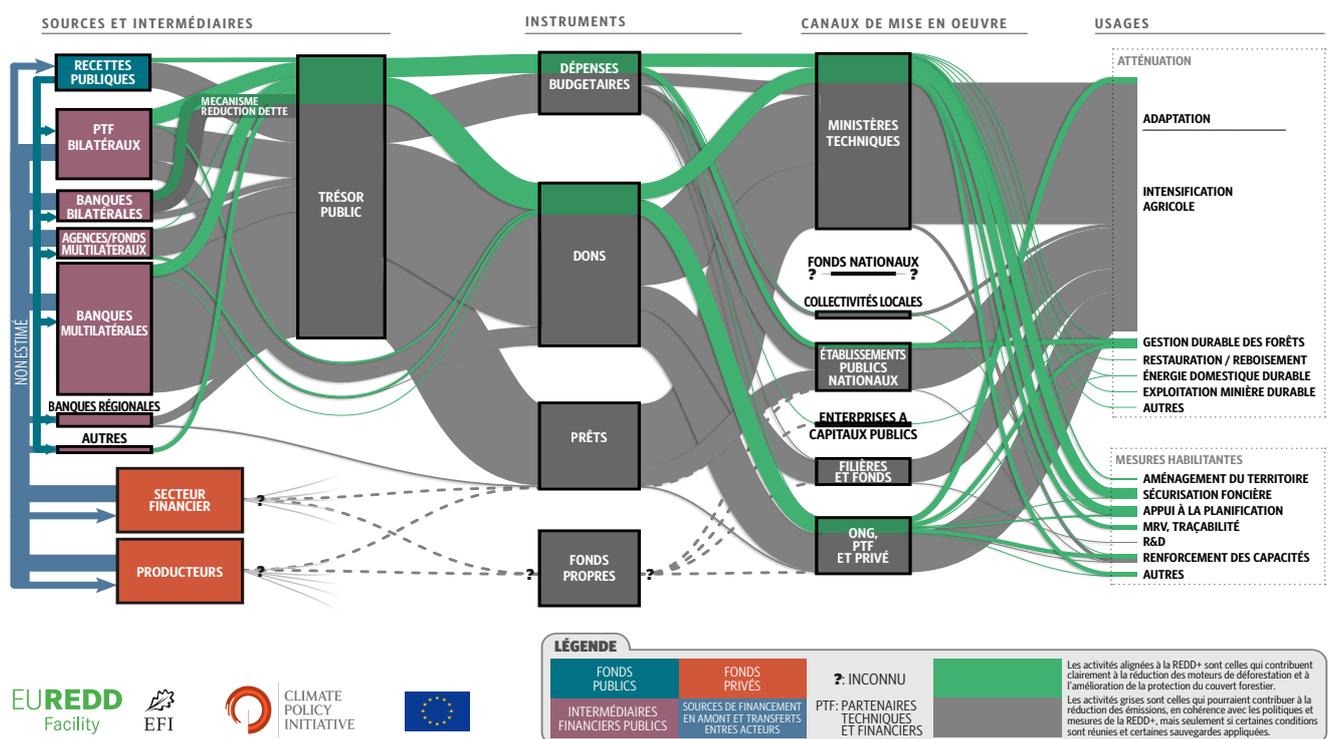
En quoi consiste la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres ?

La cartographie des financements liés à l'utilisation des terres est une approche méthodologique qui permet l'analyse des flux financiers liés à l'utilisation des terres, notamment vis-à-vis de leur impact potentiel (positif ou négatif) sur les forêts. La cartographie des financements découle des méthodes traditionnelles de revue budgétaire, mais elle cherche à fournir des informations supplémentaires pour éclairer l'élaboration des politiques publiques. L'approche analytique utilisée est une analyse quantitative et qualitative du cycle de vie des flux financiers dans les secteurs sélectionnés.

La cartographie des financements a été initialement développée par Climate Policy Initiative (CPI) pour suivre les engagements financiers mondiaux en faveur de l'action pour le climat. Depuis lors, cette approche a été adaptée et améliorée pour aider les pays et les juridictions à comprendre leur paysage financier dans les principaux secteurs sélectionnés. Par exemple, le schéma ci-dessous illustre l'alignement des flux financiers par rapport aux résultats associés à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), sur la base de données récoltées en Côte d'Ivoire.

Schéma 1 : Exemple de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres

La cartographie des financements peut, en théorie, être appliquée à n'importe quel secteur, échelle (mondiale, nationale ou locale) et sources de financement (publiques ou privées). Ce document fournit des lignes directrices et des modèles aux pays et aux juridictions souhaitant comprendre les flux financiers associés à l'utilisation des terres.



Pourquoi cartographier les financements liés à l'utilisation des terres ?

La cartographie des flux financiers liés à l'utilisation des terres aide les décideurs et leurs partenaires à savoir qui finance quoi, et quelles sont les meilleures solutions pour maintenir et développer durablement les forêts.

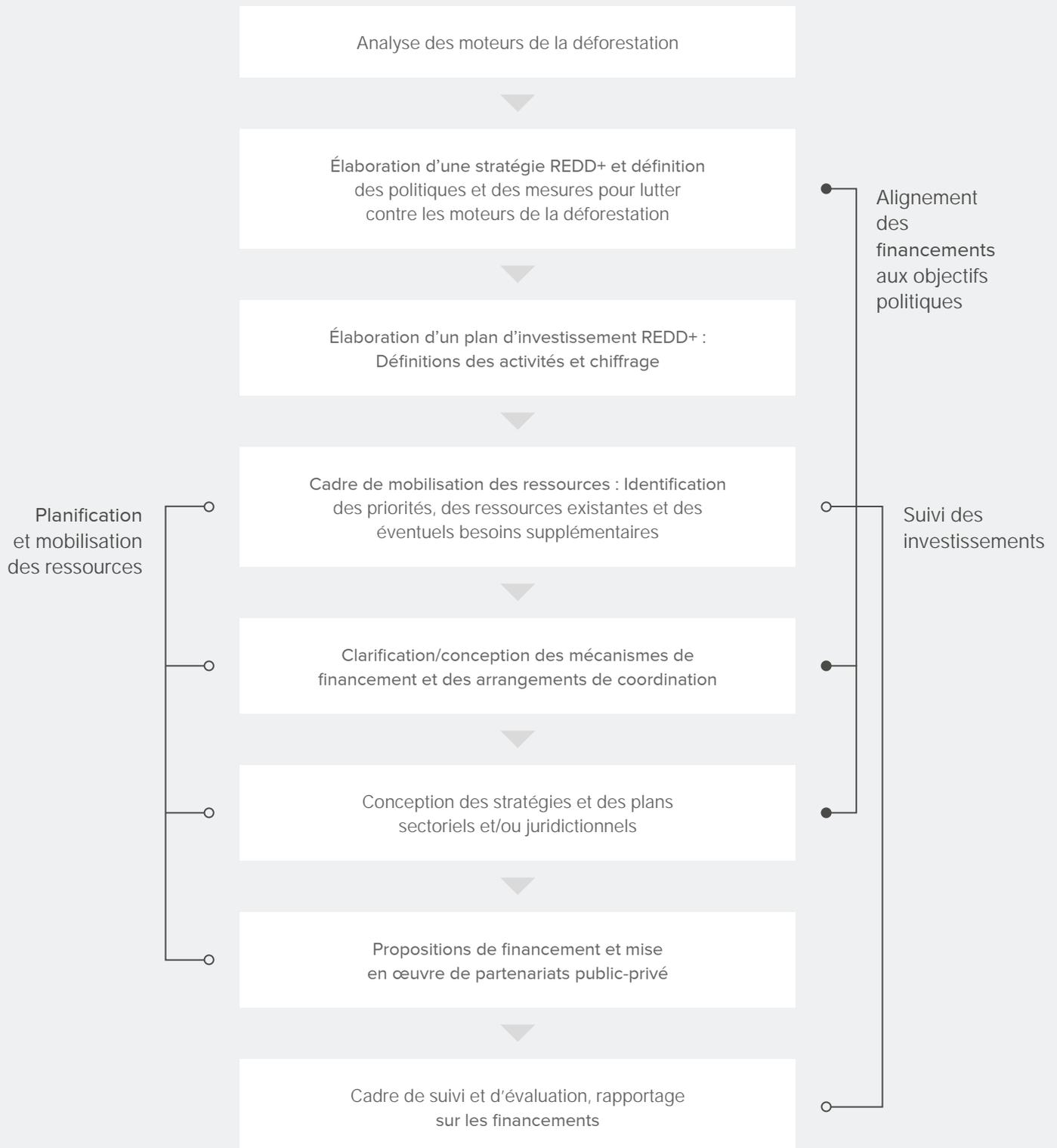
Les parties prenantes des pays forestiers, les partenaires de développement et les investisseurs ont tout intérêt à mieux comprendre les dynamiques existantes en termes d'investissements liés à la forêt, pour expliquer comment leurs propres investissements peuvent soutenir les objectifs politiques et garantir une utilisation durable des terres à long terme.

Les activités de cartographie des financements seront d'autant plus utiles si elles sont intégrées aux activités analytiques plus larges, telles que : l'élaboration de stratégies de financement, l'analyse de la gestion des financements institutionnels et publics, ainsi que la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des investissements.

La cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peut contribuer au processus politique de différentes manières :

- **Planification et mobilisation des ressources** : La quantification des investissements associés aux stratégies, politiques et mesures REDD+ est une étape analytique essentielle dans l'élaboration de stratégies de mobilisation des ressources, de propositions de financement et pour l'identification des besoins de financement au niveau national ou sous-national. En outre, l'analyse des parties prenantes, des mécanismes de financement et des politiques peut aider à identifier les obstacles à l'investissement et les mécanismes d'incitation potentiels. Cette analyse peut également éclairer la conception d'instruments financiers spécifiques.
- **Alignement des financements aux objectifs politiques** : La cartographie des flux financiers liés aux activités conventionnelles (« business as usual »), non alignées aux objectifs REDD+, peut fournir des informations stratégiques pour la coordination interministérielle et intersectorielle, et pour l'effort d'intégration des objectifs climatiques dans la planification. La caractérisation des flux financiers en fonction de leur impact potentiel sur les forêts nécessite des discussions multipartites et participatives sur la définition des activités « vertes » ou alignées à la REDD+. Ce processus peut directement alimenter les politiques et les mesures REDD+, et contribuer à définir les activités et les plans sectoriels.
- **Suivi des flux financiers** : La cartographie des flux financiers fournit un niveau de référence pour suivre les progrès en matière de mobilisation des ressources, et pour réorienter les investissements vers des activités plus durables. Un suivi périodique contribue à améliorer la redevabilité et à instaurer la confiance avec les partenaires. Il fournit également des données pour les exigences de rapportages internationales (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Fonds vert pour le climat (FVC) et les bailleurs) et nationales.

En prenant pour exemple le processus REDD+, le Schéma 1 identifie à quelles étapes les objectifs et les résultats spécifiques de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peuvent soutenir le processus.



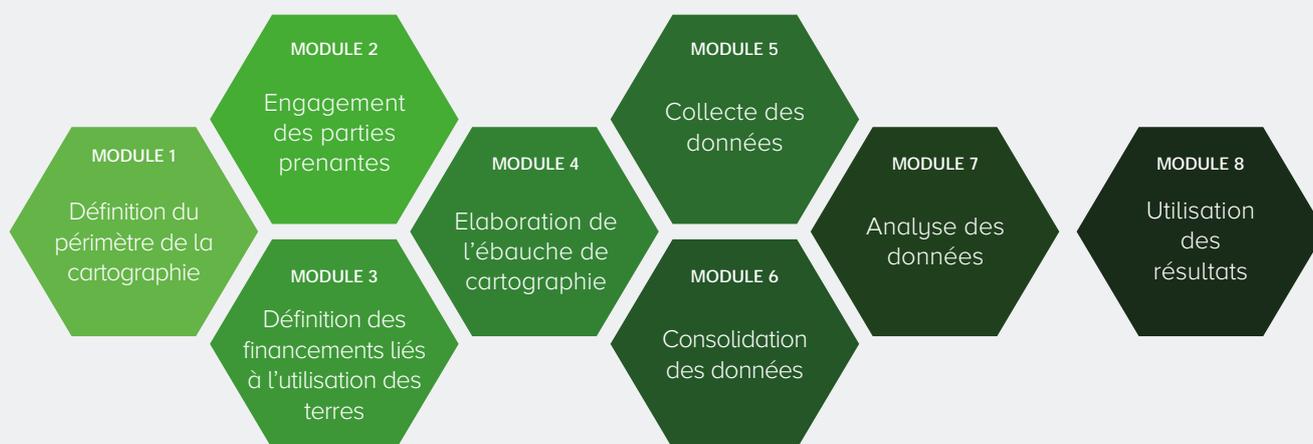
▲
Schéma 2 : Points d'entrée pour l'analyse des financements liés à l'utilisation des terres dans le processus de planification et mise en oeuvre de la REDD+

Comment fonctionne l'outil ?

L'objectif de l'outil est de fournir des lignes directrices, des modèles et des études de cas pour vous aider à effectuer une analyse financière de l'utilisation des terres. Il fournit une approche standardisée de la cartographie et de l'analyse des financements liés à l'utilisation des terres, qui peut être adaptée à vos besoins et objectifs spécifiques. Il s'appuie sur les expériences et les enseignements tirés de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres en Indonésie, en Côte d'Ivoire, au Vietnam et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'outil sera amélioré de manière itérative au fil du temps, à la suite de nouvelles expériences de mise en œuvre. Les utilisateurs sont invités à partager leurs commentaires et des exemples qui pourront y être intégrés.

L'outil comporte huit modules, comme illustré par le Schéma 3. Ces modules représentent les différentes étapes analytiques impliquées dans le développement d'une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Ils peuvent être traités de manière linéaire ou indépendamment les uns des autres. En effet, l'élaboration d'une analyse des financements liés à l'utilisation des terres est un processus itératif qui nécessite de revoir certains éléments du travail, à mesure que la collecte des données et l'analyse progressent.

Le Tableau 1 (page suivante) récapitule le contenu de chaque module de l'outil.



▲
Schéma 3 : Les huit modules de l'outil de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres

	OBJECTIF	QUESTIONS	RÉSULTAT
MODULE 1: Définition du périmètre de la cartographie	Développer une « vision » du projet et définir des objectifs clairs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est l'objet de l'analyse ? ▶ Quelles sont les questions de cadrage à poser aux parties prenantes ? ▶ Quelles sont les données disponibles ? ▶ Quelles sont les ressources nécessaires ? 	Périmètre de l'analyse, données à collecter et plan du projet
MODULE 2: Engagement des parties prenantes	Développer un plan concernant qui impliquer et consulter, pourquoi et à quelle fréquence	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Qui devrait être impliqué et pourquoi ? ▶ Comment et quand les parties prenantes devraient-elles être impliquées ? 	Plan d'engagement des parties prenantes
MODULE 3: Définition des financements liés à l'utilisation des terres	Comprendre les options pour élaborer une définition et une typologie des financements liés à l'utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quelle est le périmètre de l'analyse ? ▶ Quelle est la définition appropriée d'un point de vue national/juridictionnel, des financements liés à l'utilisation durable des terres ? ▶ Comment classer les financements liés à l'utilisation des terres en fonction des définitions nationales et de l'impact potentiel sur les forêts ? 	Définition du périmètre qualitatif de l'analyse et de la typologie des activités liées à l'utilisation des terres
MODULE 4: Elaboration de l'ébauche de cartographie	Identifier les éléments du périmètre cartographique des financements liés à l'utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quelles sont les dimensions des flux à cartographier ? ▶ Quels sont les liens entre les flux ? ▶ Sous quel format doivent être présentés les résultats ? 	Périmètre et première ébauche qualitative de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres
MODULE 5: Collecte des données	Identifier les sources de données et comment combler les lacunes potentielles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Où trouver les données ? ▶ Comment évaluer leur qualité ? ▶ Comment identifier les lacunes dans les données et les combler ? ▶ Quelles informations supplémentaires sont nécessaires ? 	Inventaire des sources de données à utiliser pour l'analyse
MODULE 6: Consolidation des données pour l'analyse	Apprendre à organiser, consolider et classer les données, à créer une base de données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comment élaborer une base de données consolidée pour l'analyse ? ▶ Comment vérifier la qualité des données consolidées ? ▶ Comment catégoriser les données en cohérence avec les objectifs de la cartographie ? ▶ Comment respecter les exigences de documentation ? 	Base de données consolidées
MODULE 7: Analyse des données et présentation	Comprendre les options d'analyse et de présentation des données	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quelles sont les principales questions d'analyse quantitative et qualitative à se poser ? ▶ Quelles illustrations graphiques peuvent être utiles ? ▶ Que faire si les résultats sont incompatibles avec d'autres sources, controversés ou limités ? 	Résultats clés et représentations graphiques
MODULE 8: Interprétation des données : utilisation des résultats	Comment interpréter les résultats et alimenter les processus politiques ou projets en cours	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comment est-il possible d'utiliser les résultats pour le suivi et le rapportage ? ▶ Comment utiliser les résultats pour aligner les financements aux objectifs climatiques ? ▶ Comment est-il possible d'utiliser les résultats pour mobiliser des ressources ? 	Recommandations finales et plan de communication



Tableau 1: Vue d'ensemble du contenu des modules

MODULE 1:

Définition du périmètre de la cartographie

La définition du périmètre du projet clarifiera ce qui doit être inclus dans la cartographie et ce qui devra en être exclu, et pourquoi. Un cadrage minutieux permettra d'économiser du temps et des ressources.

OBJECTIF DU MODULE

Élaborer une « vision » pour l'exercice de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres : définir les objectifs, les résultats attendus et le périmètre potentiel de l'analyse. Développer un plan de projet.

QUESTIONS CLÉS

- 1.1 Quel est le contexte de l'analyse ?
- 1.2 Quel est l'objet de l'analyse ?
- 1.3 Quelles sont les questions de cadrage à poser aux parties prenantes ?
- 1.4 Quelles sont les données disponibles ?
- 1.5 Quelles sont les ressources nécessaires ?

MODÈLE

 Télécharger **Modèle 1 - Liste des questions de cadrage**

1.1 Quel est le contexte de l'analyse ?

L'équipe de projet devra clarifier dès le début les objectifs généraux, le contexte et le cadre politique de l'analyse. L'analyse peut être placée dans le contexte de la lutte contre le changement climatique ou de développement durable, ou bien de politiques ou stratégies sectorielles ciblées sur un moteur spécifique de la déforestation, ou encore de chaînes d'approvisionnement spécifiques. L'approche développée dans cet outil peut être adaptée à différents périmètres d'analyse, larges ou restreints, en fonction des objectifs poursuivis. De manière générale et dans le contexte de ce document, nous considérons que le travail de cartographie des financements se place dans le contexte du rôle des forêts dans la lutte contre le changement climatique, généralement tel que défini dans les stratégies REDD+ au niveau national ou sous-national.

Il est utile d'identifier les documents stratégiques fournissant des informations sur les principaux moteurs de déforestation et/ou sur les facteurs déterminant la résilience de l'utilisation des terres, ainsi que sur les politiques et mesures envisagées. Ceux-ci peuvent inclure :

- Stratégies REDD+ nationales/juridictionnelles
- Plans nationaux/juridictionnels de lutte contre le changement climatique
- Plans nationaux d'adaptation et programmes nationaux d'action
- Contribution déterminée au niveau national (NDC)
- Proposition de préparation (R-PP) pour le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF)
- Stratégies de croissance verte ou de développement durable
- Politiques forestières
- Plans agricoles nationaux/juridictionnels
- Autres plans de développement sectoriels nationaux/juridictionnels pertinents
- Communications nationales et rapports biennaux actualisés à la CCNUCC
- Évaluations des besoins ou plans d'investissement

Les questions à se poser pour développer une bonne compréhension du contexte du pays/de la juridiction pour la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres sont les suivantes :

- ▶ Quelles sont les principales activités économiques dans le pays/la juridiction ?
Quelles sont les principales sources de revenus ?
- ▶ Quelles sont les priorités pour le développement à court et moyen terme ?
- ▶ Quel est le rôle des forêts dans le développement du pays/de la juridiction ?
- ▶ Quelles sont les principaux défis de la gestion des ressources naturelles dans le pays/la juridiction ?
- ▶ Quelles sont les principaux moteurs de déforestation et dégradations dans le pays/la juridiction ?
- ▶ Le pays/la juridiction est-il impliqué dans le processus REDD+ ? Existe-t-il une stratégie REDD+ ou forestière au niveau national/juridictionnel ?

1.2 Quel est l'objet de l'analyse ?

Une fois le contexte général clarifié (1.1), il convient de définir les objectifs spécifiques de l'exercice de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Ceux-ci peuvent aller de la collecte d'informations spécifiques au rapportage sur les progrès réalisés, en passant par l'identification des ressources permettant de mettre en œuvre de nouvelles solutions. Ensuite, il faudra déterminer quel type de livrables est attendu pour appuyer les objectifs de l'analyse : Que voulons-nous analyser ? Comment allons-nous l'analyser ? Quels types de résultats et livrables permettront d'influencer les partenaires cibles et les processus politiques pertinents ?

Tableau 2 : Objectifs potentiels, résultats connexes et progrès souhaités d'une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres

Le Tableau 2 répertorie une liste d'objectifs potentiels, de résultats connexes et de progrès souhaités. Le Tableau 3 fournit des exemples concrets de cartographies réalisées.

Objectif	Produit	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Que souhaitez-vous atteindre ? ▶ Quels sont les processus que l'analyse va chercher à influencer ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Que doivent fournir les données/analyses ? ▶ Que faut-il analyser et comment l'analyser ? ▶ Que devraient dire les chiffres et l'analyse ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ À quoi servira le résultat ? ▶ Que se passera-t-il une fois l'objectif atteint ?
<p>Suivre la mise en œuvre des objectifs politiques, l'atteinte des résultats et les ressources allouées</p>	<p>Calculer les investissements/les flux financiers/ l'allocation des ressources, sur l'année ou la période, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses/recettes budgétaires • Investissements publics et privés mobilisés • Investissements fournis versus investissements nécessaires pour une activité ou un objectif donné, par exemple la protection du couvert forestier, la superficie (ha/m²) des terres réhabilitées ou protégées, les émissions réduites ou séquestrées (équivalent CO₂), l'augmentation de la productivité de l'élevage ou du rendement des cultures à la suite d'une intensification. • Rapports nationaux et internationaux sur les appuis financiers reçus comparé aux besoins, ou rapports destinés à des bailleurs spécifiques 	<p>Transparence et redevabilité accrues</p> <p>Confiance accrue avec les partenaires et les bailleurs</p>
<p>Aligner les financements sur les objectifs forestiers et climatiques</p>	<p>Identifier et évaluer le volume des investissements pouvant causer la déforestation et la dégradation des forêts</p> <p>Encourager les discussions multipartites et intersectorielles sur la catégorisation des investissements durables et non durables et l'intégration des objectifs climatiques et forestiers (dans les politiques sectorielles, la coopération au développement, les partenariats public-privé, etc.)</p> <p>Soutenir la formulation de politiques, mesures et activités alignées sur les objectifs forestiers et climatiques</p>	<p>Actions cohérentes et détaillées pour soutenir les objectifs climatiques et forestiers formulées</p> <p>Réorientation des dépenses non durables vers des activités alignées sur les objectifs de la politique forestière et climatique</p> <p>Investissements durables à effet de levier</p>

Objectif	Produit	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Que souhaitez-vous atteindre ? ▶ Quels sont les processus que l'analyse va chercher à influencer ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Que doivent fournir les données/analyses ? Que faut-il analyser et comment l'analyser ? Que devraient dire les chiffres et l'analyse ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ À quoi servira le résultat ? Que se passera-t-il une fois l'objectif atteint ?
Élaborer des plans d'investissement et des propositions de financement, des schémas de mobilisation des ressources et des véhicules d'investissement	Réfléchir sur la nature des financements existants dans des secteurs ou des activités spécifiques, présentant des besoins d'investissement non comblés Analyser l'efficacité des mesures existantes pour mobiliser des fonds pour les forêts	Fonds supplémentaires mobilisés
Construire des partenariats/ dialogues efficaces pour mettre en œuvre les objectifs climatiques et forestiers	Identifier les points d'entrée pour les financements/ investissements des différentes parties prenantes Accroître la coordination entre les parties prenantes pour comprendre les relations et les chevauchements de financement, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • public-privé • intersectoriel • national et international 	Identification des opportunités de cofinancement Utilisation plus efficace des ressources, par exemple les capitaux publics, et mobilisation des investissements du secteur privé

Tableau 3 : Exemples d'objectif, de résultat et de progrès de cartographies des financements liés au climat ou à l'utilisation des terres

Objectif	Produit	Résultat
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quel est l'objectif du porteur de projet ? Quel sont les processus que l'analyse va chercher à influencer ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Qu'est-ce que les données/analyses doivent fournir ? Que mesurer et comment le mesurer ? Que devraient dire les chiffres ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ À quoi servira le résultat ? Que se passera-t-il une fois l'objectif atteint ?
Cartographie des financements publics alignés à la REDD+ en Côte d'Ivoire, 2015 (Falconer et al. 2017) : Identifier les besoins et opportunités d'augmenter les financements disponibles pour la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ Engager un dialogue intersectoriel sur la cohérence des dépenses dans les secteurs liés à l'utilisation des terres	Niveau de référence pour 2015 qui montre la nature et le volume des financements publics nationaux et internationaux (parties prenantes, canaux financiers) contribuant à : <ul style="list-style-type: none"> • réduire la déforestation et la dégradation des forêts, en appui à la Stratégie REDD+ et • augmenter potentiellement la pression sur les forêts 	Meilleure compréhension et transparence du volume et de la nature des investissements publics dans l'utilisation des terres Définition multipartite d'activités alignées et non alignées sur les objectifs REDD+ dans chaque secteur d'utilisation des terres Intégration des objectifs forestiers et climatiques dans les processus de planification et de budgétisation sectoriels, initiés par le ministère du Plan

Objectif	Produit	Résultat
<p>► Quel est l'objectif du porteur de projet ? Quel sont les processus que l'analyse va chercher à influencer ?</p> <p>Cartographie des investissements publics planifiés pour l'utilisation des terres dans la région des Hauts plateaux du Centre au Vietnam, 2016-2020 (EU REDD Facility et CIEM, 2018)</p> <p>Obtenir un niveau de référence des ressources nationales allouées aux secteurs liés à la forêt pour alimenter les propositions d'investissement REDD+ sous-nationales et identifier des opportunités de cofinancement</p> <p>Informier le développement du plan régional de développement</p> <p>Clarifier les principaux besoins et défis pour la mise en œuvre du Plan d'action national REDD+ au niveau sous-national</p> <p>Informier le gouvernement et les bailleurs des besoins et opportunités potentielles pour la mise en œuvre d'activités REDD+ provinciales dans les Hauts plateaux du centre, en complément du cadre national de mobilisation des ressources</p>	<p>► Qu'est-ce que les données/analyses doivent fournir ? Que mesurer et comment le mesurer ? Que devraient dire les chiffres ?</p> <p>Identification et quantification des investissements publics nationaux et internationaux prévus (2016-2020) en rapport avec la mise en œuvre du Plan d'action national REDD+ dans les cinq provinces des Hauts plateaux du centre, en identifiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les principales sources de financement, les parties prenantes et les modèles de dépenses prévues • la contribution des dépenses publiques d'investissement à la réalisation des objectifs REDD+ et les besoins principaux dans la mise en œuvre du Plan d'action national REDD+ • le rôle des investissements, au niveau central et provincial, dans les moteurs potentiels de changement d'utilisation des terres et de la perte des forêts 	<p>► À quoi servira le résultat ? Que se passera-t-il une fois l'objectif atteint ?</p> <p>Meilleure compréhension et vision consolidée des investissements publics prévus pour l'utilisation des terres au niveau sous-national</p> <p>Priorités en matière de soutien identifiées, ainsi que les mesures visant à obtenir des financements plus efficaces pour les forêts dans les futures propositions de financement juridictionnelles</p>
<p>Cartographie des financements liés à l'utilisation des terres en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Parker, à paraître)</p> <p>Comprendre comment les recettes et les dépenses en Papouasie-Nouvelle-Guinée peuvent être réorientées pour s'aligner sur les objectifs de lutte contre le changement climatique, tout en soutenant les moyens de subsistance et la croissance économique</p>	<p>Identification des flux financiers liés aux secteurs agricoles et forestiers, notamment les taxes et les prélèvements imposés aux principaux exportateurs de produits agricoles, les dépenses publiques et les subventions au secteur privé</p> <p>Cartographie de l'alignement des flux totaux sur les activités d'atténuation et d'adaptation de l'utilisation des terres</p> <p>Recommandations visant à améliorer les incohérences dans l'application des taxes et des prélèvements entre les secteurs, ainsi que la transparence dans la collecte et le décaissement des financements</p>	<p>Sensibilisation accrue aux flux financiers liés à l'utilisation des terres et à leur contribution relative au changement climatique</p> <p>Augmentation du soutien des bailleurs par le biais du FVC afin d'appuyer la transition vers une économie d'utilisation durable des terres</p>
<p>Cadre analytique pour l'amélioration de la productivité des terres via la politique fiscale en Indonésie (Mafira et Sutiyono, 2015)</p> <p>Développer des recommandations pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajuster la conception des instruments existants de perception des recettes • augmenter le transfert des recettes vers les administrations locales • affecter plus de recettes pour soutenir la réduction de la déforestation 	<p>Analyse et quantification de certaines lois et réglementations fiscales et non fiscales relatives à l'utilisation des terres en Indonésie, notamment la sylviculture, l'agriculture, le pétrole et le gaz, l'exploitation minière et l'énergie géothermique, et identification des faibles taux de collecte des recettes et des possibilités d'ajustement des instruments de la politique fiscale</p>	<p>Atteindre les objectifs de l'Indonésie en matière de recettes et d'utilisation durable des terres</p>

1.3 Quelles sont les questions de cadrage à poser aux parties prenantes ?

Vous devez discuter de la définition du périmètre de l'analyse et en convenir avec l'équipe du projet et les principales parties prenantes qui vont être impliquées dans l'étude (voir le Module 2). Les principales questions de cadrage à traiter comprennent :

- ▶ L'analyse devrait-elle prendre en compte les activités d'atténuation du changement climatique et/ou les activités d'adaptation liées à l'utilisation des terres ?
- ▶ La cartographie devrait-elle également inclure le financement des activités d'utilisation des terres qui sont susceptibles de causer la déforestation ou la dégradation des forêts ? (financements liés aux activités conventionnelles (« business as usual »))
- ▶ Quels sont les secteurs ou les produits agricoles qui présentent un intérêt particulier ?
- ▶ Quel devrait être le périmètre géographique de l'étude, par exemple national ou provincial ?
- ▶ Quelle année/période l'analyse devrait-elle couvrir ?
- ▶ Quelles seront les sources de financement incluses ?
- ▶ Quel est le type de financement qui sera évalué ?

Les sections suivantes vous permettront de vous familiariser avec la terminologie, de découvrir les défis à prendre en compte lors du processus de prise de décision et de fournir des exemples issus des précédentes cartographies des financements.

1.3.1 L'analyse devrait-elle prendre en compte les activités d'atténuation du changement climatique et/ou les activités d'adaptation liées à l'utilisation des terres ?

L'analyse peut être axée sur les mesures d'atténuation ou sur les activités d'adaptation, ou sur les deux. Que signifient l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le contexte de l'utilisation des terres ?

- Une approche centrée sur l'atténuation prendrait en compte tous les scénarios de développement à faibles émissions et identifierait les secteurs clés qui contribuent à la réduction des émissions forestières et de changement d'usage des terres.
- Une approche centrée sur l'adaptation comprendrait également une analyse des secteurs et des activités qui augmentent ou diminuent la résilience des systèmes d'utilisation des terres, et qui aident à s'adapter aux impacts du changement climatique.

1.3.2 La cartographie devrait-elle également inclure les financements qui sont susceptibles de causer la déforestation ?

En règle générale, une analyse des financements liés à l'utilisation des terres dans le contexte de la REDD+ pourrait commencer par la cartographie des flux de dépenses et d'investissements contribuant aux objectifs climatiques. En fonction des objectifs de l'analyse, il peut être utile d'élargir le périmètre des flux financiers à analyser pour inclure les flux non alignés aux objectifs climatiques. Ces autres flux sont parfois qualifiés de « gris » si l'incidence de ces financements sur la forêt est potentiellement négative, ou de « bruns » si les financements sont liés à des activités connues pour favoriser la déforestation ou la dégradation des forêts. Ils peuvent aider à identifier les opportunités d'intégration des objectifs de durabilité dans les politiques, pour réorienter les investissements non durables et pour limiter les impacts de la déforestation et de la dégradation.

L'élargissement du périmètre d'analyse aux flux gris ou bruns implique des efforts accrus de collecte de données. Il peut également soulever certains défis en termes de catégorisation et définition des activités.

Dans le cadre de cet outil, trois catégories ont été développées pour appuyer l'analyse des financements :

- **Activités alignées sur le climat et la REDD+**, qui contribuent à l'atténuation du changement climatique en augmentant les absorptions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ou en réduisant les émissions de GES issues de l'agriculture et de la forêt. Le boisement/reboisement, la gestion durable des forêts, l'agriculture zéro déforestation et les solutions de cuisson propres telles que le gaz de pétrole liquéfié et les foyers améliorés¹ sont des exemples d'activités alignées sur le climat. Dans le cadre plus large des financements liés au climat, cela pourrait également inclure des activités qui augmentent la résilience et l'adaptation aux impacts du changement climatique, ainsi que des activités qui contribuent à l'atténuation du changement climatique dans le secteur agricole.
- **Les activités « grises » ou à alignement conditionnel** sont souvent indirectement liées aux moteurs de la déforestation et pourraient contribuer à réduire la déforestation, mais seulement sous certaines conditions. C'est par exemple le cas de l'intensification agricole, la bioénergie et l'exploitation du bois. L'intensification agricole, par exemple, peut contribuer à l'atténuation du changement climatique en augmentant la production sur les terres existantes, réduisant ainsi la pression sur les forêts environnantes. Cependant, si elle n'est pas accompagnée de politiques d'utilisation des terres fortes, l'intensification de l'agriculture peut avoir des répercussions inattendues pouvant entraîner une augmentation de la valeur des terres et une incitation à une plus grande conversion des forêts en terres agricoles.
- **Activités « brunes » ou non-alignées sur le climat**, qui entraînent la déforestation ou la dégradation des forêts. Ces activités varient selon les pays et sont communément appelées les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts. L'agriculture extensive, la gestion non durable des forêts, l'exploitation illégale du bois ou l'utilisation de la biomasse non durable pour le chauffage et la cuisine, sont des exemples d'activités motrices de la déforestation. Dans une définition plus large des financements liés à l'utilisation des terres, ces activités pourraient également inclure des activités qui ne sont pas adaptées aux impacts du changement climatique ou qui réduisent la résilience des écosystèmes.

Une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peut inclure n'importe laquelle (ou la totalité) de ces catégories en fonction de l'objectif souhaité de l'analyse. Le Module 3 fournit plus de détails sur l'approche utilisée pour définir les activités d'utilisation des terres.

Les travaux précédents de cartographie quantifient également les financements « gris » et/ou « bruns » :

- Travaux de CPI et de EFI en Côte d'Ivoire (Falconer et al. 2017), qui ont cartographié les flux financiers alignés sur la REDD+ et les flux financiers « gris » dans le pays en 2015.
- Cartographie de 2011 de CPI des financements publics de l'action climatique en Indonésie (Ampri et al. 2014), qui montre des financements qui pourraient clairement être identifiés comme étant alignés sur le climat. En outre, ce document pointe une large plage d'incertitude, reflétant la part des financements potentiellement pertinents qui n'a pas pu être vérifiée en l'absence de définitions et d'informations améliorées sur les activités d'adaptation.

¹ Des effets de rebond potentiels devront peut-être être pris en compte pour ces deux activités

- Les travaux du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Parker, à paraître) cartographient les flux financiers pertinents pour la REDD+, y compris les sources publiques de recettes et de dépenses contribuant à la déforestation et à la dégradation des forêts.
- Les travaux de l'EFI et du CIEM dans les Hauts plateaux du centre au Vietnam ont porté sur les investissements prévus dans les secteurs d'utilisation des terres, notamment ceux alignés sur le plan d'action REDD+ (EFI et CIEM, 2018).

1.3.3 Quels sont les secteurs ou produits agricoles qui présentent un intérêt particulier ?

Pour préparer une discussion/décision sur les secteurs ou les produits agricoles à inclure, vous pouvez poser les questions suivantes :

- ▶ Quels sont actuellement les principaux moteurs de déforestation et de dégradation, et quels sont les moteurs futurs possibles ? Quelles parties prenantes sont impliquées dans des activités liées à ces moteurs ?
- ▶ Par conséquent, quels secteurs de l'économie favorisent la déforestation ou minimisent les moteurs de déforestation ?
- ▶ Quels secteurs d'utilisation des terres sont sujets aux impacts du changement climatique ou contribuent à augmenter la résilience des systèmes d'utilisation des terres ?

Certains secteurs pourraient être intéressants pour une juridiction ou un pays à la recherche d'opportunités de financement externe supplémentaires et pourraient faire l'objet d'une cartographie des financements ciblée.

Ces secteurs peuvent inclure la sylviculture, l'agriculture, l'énergie, l'exploitation minière, l'approvisionnement en eau, les infrastructures ou l'aménagement du territoire.

Les produits agricoles peuvent inclure, par exemple, le soja, le bœuf, le bois ou l'huile de palme. Ceux-ci sont traités plus en détail dans le Module 3.

Parmi les travaux précédents de cartographie des financements évaluant des secteurs particuliers, on peut citer par exemple :

- Travaux de CPI et de l'EFI en Côte d'Ivoire (Falconer et al. 2017), qui a cartographié les activités considérées comme « pertinentes » dans le contexte de la stratégie nationale REDD+ du pays, notamment les politiques en matière d'agriculture, de sylviculture, d'énergie, d'environnement, d'exploitation minière et de planification.
- Les travaux du PNUD en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Parker, à paraître) ont inclus les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture, qui ont été identifiés comme les secteurs prioritaires.
- L'analyse de l'ODI sur les subventions aux principaux produits agricoles entraînant une déforestation, qui suit les subventions publiques nationales et internationales s'appliquant à la production de bœuf et de soja du secteur privé au Brésil, et les subventions du secteur public (nationales et internationales) destinées à la production de bois et d'huile de palme du secteur privé en Indonésie (McFarland et al., 2015).

1.3.4 Quelle devrait être le périmètre géographique ?

La cartographie devrait-elle englober les niveaux mondial, national et local (État, municipalité) ? La plupart des initiatives de cartographie menées à ce jour ont eu lieu au niveau national. Toutefois, le suivi au niveau sous-national peut fournir un niveau de détail plus important, particulièrement pertinent dans les États fédéraux ou décentralisés.

Savoir si les données peuvent être plus difficiles à obtenir au niveau sous-national, et si elles seront compatibles avec les données collectées au niveau national, constitue un défi à relever. Une analyse sous-nationale peut être l'occasion d'évaluer le niveau de cohérence et de coordination dans la planification budgétaire et le rapportage entre les différents niveaux de gouvernement.

Les analyses financières précédentes, menées au niveau sous-national, comprennent :

- Travaux de l'EFI et du CIEM au Vietnam avec cinq provinces de la région des Hauts plateaux du centre
- Suivi des financements REDD+ de Forest Trends dans les États d'Amazonie et d'Acre au Brésil

1.3.5 Quelle période temporelle l'analyse devrait-elle couvrir ?

Il s'agit ici de déterminer si l'analyse prendra en compte les dépenses passées (ex-post) ou futures (ex-ante), ou les deux, et si elle se concentrera sur une année spécifique ou sur une période plus longue.

Une année versus plusieurs années

Se concentrer sur une année spécifique peut fournir un panorama instantané et un niveau de référence des dépenses annuelles liées à l'utilisation des terres, qui peuvent être mises à jour chaque année ou tous les deux ans afin d'évaluer la progression. Une cartographie sur plusieurs années peut montrer des tendances dans l'évolution des financements. Toutefois, la cartographie sur plusieurs années peut rencontrer des problèmes d'homogénéité des données entre les années.

Selon les pays, la disponibilité des données récentes est variable. Dans de nombreux cas, les rapports officiels et/ou audités sont souvent disponibles un ou deux ans plus tard.

Ex-post versus ex-ante

Une décision doit être prise quant à l'opportunité de procéder à une analyse ex-post ou ex-ante. L'analyse ex-post fournit des informations sur les dépenses effectuées, tandis que l'analyse ex-ante fournit des informations sur les dépenses prévues dans les budgets. La cartographie ex-ante peut fournir des données utiles aux stratégies de mobilisation des ressources. Cependant, l'accès aux données et leur exactitude peuvent être compliqués.

Engagements versus décaissements

Pour une analyse ex-post, l'équipe du projet doit décider si la cartographie des financements publics tiendra compte des engagements financiers ou des décaissements des institutions financières et des bailleurs. Les engagements financiers représentent une obligation ferme de fournir un financement à un projet, par le biais de la conclusion d'un contrat financier ou d'une décision du conseil d'administration en matière d'investissement. Le montant total de la transaction est enregistré quel que soit le temps requis pour l'achèvement du projet, par exemple le montant d'un prêt ou d'une subvention.

Les décaissements financiers indiquent plutôt le paiement spécifique du montant convenu au cours de l'année donnée, par exemple la concrétisation d'un prêt ou d'un don.

L'accent mis sur les engagements plutôt que sur les décaissements affecte l'ampleur des flux, car les montants importants des engagements sont souvent décaissés sur plusieurs années et parfois seulement partiellement. Des données cohérentes sur les décaissements font souvent défaut pour les acteurs internationaux, mais peuvent être disponibles via les systèmes nationaux d'information budgétaires et de dépenses.

Les analyses financières précédentes, menées sur différentes périodes, comprennent :

- La plupart des analyses ont porté sur les données de décaissement ex-post pour une seule année, généralement les plus récentes en termes de disponibilité des données vérifiées (cartographie des financements de l'action climatique en Indonésie, cartographie des financements liés à l'utilisation des terres en Côte d'Ivoire et en Papouasie-Nouvelle-Guinée)
- La cartographie des investissements réalisée par EFI et le CIEM au niveau sous-national au Vietnam a examiné les données planifiées (ex-ante) sur une période de cinq ans

1.3.6 Quelles sources de financement seront incluses ?

Une autre question fondamentale est de savoir si l'étude couvrira les flux financiers publics et privés, de sources nationales et internationales, ou un sous-ensemble de ces flux. Le choix des flux financiers à traiter devrait être déterminé en fonction des activités clés contribuant à ou contrariant une utilisation durable des terres, et de la provenance des capitaux qui soutiennent ces activités, ainsi que de la disponibilité des données.

Par exemple, si le but de l'étude est d'évaluer les financements liés à la forêt dans un pays où la majorité des investissements forestiers sont réalisés par le secteur public, il conviendra alors de traiter ces investissements publics. En revanche, si l'objet de l'étude est d'évaluer les flux financiers contribuant à la production d'une denrée agricole particulière, tel que l'huile de palme, dans un pays où cette huile de palme est largement financée par des acteurs du secteur privé, le cadre d'incitation à l'investissement privé et les investissements privés effectifs devraient être ciblés.

Certaines questions clés à se poser :

- ▶ Quel est le rôle des forêts dans le plan de développement national (trois à cinq ans), le cadre des dépenses à moyen terme, l'orientation de la politique fiscale et/ou les dépenses nationales ?
- ▶ Quelles sont les principales activités économiques dans la région concernée ? Quelles sont les principales sources de revenus (budget) ?
- ▶ La majorité des activités d'utilisation des terres, d'agriculture ou de sylviculture dans la juridiction est-elle financée par des fonds publics ou privés ?
- ▶ Quelles sont les principales industries actives dans les secteurs de l'utilisation des terres ? D'où proviennent principalement les investisseurs ? (nationaux/internationaux)
- ▶ Quel est le rôle des sources de financement nationales et internationales ?
- ▶ Dans quelle mesure sera-t-il facile de collecter les données et d'y accéder ?

Les activités précédentes de cartographie des financements couvrant également le secteur privé comprennent :

- La cartographie des financements de l'action climatique en Allemagne réalisé en 2010 par CPI, qui a révélé la prédominance des dépenses d'atténuation de la part des entreprises et des ménages dans tous les secteurs de l'économie, en se concentrant sur les sources de financement nationales (Juergens et al. 2012).
- Les autres cartographies des financements réalisées par CPI et EFI en Indonésie (Ampri et al. 2014) et en Côte d'Ivoire (Falconer et al. 2017) se sont d'abord concentrées sur les finances publiques, y compris les sources de financement nationales et internationales.

1.3.7 Quel type de financement sera évalué ?

La décision sur les sources de financement à inclure influence les types de financement à évaluer. Une analyse des financements publics peut être limitée aux :

- dépenses publiques et flux d'investissement provenant de sources nationales et/ou d'acteurs publics internationaux, et/ou
- recettes publiques générées par les filières pertinentes, y compris les taxes et les recettes non fiscales, ou
- subventions publiques en général, y compris les réglementations, les subventions et les prêts à taux concessionnels, les incitations fiscales, les dépenses budgétaires du gouvernement pour la recherche et le développement, et les campagnes de sensibilisation.

L'analyse des financements privés peut comprendre :

- investissements du secteur privé sous forme de dette ou de participation dans des projets, et/ou
- marchés financiers où les financements proviennent des émissions d'actions et d'obligations.

Le périmètre peut être délimité au travers d'ateliers avec des experts du secteur et des représentants publics, mais il est également essentiel de prendre en compte la disponibilité des données et des ressources.

L'intégration de différents types de financement, peut également présenter des difficultés lorsqu'il existe des chevauchements et un risque de double comptage.

Les sections suivantes fournissent des conseils à l'équipe de projet pour explorer ces sources de financement de manière plus détaillée, et répertorient les questions clés, les parties prenantes et les instruments à prendre en compte. Le Module 4 passe en revue les flux afin d'affiner la sélection des principales parties prenantes à inclure dans la cartographie et de construire une première représentation de leurs interconnexions.

À ce stade, vous devez également commencer à rassembler des informations pour comprendre les systèmes de gestion des finances publiques et privées de la juridiction, par exemple les lois de finance/budget, les documents sur la nomenclature et les processus budgétaires, les lois et réglementations concernées, les rapports annuels des organismes publics, les documents des entreprises publiques, les comptes de fonds, les rapports d'audit ou les rapports d'évaluation.

Dépenses publiques et flux d'investissement

L'analyse des financements publics prend en compte les dépenses et les investissements du secteur public réalisés avec des sources de financement nationales et/ou internationales. L'analyse comprend généralement les dépenses fédérales et ministérielles (dans le budget national), les transferts du gouvernement national aux administrations locales, aux entreprises publiques et aux institutions financières, ainsi que les dépenses et les investissements de ces entités (voir le Module 5 pour une présentation du budget gouvernemental). Cette catégorie comprend également les investissements des bailleurs de fonds internationaux ou d'institutions financières publiques qui ont lieu dans et/ou hors du budget du gouvernement national.

Les questions clés à se poser comprennent :

- ▶ Quels ministères, organismes, entreprises publiques, fonds et institutions financières publiques jouent un rôle dans la répartition du financement des activités liées à l'utilisation des terres ?
- ▶ Quels types de financement (dépenses/investissements prévus, budgets opérationnels, recettes) la juridiction espère-t-elle influencer ? Où sont les opportunités ?
- ▶ Existe-t-il des fonds publics ou des mécanismes de financement spécifiques liés aux secteurs d'intérêt pour l'étude ?
- ▶ Le cas échéant, quels sont les mandats des ministères, des organismes et des administrations locales dans les secteurs concernés ? Quel rôle jouent-ils dans le financement et la mise en œuvre des programmes nationaux ?
- ▶ Quels mécanismes permettent le transfert budgétaire du niveau central au niveau local ?
- ▶ Quels bailleurs et institutions financières publiques internationales financent le plus les activités d'utilisation des terres ?
- ▶ Les bailleurs soutiennent-ils directement le gouvernement national ou les administrations locales par le biais d'aides budgétaires ou d'appuis hors-budget ? Comment les finances publiques sont-elles transcrites dans les budgets nationaux ? Les données budgétaires sont-elles accessibles à l'équipe du projet ?

Les principales parties prenantes à prendre en compte sont :

- Gouvernement central/ministères de tutelle – accent mis sur les domaines les plus pertinents pour l'utilisation des terres, par exemple l'environnement, la forêt, l'eau, l'agriculture, l'énergie, l'exploitation minière, l'industrie, les infrastructures, la planification et les financements, en fonction de la définition du périmètre du projet
- Administrations locales (province/état, municipalité/comté, district)
- Organismes publics soutenant la mise en œuvre des mandats des ministères de tutelle, par exemple : agence de l'environnement, agence météorologique, parcs nationaux et organismes du développement rural, agences de gestion des forêts, organismes de recherche et développement du secteur de l'agriculture, agences de surveillance de l'environnement, chambres de commerce de l'agriculture, etc...
- Fonds fiduciaires publics opérant au niveau national ou local avec un portefeuille dans les secteurs concernés, y compris par exemple un fonds national REDD+, un fonds de développement rural ou un fonds fiduciaire pour l'environnement
- Entreprises publiques opérant dans les secteurs concernés
- Institutions financières publiques ou institutions financières à participation publique majoritaire et ayant un portefeuille dans les secteurs concernés, notamment les agences de crédit agricole publiques
- Acteurs publics internationaux : bailleurs bilatéraux, fonds/organismes multilatéraux, institutions financières de développement multilatérales/régionales/bilatérales
- Acteurs privés et de la société civile, par exemple les ONG, les universités et les centres de recherche, et les autres parties prenantes publiques non étatiques : ils peuvent être soutenus par des bailleurs, généralement hors budget, ou par le biais d'un soutien direct programmatique

Les principaux instruments financiers à analyser comprennent :

- Dépenses courantes du budget public national pour financer les dépenses de fonctionnement des politiques ou des programmes centraux et spéciaux ; dépenses d'investissement, par exemple les dépenses d'infrastructure ; et transferts aux administrations locales ou à d'autres organismes en charge de la mise en œuvre. Elles sont exécutées par les ministères de tutelle et les départements ou agences.
- Subventions d'acteurs publics internationaux et nationaux, généralement destinées à financer des investissements. Elles sont utilisées pour financier, par exemple, le renforcement des capacités, les études de faisabilité et projets pilotes.
- Prêts du gouvernement, contractés auprès d'institutions financières internationales ou de banques commerciales. Ceux-ci peuvent être à des conditions concessionnelles ou commerciales.
- Les entreprises publiques et les institutions financières peuvent avoir recours au financement propre ainsi qu'au financement par actions et par emprunt.
- Obligations souveraines.

Il peut être compliqué de consolider les données budgétaires publiques pour les raisons suivantes :

- Incohérence entre les jeux de données de différentes années car les ministères changent souvent, fusionnent, ferment ou se développent, avec des répercussions sur la structure budgétaire.
- Distinguer les budgets opérationnels, qui couvrent les salaires et les frais de fonctionnement des ministères, des budgets d'investissement, qui financent la mise en œuvre de programmes spécifiques, les infrastructures, etc.
- Il peut être difficile d'obtenir des données sur les flux hors budget, l'aide-projet fournie par les acteurs internationaux, les subventions publiques, les organismes publics, les entreprises publiques et les banques, ainsi que sur les budgets des administrations locales, qui nécessitent souvent une collecte de données ascendante fastidieuse.

Flux de subventions

Les gouvernements ou les organismes publics peuvent mettre en place des incitations fiscales, des politiques ou des réglementations qui orientent le comportement des investisseurs privés.

Les subventions peuvent être très variées et inclure : instruments de réglementation ; taxes et redevances pour les utilisateurs des terres et les acteurs des chaînes d'approvisionnement ; tarifs de rachat ; crédit agricole; assurance publique contre la perte de revenus dans le secteur agricole ou paiements carbone. Le Schéma 4 fournit une liste plus complète d'exemples de subventions.



Schéma 4 :
Instruments de soutien gouvernemental (ODI, 2015)

Questions clés à se poser :

- ▶ Quels objectifs politiques nationaux sont-ils susceptibles d'affecter l'utilisation des terres (sécurité alimentaire et énergétique, diversification de l'approvisionnement en énergie, développement rural, amélioration des infrastructures de transport ou autres) ?
- ▶ Quelles politiques ou mesures fiscales liées aux secteurs d'intérêt (subventions, droits de douane, taxes, prélèvements, etc.) sont en place au niveau national ou local ?

Les principales parties prenantes à prendre en compte sont :

- Gouvernement central
- Banques centrales agissant pour le compte du gouvernement central
- Administrations locales ayant des responsabilités fiscales décentralisées
- Organismes de commercialisation et autres autorités statutaires
- Pays importateurs de produits agricoles

Les principaux instruments financiers comprennent :

- Outils de recettes budgétaires du gouvernement dans le cadre de la politique fiscale, par exemple les taxes et redevances pour les utilisateurs des terres et les acteurs des chaînes d'approvisionnement
- Outils de dépenses budgétaires du gouvernement dans le cadre de la politique budgétaire, par exemple les dépenses budgétaires pour assurer la perte de revenus du secteur agricole, la recherche dans le secteur agricole, les allégements fiscaux ou dépenses politiques et réglementaires
- Subventions
- Dette concessionnelle
- Fonds propres à bas coût

Si vous décidez d'inclure les subventions, il convient d'être prudent lors de l'agrégation et de la présentation ultérieure des données, afin d'éviter le double comptage. Par exemple, les subventions réduisant les coûts d'investissement présentent un risque de double comptage, lors du suivi des subventions publiques et des flux d'investissement du secteur privé.

Coûts d'investissement vs. mécanismes de subvention d'exploitation

Les cartographies des flux financiers liés au climat réalisées par CPI ont généralement comptabilisé les coûts totaux des transactions financières primaires et des investissements pertinents réalisés. CPI ne comptabilise pas les subventions d'exploitation, les transactions sur le marché secondaire ou d'autres mécanismes de soutien à l'investissement. Les mécanismes de soutien à l'investissement, tels que les tarifs de rachat, les paiements carbone ou les paiements pour services environnementaux, permettent de rembourser les coûts d'investissement initiaux. Par conséquent, les inclure induirait un double comptage. Les transactions sur le marché secondaire (par exemple, la revente de participations) ne sont pas comptabilisées car elles ne représentent pas de nouvelles sommes d'argent ciblant des résultats alignés sur le climat, mais plutôt de l'argent qui change de mains (Falconer et Stadelmann, 2014). CPI prend en compte les subventions plutôt dans les analyses d'études de cas, où le rôle souvent complexe des subventions peut être examiné en détail.

Flux de recettes publiques

Dans les pays tropicaux forestiers, les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles représentent souvent une contribution importante aux recettes nationales du fait des taxes, des prélèvements, des redevances et des droits imposés aux utilisateurs des ressources naturelles. En même temps, les instruments générant des recettes peuvent influencer sur les comportements et être utilisés comme des outils de politique fiscale permettant d'atteindre des objectifs d'utilisation durable des terres.

Questions clés à se poser :

- ▶ Quelles sont les sources de financement du budget public national ? Les mesures connexes ont-elles une influence sur les pratiques d'utilisation des terres ? Par exemple, les instruments fiscaux basés sur la surface des terres ont-ils le potentiel d'influencer les décisions relatives à l'expansion des terres et d'encourager une meilleure productivité par hectare ?
- ▶ Comment le gouvernement génère-t-il des recettes auprès des utilisateurs des terres ?
- ▶ Comment les recettes des ressources naturelles sont-elles redistribuées aux administrations locales ou aux départements sectoriels ?

Les principales parties prenantes à prendre en compte sont :

- Ministère des Finances, y compris le Trésor public
- Autorités statutaires, y compris les filières agricoles
- Producteurs et autres entreprises des chaînes d'approvisionnement agricoles, notamment les négociants, les fabricants et les détaillants

Les principaux instruments financiers sont :

- Instruments fiscaux, tels que l'impôt foncier et immobilier
- Instruments non fiscaux, tels que prélèvements, redevances (d'exploitation par des sociétés minières ou de production par géothermie), et droits (pour concession d'exploitation)

Souvent, les données relatives aux recettes nationales ne sont pas directement disponibles et une analyse indirecte peut être nécessaire pour combler ces lacunes.

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, deux sources de données clés ont été utiles pour améliorer la compréhension des recettes issues de l'utilisation des terres liés (Parker, à paraître). Il s'agissait des rapports financiers annuels des autorités statutaires répertoriant les montants collectés au moyen de divers instruments non fiscaux, ainsi que des données sur le commerce intérieur collectées mensuellement par la Banque de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Flux d'investissement du secteur privé

Dans certains pays, les financements privés représentent une part importante des investissements totaux dans les financements de l'action climatique. Jusqu'à présent, ces investissements n'étaient pas pris en compte dans la plupart des analyses des financements de l'action climatique, en raison de la faible disponibilité des données (PNUD, 2012). Cartographier les engagements du secteur privé permettrait d'identifier les parties prenantes concernés - investisseurs, entreprises, producteurs, commerçants -, ainsi que les instruments financiers utilisés - financement par actions, par emprunt ou par capitaux propres. Les dépenses dans l'agriculture et la forêt incluent souvent à la fois un fonds de roulement et des dépenses en capital, financées par les fonds propres du producteur. Les sources de financement en amont pour les producteurs peuvent inclure des prêteurs officiels et informels. Les promoteurs des projets d'utilisation durable des terres peuvent être financés par une combinaison de fonds propres, de subventions et de dettes.

Questions clés à se poser :

- ▶ Quelles sont les principales filières actives dans les secteurs de l'utilisation des terres ?
- ▶ Quels sont les principaux instruments et politiques utilisés pour encourager les investissements privés ?
- ▶ D'où proviennent principalement les investisseurs (nationaux/internationaux) ?
- ▶ Existe-t-il des données disponibles sur le montant des investissements ? Existe-t-il des institutions/organisations collectant des données pertinentes ?

Les principales parties prenantes à prendre en compte sont :

- Investisseurs institutionnels, y compris les institutions financières commerciales et les fonds (d'impact)
- Producteurs, y compris les entreprises, les ménages et les exploitations familiales
- Porteurs de projet
- Prestataires de services, commerçants, syndicats ou associations industrielles
- Société civile, par exemple les ONG, les universités et les centres de recherche, les autorités religieuses, les associations caritatives/philanthropiques
- Fonds et banques commerciales (nationales et internationales)

Les principaux instruments financiers à analyser sont :

- Allocations sur les marchés subventionnés
- Prêts
- Obligations
- Fonds propres
- Garanties

Cartographier les flux d'investissement du secteur privé reste un exercice très ambitieux pour la plupart des pays, les données étant rares et difficiles à comparer. Il n'existe pas de méthodologie établie pour quantifier les investissements privés dans l'utilisation des terres, et la recherche dans ce domaine nécessite beaucoup de ressources. Certaines organisations ont, notamment Lowder et al. (2015), Forest Trends (2015), ainsi que les travaux du COWI pour l'Union européenne (COWI, 2018) qui examinent plus en détail les investissements privés de la REDD+.

Les difficultés rencontrées pour intégrer les données des financements privés incluent l'absence de bases de données centralisées et accessibles au public, nécessitant une collecte de données ascendante, qui sera probablement également fastidieuse selon les secteurs ou périmètres géographiques pertinents, en raison du grand nombre d'acteurs concernés et des préoccupations de confidentialité. Il est également compliqué de comprendre ce qui doit être mesuré et quand, en ce qui concerne les dépenses et les investissements privés, par exemple fonds de roulement versus investissements en capital. Une option peut être de se rabattre sur des proxys tels que le volume et le prix des produits vendus, car ils englobent les investissements réalisés tout au long de la chaîne de valeur. Il s'agit toutefois d'une solution imparfaite, car elle intègre les recettes d'une année donnée, mais pas les investissements, et elle est donc incomparable avec les données relatives aux décaissements annuels ou aux engagements du côté public.

1.4 Quelles sont les données disponibles ?

La compréhension des données disponibles est un facteur clé pour la définition du périmètre :

- ▶ Quelles sont les sources de données déjà accessibles couvrant les secteurs ou les activités concernées ?
- ▶ Quelles données supplémentaires pourraient être collectées ?

Il est utile de commencer à répertorier les sources de données potentielles pour les différentes sources de financement, acteurs et instruments financiers.

Toute analyse budgétaire préexistante dans le cadre d'un examen des dépenses publiques liées au climat (CPEIR) du PNUD, d'un examen des dépenses publiques (PER) de la Banque mondiale ou d'un cadre de financement du changement climatique (CCFF) du PNUD, fournit également une base utile pour connaître les sources de données existantes.

De plus amples informations sont disponibles dans le Module 5 sur la collecte de données et à l'Annexe I.

1.5 Quelles sont les ressources nécessaires ?

Lorsque vous discutez du périmètre potentiel de l'étude, il est important de prendre en compte le temps et les ressources nécessaires pour les différentes options discutées précédemment.

1.5.1 Exigences de calendrier

Le Tableau 4 fournit une estimation de la plage de temps nécessaire à l'analyse avec une équipe composée de deux à quatre experts principaux. Les ressources nécessaires varient grandement en fonction de la disponibilité données et de l'engagement des parties prenantes, de la taille de la juridiction et de la complexité du périmètre de l'analyse ou des secteurs concernés. Le travail peut être rationalisé une fois la méthodologie établie par le recours à de l'expertise locale, connaissant bien les différentes sources de données et capable d'établir les liens avec les fournisseurs de données.

Tâche	Temps	Homme/jour
Définition du périmètre	0,5 - 1,5 mois	5 - 60
Engagement des parties prenantes	1 - 2 mois au cours du travail	10 - 40
Ebauche de cartographie	0,5 - 1 mois	5 - 20
Collecte des données	3 - 5 mois	20 - 150
Traitement des données	1 - 2 mois	10 - 40
Analyse des données et présentation	2 - 3 mois	10 - 50
Utilisation des résultats	1 - 3 mois	10 - 40
Total	9 - 15 mois	70 - 420

Tableau 4 :
Estimations en homme/jour pour préparer une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres

Voici d'autres considérations relatives aux ressources à prendre en compte :

- Si la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres doit être faite périodiquement, il est alors logique d'explorer la manière dont le premier exercice peut créer des itérations futures. Par exemple, accorder plus de temps pour tester le processus de collecte des données pourrait conduire à automatiser ce processus à l'avenir, avec l'introduction de « marqueurs climatiques » dans la base de données du budget de l'État ou avec l'augmentation de la fréquence des enquêtes préparées par les instituts statistiques
- Un compromis sur le niveau de certitude requis pour la première cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peut faire gagner du temps au départ, et la qualité peut être améliorée à chaque itération
- Le niveau de détail et d'exactitude visé par le travail doit être mis en perspective avec la disponibilité des ressources
- Certaines sources de données clés, telles que les ministères, nécessitent l'affectation de personnel interne dédié pour aider au travail de collecte des données

1.5.2 Compétences requises de l'équipe de projet

La taille de l'équipe requise dépendra également des compétences de ses membres, de l'implication et de la participation des principales parties prenantes, telles que le ministère des Finances ou du Budget et le ministère du Plan, qui peuvent faciliter l'accès aux données et leur interprétation.

Expérience et compétences requises

- Expérience de travail avec le gouvernement concerné sur les politiques publiques liées à l'agriculture et/ou aux questions liées aux forêts
- Compréhension des besoins en financement public et privé et des pratiques existantes dans les secteurs concernés

Expérience en gestion des finances publiques

- Compréhension de la structure budgétaire, du système fiscal, des incitations fiscales, des véhicules d'investissement privé, etc.
- Excellent réseau de contacts avec les ministères concernés, les institutions financières privées, les experts, les fournisseurs de données, etc.
- Compétences en analyse de données quantitatives

Expériences et compétences complémentaires

- Expérience dans l'utilisation d'un logiciel pour visualiser les flux financiers
- Expérience antérieure de la cartographie et du suivi des flux qualitatifs et quantitatifs des financements publics et privés, au niveau mondial et national

Modèle 1 - Liste des questions de cadrage



Modèle 1 - Liste des questions de cadrage

Questions	Réponses
Quels sont les objectifs généraux, le contexte et les politiques qui encadrent le travail ?	
Quels sont les objectifs politiques spécifiques de la cartographie ? Comment les résultats sont-ils susceptibles d'être utilisés ?	
L'analyse devrait-elle prendre en compte les activités d'atténuation du changement climatique et/ou les activités d'adaptation liées à l'utilisation des terres ?	
La cartographie inclura t-elle également le financement des activités motrices de la déforestation ou qui pourraient en être la cause ? (financements liés aux activités conventionnelles (« business as usual »))	
Quels sont les secteurs ou les filières agricoles qui présentent un intérêt ?	
Quelle devrait être le périmètre géographique, par exemple national, provincial, etc. ?	
Quelle période l'analyse devrait-elle couvrir ? S'agira-t-il d'une approche ponctuelle ou pluriannuelle ?	
Quelles seront les sources de financement incluses ?	
Quel est le type de financement qui sera évalué ?	
Idées préliminaires sur les sources de données et les principales parties prenantes à impliquer	
Ressources disponibles (budget, ressources humaines)	

MODULE 2:

Développement d'une stratégie d'engagement des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes est essentiel à chaque étape du processus, afin de créer une appropriation et une adhésion aux résultats de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, et de traduire les résultats en recommandations politiques.

OBJECTIF DU MODULE

Développer une idée de qui impliquer, pourquoi et à quelle fréquence.

Le processus d'élaboration de la cartographie des flux financiers liés à l'utilisation des terres est souvent aussi important, sinon plus, que les résultats obtenus. En effet, délimiter le périmètre analytique de l'analyse et évaluer le rôle des différents acteurs ou des impacts attendus des investissements, requiert des discussions transparentes et participatives entre les secteurs.

Les résultats de ces discussions peuvent éclairer divers processus au-delà de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, et renforcer la confiance et la coordination entre les parties prenantes. Atteindre un consensus grâce à l'engagement continu des parties prenantes est essentiel pour garantir que la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres : (a) fournisse une base factuelle et convaincante pour l'élaboration des politiques publiques ; (b) soit effectivement utilisée comme base factuelle pour l'élaboration des politiques et pour le dialogue et la collaboration intersectoriels ; et c) renforce l'appropriation de l'analyse par les pays, ce qui augmentera son impact sur le dialogue politique. L'engagement des parties prenantes est également essentiel pour aider à identifier les sources de données et faciliter leur accès.

L'équipe du projet devrait élaborer un plan d'engagement des parties prenantes indiquant qui sera impliqué, pourquoi, quand et comment, en tenant compte des étapes cruciales du cycle de vie du projet. Un modèle est fourni ici avec des informations supplémentaires.

QUESTIONS CLÉS

2.1 Qui devrait être impliqué et pourquoi ?

2.2 Comment et quand les parties prenantes devraient-elles être impliquées ?

MODÈLES



Télécharger le **Modèle 2** - Identification des parties prenantes et modalités d'engagement



Télécharger le **Modèle 3** - Liste des contacts et registre des parties prenantes

2.1 Qui devrait être impliqué et pourquoi ?

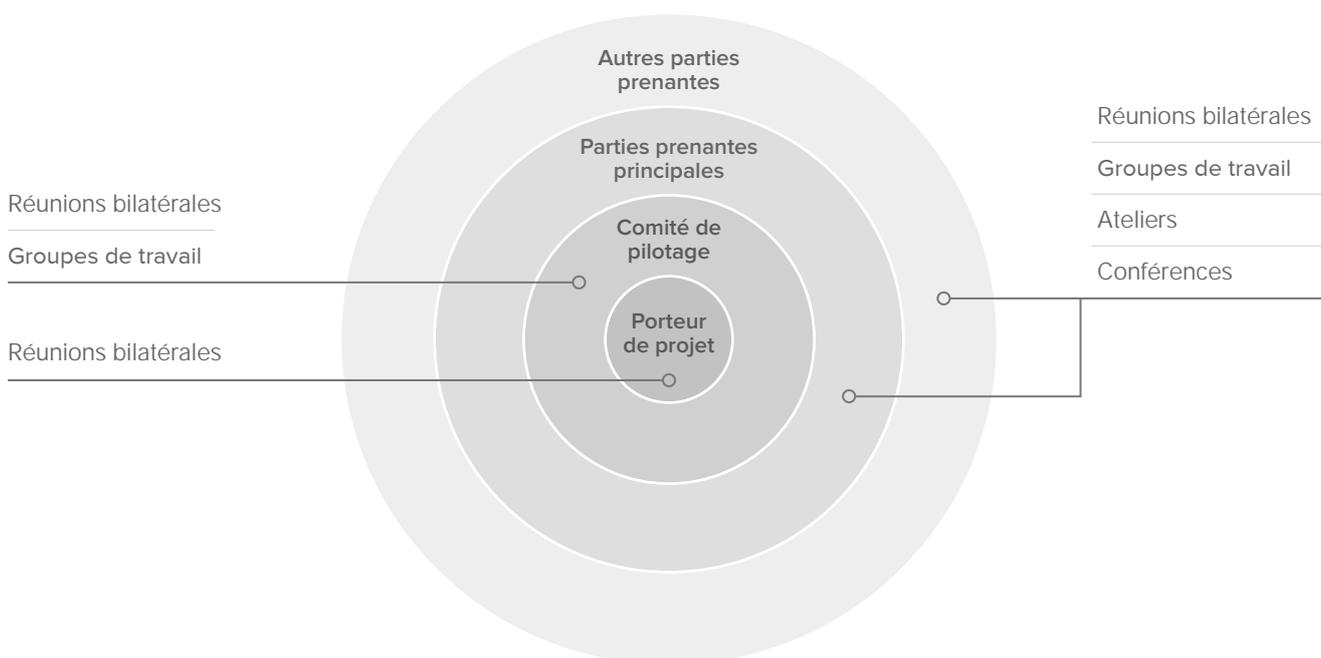
En fonction des objectifs et du périmètre de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, les principales parties prenantes peuvent inclure :

- Acteurs nationaux du secteur public (ministères, administrations locales, organismes/ entreprises/banques publiques, fonds nationaux)
- Acteurs internationaux du secteur public (bailleurs bilatéraux, fond/organisme multilatéral, institution financière de développement multilatérale/régionale/bilatérale)
- Acteurs du secteur privé (secteur financier, producteurs/prestataires de services, associations industrielles, syndicats)
- Acteurs de la société civile (ONG, universités et centres de recherche, autorités religieuses, collectivités locales)

Différents acteurs ont des rôles, des intérêts, un accès à l'information et des réseaux différents. Tenez compte des questions suivantes lorsque vous décrivez et regroupez les parties prenantes potentielles.

- ▶ Pourquoi est-il important d'impliquer cette partie prenante (ce groupe) ? Quel serait son rôle ?
- ▶ Quels pourraient être les défis pour engager cette partie prenante (ce groupe) ? Par exemple, ont-ils le temps de s'engager dans une telle étude ? Existe-t-il plusieurs départements au sein de l'organisation qui doivent être consultés ensemble ou séparément ?
- ▶ Quel est l'intérêt principal de cette partie prenante (ce groupe) ? Quels sont les avantages/incitations pour chaque partie prenante (groupe) à s'engager et à partager des informations et des données ? Les motivations potentielles des participants peuvent par exemple être de faire connaître leurs activités, d'attirer des financements ou une assistance technique, d'assurer une cohérence entre les secteurs ou des organisations, ou de garantir l'efficacité et l'impact de leurs activités.
- ▶ Comment la partie prenante devrait-elle être engagée et à quel niveau ? L'équipe de projet a-t-elle les contacts nécessaires au bon niveau ? Par exemple, en cas de contact avec un ministère, il est souvent nécessaire d'être introduit (généralement à un haut niveau via un autre ministère qui serait idéalement l'un des porteurs du projet).

Le Schéma 5 illustre les différents groupes d'acteurs à prendre en compte et les moyens d'engagement.



▲ Schéma 5: Groupes d'acteurs à prendre en compte et moyens d'engagement

2.1.1 Porteur de projet

Raisons

L'équipe de projet doit identifier une organisation porteuse du projet et un ensemble de personnes au sein de l'organisation qui s'intéressent fortement à l'objectif de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Le porteur peut être le bailleur de fonds ou le client du travail, ou l'homologue principal et bénéficiaire du projet.

Le porteur doit être bien placé pour influencer les processus politiques pertinents et il doit être familiarisé avec l'environnement politique dans la région concernée. Idéalement, ce porteur de projet disposerait d'un réseau solide de contacts clés et d'une certaine autorité vis-à-vis des ministères, ainsi qu'avec les partenaires extérieurs et le secteur privé.

Le porteur de projet-type peut être un ministère de coordination – tels que le ministère des Finances ou du Budget, le ministère du Plan, le cabinet du Président/Premier Ministre, ou des ministères sectoriels ayant un grand intérêt pour l'étude, tels que le ministère de l'Environnement ou de la Forêt. Le porteur de projet serait, en principe, une entité gouvernementale chargée de garantir l'accès aux données des finances publiques.

Rôle

Le porteur de projet joue un rôle de premier plan dans la conception et la mise en œuvre du projet. Il participe à la prise de décision concernant le projet (périmètre, processus de définition, élaboration de recommandations politiques, etc.), il fournit des conseils et des informations en retour sur l'analyse, il soutient l'engagement des parties prenantes et l'accès aux données et informations, il veille à ce que l'analyse développée soit conforme à ses objectifs et à ce que les résultats soient pris en compte par le gouvernement et ses partenaires.

Le porteur de projet contribue à faire avancer le projet sur le plan politique, il fournit des conseils techniques et il facilite l'accès aux données et l'engagement avec les principaux experts et responsables. Le porteur de projet s'approprie le travail et suscite un intérêt pour l'approche et les résultats obtenus dans son institution.

Défis

Les hauts fonctionnaires n'ont probablement pas le temps de s'engager dans le processus et devraient être sollicités à un haut niveau pour obtenir des informations et des conseils sur les décisions clés, plutôt que sur les détails techniques. De préférence, les hauts fonctionnaires délégueront un membre du personnel dédié à l'équipe du projet pour l'aider dans des tâches plus concrètes et accéder aux informations.

2.1.2 Comité de pilotage

Raisons

Bien que nous vous recommandions d'identifier un porteur principal dans l'intérêt d'une prise de décision simplifiée, l'équipe chargée de l'étude peut décider de créer un comité de pilotage composé d'organisations clés. En collaboration avec le porteur de projet, les membres du comité de pilotage contribuent à renforcer l'adhésion et l'appropriation par le pays, ainsi qu'à guider le travail de l'équipe de projet.

Le comité de pilotage est généralement composé de trois à six représentants d'institutions clés, éventuellement des ministères de coordination tels que le ministère des Finances ou du Budget, le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture, le ministère du Plan ou le cabinet du Président ou Premier Ministre (y compris le porteur de projet), un représentant des partenaires de développement internationaux et un représentant du secteur privé. Le choix des représentants devrait également être lié aux sources de données clés de l'étude, car les membres du comité de pilotage seraient susceptibles de soutenir la collecte et l'accès aux données.

Rôle

Les comités de pilotage peuvent participer à la définition initiale des objectifs et du périmètre, ainsi qu'à la validation intermédiaire et finale des résultats. Le comité de pilotage veille à ce que le projet soit aussi pertinent que possible en termes de politique publique et augmente l'appropriation par le pays.

La validation des résultats par le comité de pilotage peut permettre un contrôle qualité, aider à interpréter les données et accroître la pertinence politique des recommandations.

Défis

Les fonctionnaires et les experts disposent probablement de peu de temps pour s'engager dans l'étude et il convient de rechercher tous les moyens possibles en termes de temps et d'implication demandée. Les réunions doivent être programmées longtemps à l'avance avec une description claire du retour d'information demandé.

2.1.3 Principales parties prenantes

Raisons

Les principales parties prenantes incluent un groupe plus large d'institutions susceptibles de s'intéresser à l'objectif de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres et d'influencer les processus politiques concernés. Ils constituent des sources essentielles d'informations et de données pour l'analyse. Ils ont également une influence sur les processus politiques ou sur les décisions de financement de projets/programmes/institutionnels.

Ils s'agit généralement du ministère des Finances ou du Budget, du ministère du Plan, du cabinet du Président ou Premier Ministre, du ministère de l'Environnement, des ministères sectoriels (ministère des Forêts, de l'Énergie, de l'Industrie et de l'Eau), des organismes gouvernementaux, y compris les instituts statistiques, des administrations locales, des partenaires de développement, des institutions et des fonds financiers, des entreprises publiques, des organisations spécialisées de la société civile et des associations représentant le secteur privé.

Les experts (souvent locaux) en gestion des ressources naturelles, et financements, constituent un autre groupe d'acteurs clés. Ces experts peuvent fournir des conseils et

un soutien précieux pour aider à identifier les contacts clés et les sources de données, ainsi que pour aider à analyser les données et à en tirer des conclusions politiques. Ils peuvent fournir une expertise pour des étapes particulières de l'analyse ou tout au long de celle-ci, par exemple une expertise du système des finances publiques du pays. Ils ont peut-être déjà participé à des revues budgétaires antérieures ou à des analyses des sectorielles, sur lesquelles l'équipe de projet peut s'appuyer.

Rôle

Les principales parties prenantes doivent être averties des résultats de l'analyse et être tenues informées de ceux-ci. Elles peuvent également contribuer à guider et à soutenir la collecte et l'analyse des données, ainsi que l'interprétation des résultats.

Les principales parties prenantes peuvent également jouer un rôle important dans l'élaboration de la typologie et des définitions pertinentes des financements liés à l'utilisation des terres, utilisées dans l'analyse (voir le Module 3). La participation de plusieurs acteurs et la recherche d'un consensus tout au long du processus constituent un élément important pour renforcer l'appropriation des résultats de l'étude et éclairer divers processus politiques.

Défis

Les fonctionnaires et les experts disposent probablement de peu de temps pour s'engager dans l'étude. Cela doit être pris en compte en termes de temps et d'implication demandée. Une solution peut être de demander des réunions bilatérales axées sur l'institution concernée, ainsi que des réunions de travail régulières pour ceux qui souhaitent plus s'impliquer dans le processus.

Certaines organisations peuvent avoir initialement un intérêt limité pour l'étude, auquel cas une sensibilisation minutieuse et ciblée est nécessaire pour en communiquer les bénéfices potentiels. L'équipe du projet doit peut-être aussi solliciter l'aide d'autres parties prenantes pour se faire connaître.

2.1.4 Autres parties prenantes

Raisons

Parmi les autres parties prenantes susceptibles d'être intéressées par l'analyse figurent des ONG, des chercheurs et des producteurs.

Rôle

Ces autres parties prenantes doivent être informées des résultats de l'analyse, car elles peuvent diffuser et mettre en œuvre les recommandations politiques.

2.2 Comment et quand les parties prenantes doivent-elles être impliquées ?

2.2.1 Jalons de l'engagement

L'engagement et la consultation doivent être itératifs et se poursuivre tout au long du processus, mais il existe des étapes cruciales dans le cycle de vie du projet qui nécessitent une planification minutieuse en ce qui concerne le nombre et le type de parties prenantes à impliquer, comme décrit dans le Schéma 6 :

- Réunion de lancement
 - Définition initiale des objectifs, délimitation du périmètre de l'analyse
 - Doit être animée par le pays pour garantir que l'analyse créée répondra à ses besoins, et impliquer le porteur de projet et le comité de pilotage
- Lancement du projet
 - Fournir une plate-forme pour discuter de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres avec plusieurs parties prenantes
 - Collaborer avec les fournisseurs de données clés
- Élaboration de la définition
 - Une consultation est nécessaire pour développer et tester la définition développée par l'équipe
- Collecte des données
 - Une sensibilisation est nécessaire pour recueillir et comprendre les données
 - Vérifier la nature des activités financées pour soutenir la catégorisation des données
- Analyse des données, y compris le partage des résultats provisoires ou temporaires
 - Une sensibilisation est nécessaire pour vérifier les résultats préliminaires et élaborer des recommandations politiques
- Utilisation des résultats, notamment la publication
 - Diffuser les résultats finaux
- Formation
 - Formation au sein de l'organisation porteuse de projet et des autres parties prenantes concernées pour s'assurer qu'elles peuvent utiliser les résultats pour alimenter les processus politiques et, si nécessaire, reproduire le travail à l'avenir

2.2.2 Formes d'engagement

Les formes d'engagement des parties prenantes peuvent varier, des réunions bilatérales ou d'équipe jusqu'aux plus grands groupes de travail, en passant par les ateliers/séminaires, en fonction de l'objectif et des participants.

Les réunions bilatérales ou d'équipe permettent des discussions et une consultation approfondie. En tant que tel, ce format est idéal pour la collecte d'information, la recherche de commentaires sur les résultats préliminaires et la discussion sur les implications politiques. Ces réunions peuvent prendre beaucoup de temps car plusieurs sessions sont nécessaires pour atteindre tous les acteurs concernés et obtenir toutes les informations nécessaires.

Les ateliers de plus grande taille sont idéaux lorsqu'un groupe d'acteurs plus important doit être consulté et/ou lorsque vous souhaitez encourager le dialogue entre les parties prenantes de différentes organisations sur des sujets particuliers. Les ateliers requièrent généralement plus d'organisation et de ressources pour couvrir l'hébergement, la restauration, etc. Ce format permet certaines discussions, mais le temps peut être limité à moins que des sessions parallèles soient organisées et que les informations reçues soient correctement documentées.

Les groupes de travail peuvent constituer une alternative aux ateliers bilatéraux de plus

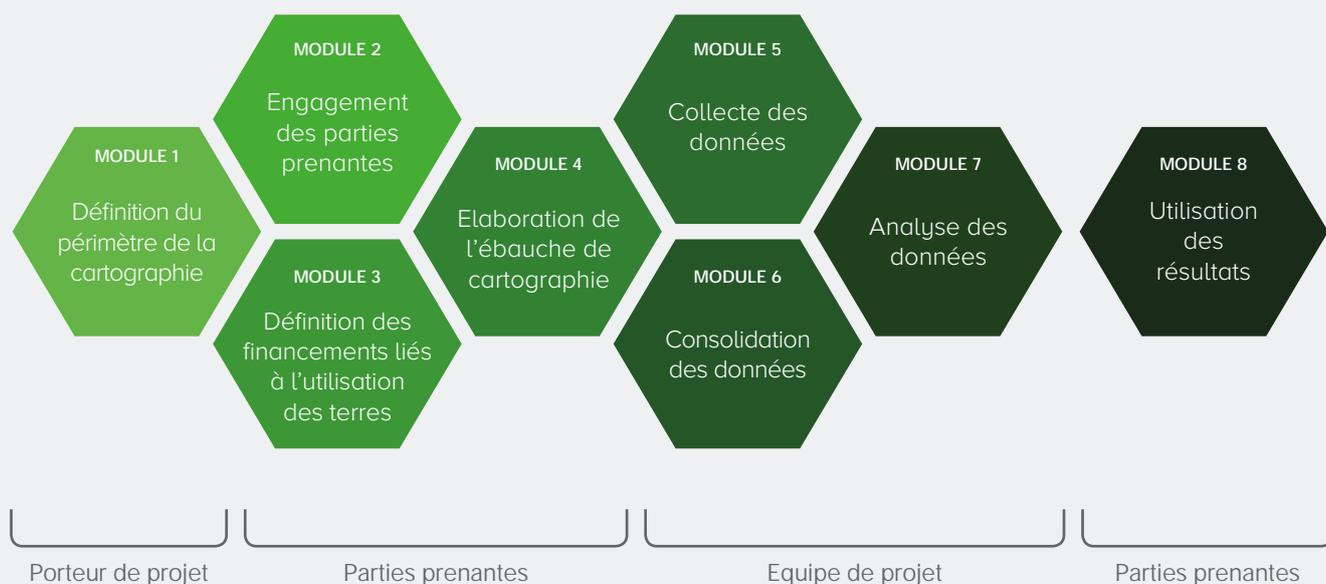
grande envergure, et permettent à l'équipe chargée de l'étude de réunir efficacement des groupes d'experts mixtes. Ces groupes de travail peuvent être composés d'experts techniques sélectionnés et de fonctionnaires représentant leurs organisations. Si la disponibilité le permet, idéalement, les mêmes membres se rencontrent à plusieurs reprises pour fournir des commentaires et des conseils à l'équipe chargée de l'étude, et servent de références et d'ambassadeurs du travail accompli dans leurs organisations. De cette manière, le groupe de travail peut agir comme une sorte de comité de pilotage pour orienter la direction de l'étude. Ce type d'arrangement est particulièrement utile pour les discussions techniques détaillées sur les définitions et les activités lors de l'élaboration de la typologie de l'étude (voir le Module 3).

Dans la mesure du possible, l'engagement des parties prenantes doit être poursuivi par le biais des structures participatives existantes, par exemple des groupes de travail sectoriels, des comités REDD+, des groupes REDD+ multipartites, des groupes de coordination des bailleurs ou des plates-formes de filières. Cela garantit l'appropriation et l'utilisation des résultats au-delà du projet de recherche.

Pour des mises à jour moins interactives, il est possible d'utiliser les e-mails, les sites web et des webinaires.

Il est important de noter que l'engagement des parties prenantes constitue un élément crucial de tout exercice de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres et qu'il faut beaucoup de temps pour la coordination, la mise en œuvre et le suivi des efforts de mobilisation. En outre, l'équipe du projet peut prévoir un budget pour les grands événements, qui couvrirait les coûts d'hébergement, de restauration, de transport, etc.

Schéma 6 :
Engagement des parties prenantes tout au long des modules



Modèles - Plan d'engagement des parties prenantes



Des modèles d'engagement des parties prenantes sont fournis à l'équipe de projet pour qu'elle puisse les adapter et les modifier en fonction du cadre de leur projet et du contexte juridique.

Modèle 2 - Identification des groupes de parties prenantes et modalités d'engagement

Groupe de parties prenantes	Porteur de projet	Comité de pilotage	Principales parties prenantes	Autres parties prenantes
Organisations membres	Ministère des Finances, ministère de l'Environnement/Forêt, ministère du Plan ou cabinet du Premier Ministre	Ministère des Finances, ministère du Plan, cabinet du Premier Ministre, principaux ministères sectoriels (ministère de l'Environnement et/ou de l'Agriculture), un représentant des partenaires de développement internationaux et un représentant du secteur privé	Ministère des Finances ou du Budget, ministère de l'Environnement, ministère du Plan ou cabinet du Premier Ministre, ministères sectoriels (ministère des Forêts, de l'Énergie, de l'Industrie, de l'Eau, des Mines, de l'Aménagement du territoire), organismes gouvernementaux, instituts statistiques, administrations locales, partenaires de développement, fonds et institutions financières, entreprises publiques, associations industrielles et du secteur privé, experts (locaux)	ONG, chercheurs et producteurs
Rôle	Orientation et soutien de haut niveau pour la définition du périmètre et la mise en œuvre des recommandations, la collecte et l'analyse des données, ainsi que pour l'interprétation des résultats	Orientation et soutien de haut niveau pour la définition du périmètre et la mise en œuvre des recommandations, la collecte et l'analyse des données, ainsi que pour l'interprétation des résultats	Guide et assistance pour la collecte et l'analyse des données, ainsi que pour l'interprétation et la mise en œuvre des résultats. Soutien à l'élaboration de la typologie	Soutenir la diffusion et suivre/influencer la mise en œuvre des recommandations politiques
Défis	Temps Implication politique Capacité d'influence d'autres acteurs	Temps Implication Représentativité	Temps Intérêt Absence de groupes de travail déjà en place	Intérêt
Forme d'engagement	Réunions bilatérales, ateliers, etc.	Réunions en petits groupes, ateliers, etc. Informations par e-mail, sites web et webinaires	Réunions bilatérales, ateliers, etc. Informations par e-mail, sites web et webinaires Réunions de groupe de travail	Ateliers, etc. Informations par e-mail, sites web et webinaires
Phase de projet	Toutes	Toutes	Toutes à partir de la collecte de données	Dissémination
Fréquence/calendrier	Très fréquent Hebdomadaire	Moins fréquent Trimestriel/mensuel	Occasionnel, mais probablement itératif, pour avoir accès aux bonnes personnes et informations	Occasionnel (notamment à la fin de l'étude)



Modèle 3 - Liste des contacts et registre des parties prenantes

Groupe de parties prenantes	Nom de l'organisation	Point de contact clé – nom, fonction, coordonnées	Forme d'engagement en détail	Registre des engagements (dates et détails clés pour le suivi)
Porteur de projet/ Comité de pilotage/ Principale partie prenante/Autre	XYZ	XYZ	1. Invitation au lancement du projet 2. Lettre officielle du ministre X demandant une réunion de présentation présentielle 3. Réunion de présentation présentielle 4. Réunions bilatérales départementales pour discuter de la catégorisation des programmes selon la définition de l'étude	
Porteur de projet/ Comité de pilotage/ Principale partie prenante/Autre	XYZ	XYZ		
Porteur de projet/ Comité de pilotage/ Principale partie prenante/Autre	XYZ	XYZ		
Porteur de projet/ Comité de pilotage/ Principale partie prenante/Autre	XYZ	XYZ		

MODULE 3:

Développement d'une définition des financements liés à l'utilisation des terres

La définition des financements liés à l'utilisation des terres spécifie les secteurs et les activités inclus dans l'analyse, au travers d'une typologie détaillée des activités d'utilisation des terres considérées comme alignées, non-alignées ou potentiellement alignées avec les objectifs de réduction de la déforestation.

OBJECTIF DU MODULE

Comprendre les options et les principaux aspects à prendre en compte pour élaborer une définition et une typologie des financements liés à l'utilisation des terres.

Le Module 1 a fourni des orientations pour définir le périmètre de l'analyse. Dans ce module, vous allez développer une définition détaillée pour guider l'analyse des données. Cela impliquera de spécifier les secteurs et les activités pertinentes qui sont dans le périmètre de l'étude au travers du développement d'une typologie qui permettra de classer les flux financiers selon leur niveau de cohérence les objectifs de la politique juridique ou nationale.

Les choix des secteurs et des activités à prendre en compte dans la définition des financements liés à l'utilisation des terres, ainsi que les décisions sur la manière de déterminer l'alignement des financements aux objectifs politiques, devraient être fondés sur une compréhension approfondie de l'utilisation des terres et des changements d'affectation des terres. La typologie peut également s'appuyer sur les cadres nationaux et internationaux existants.

L'engagement continu des parties prenantes est essentiel pour élaborer une définition utile, précise et acceptée des financements liés à l'utilisation des terres.

QUESTIONS CLÉS

- 3.1** Quelles seraient les étapes à suivre pour élaborer une définition détaillée de l'utilisation des terres liée au climat, au niveau national/juridictionnel ?
- 3.2** Quels sont les secteurs et les activités considérés comme désalignés/alignés/alignés sous condition ?

3.1 Étapes pour développer une typologie détaillée des activités liées à l'utilisation des terres

3.1.1 Catégorisation

Comme indiqué dans le Module 1, il s'agit d'abord de décider quel type d'activités d'utilisation des terres entrent dans le périmètre de l'analyse. En général, trois types d'activités liées à l'utilisation des terres peuvent être envisagés. Ceux-ci peuvent être définis comme :

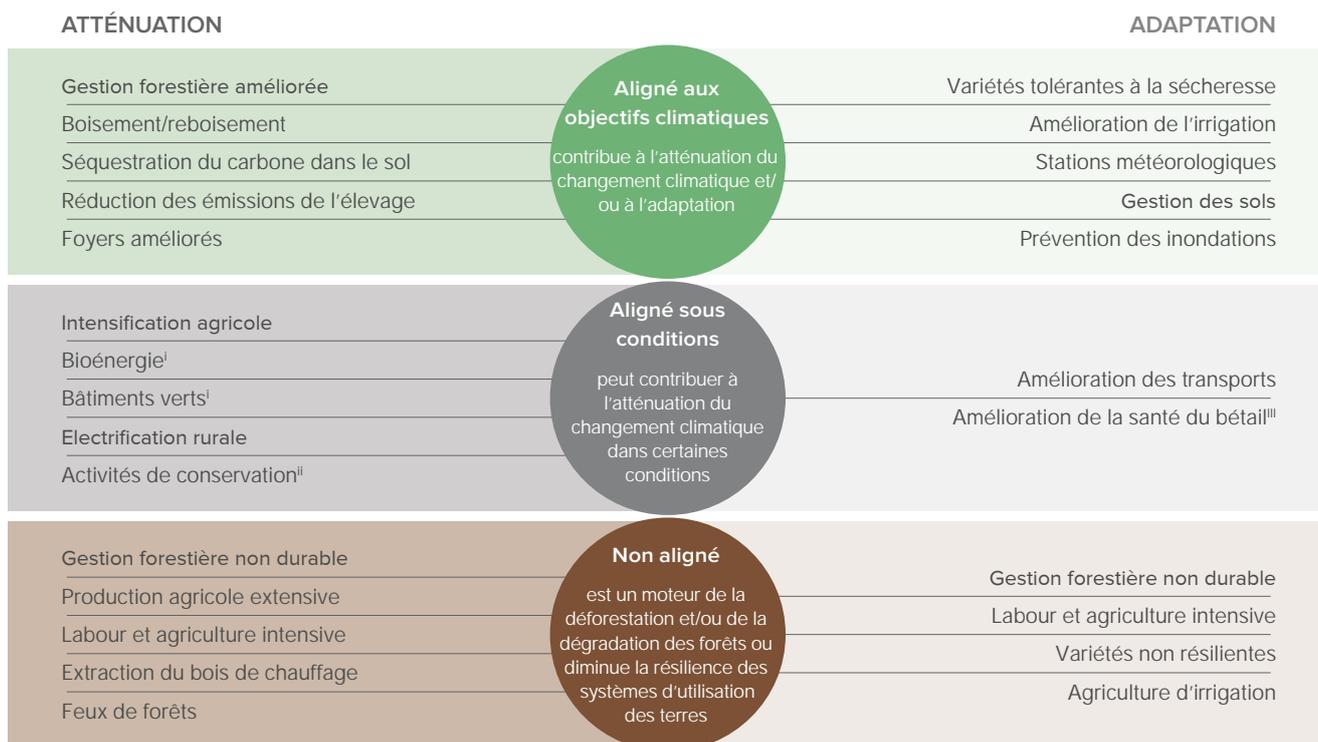
- **Les activités « vertes » ou alignées sur les objectifs climatiques liées aux forêts**, qui contribuent à l'atténuation du changement climatique en augmentant les absorptions d'émissions de GES ou en réduisant les émissions de GES issues de l'agriculture et de la forêt. Le boisement/reboisement, la gestion durable des forêts, l'agriculture zéro déforestation et les solutions de cuisson propres telles que le gaz de pétrole liquéfié, les foyers améliorés² sont des exemples d'activités alignées sur le climat. Dans le cadre plus large des financements liés au climat, cela pourrait également inclure les activités qui augmentent la résilience et l'adaptation aux impacts du changement climatique, ainsi que les activités qui contribuent à l'atténuation du changement climatique dans les secteurs d'usage des sols.
- **Les activités « grises » ou à alignement conditionnel** sont souvent liées indirectement aux moteurs de la déforestation et peuvent contribuer à la réduire, mais seulement sous certaines conditions. Il s'agit par exemple de l'intensification agricole, la bioénergie et l'exploitation du bois. L'intensification agricole, par exemple, peut contribuer à l'atténuation du changement climatique en augmentant la production sur les terres existantes, réduisant ainsi la pression sur les forêts environnantes. Cependant, si elle n'est pas accompagnée d'un aménagement du territoire et des sauvegardes nécessaires, l'intensification agricole peut entraîner une augmentation de la valeur des terres et une incitation à une plus grande conversion des forêts en terres agricoles.
- **Activités « brunes » ou non-alignées sur le climat**, qui entraînent la déforestation ou la dégradation des forêts. Ces activités varient selon les pays. Elles sont communément appelées moteurs de déforestation et de dégradation des forêts. La production agricole extensive, la gestion non durable des forêts, le développement des infrastructures, et la coupe illégale de bois, sont des exemples d'activités d'utilisation des terres non-alignées sur le climat. Dans une définition plus large des financements liés à l'utilisation des terres, cela pourrait également inclure des activités qui ne sont pas adaptées aux impacts du changement climatique ou qui réduisent la résilience des écosystèmes, ce qui pourrait conduire dans le futur à une expansion sur de nouvelles terres.

Les activités liées à l'usage des sols et pertinentes pour le climat peuvent être classées selon ces trois catégories. Leur contribution relative à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique peut être représentée sous forme de cercles concentriques, les zones du centre contribuant fortement aux résultats en matière d'atténuation et d'adaptation, et les zones vers l'extérieur étant non-alignées avec les objectifs climatiques (voir Schéma 7).

La cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peut inclure toutes ou partie de ces catégories en fonction de l'objectif souhaité de l'analyse. Le suivi des activités liées à l'utilisation des terres alignées sur les objectifs climat peut améliorer la compréhension globale de l'ampleur des financements fournis pour soutenir les efforts de conservation des forêts et de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. L'analyse des activités non-alignées ou potentiellement alignées permet d'appuyer la réorientation des financements existants vers des investissements plus durables.

La catégorisation des activités et la réflexion sur les conditions de leur alignement permet d'alimenter la réflexion sur les mesures de lutte contre la déforestation.

² Des effets de rebond potentiels devront peut-être être pris en compte pour ces deux activités.



▲
Schéma 7 : Définition de l'utilisation des terres liée au climat, comprenant les activités alignées, alignées sous condition et non-alignées

Remarque : Les activités répertoriées ne sont que des exemples et dépendent du contexte. Certaines activités peuvent être alignées dans un pays et non-alignées dans un autre contexte.

3.1.2 Revue du contexte et consultations

L'élaboration d'une définition détaillée de l'utilisation des terres liée au climat pour la région concernée, au niveau national et/ou juridictionnel, nécessite une revue du cadre national et international et des consultations approfondies avec les acteurs concernés, afin de dresser une liste détaillée des activités entrant dans le périmètre de l'analyse.

Les activités non durables (communément appelées moteurs de déforestation et de dégradation des forêts) sont souvent identifiées dans la stratégie nationale REDD+ d'un pays. Elles aident à définir le contexte général de l'analyse. Les activités alignées sur le climat peuvent être identifiées lors d'une évaluation des stratégies et des approches visant à lutter contre les moteurs de la déforestation, ou par le biais d'une analyse des possibilités d'accroître les stocks de carbone forestier, par exemple au travers de programmes de boisement et de reboisement. Dans le contexte d'une stratégie REDD+ nationale ou juridictionnelle, ces activités pourraient être définies comme des politiques et des mesures REDD+ dans divers secteurs. Les activités alignées sous condition sont les plus difficiles à identifier, et elles peuvent être alignées ou non-alignées selon des facteurs bien spécifiques.

S'il existe des différences entre les définitions, les politiques ou les objectifs internationaux et nationaux, il est important d'engager un dialogue avec les parties prenantes concernées afin de remédier à ces différences. Par exemple, les objectifs de croissance de la production agricole peuvent être au cœur des plans de développement du gouvernement, mais ils peuvent également entrer en conflit avec les objectifs de réduction de la déforestation. Dans tous les cas, il est utile de veiller à ce que les zones de conflit potentielles soient clairement distinguées dans les différentes catégories d'activités de suivi, par le biais de catégories de sous-secteurs spécifiques, afin de permettre une analyse flexible.

Toutes les politiques, stratégies et programmes liés au climat et à l'usage des terres doivent être identifiés et examinés. Une liste de documents et de questions clés est fournie dans le **Module 1, Section 1.1**.

Cette revue permettra d'obtenir une vue d'ensemble détaillée des politiques nationales et/ou juridictionnelles relatives à l'utilisation des terres liée au climat, notamment leurs objectifs, leurs défis et l'état des lieux de leur mise en œuvre. Cette vue d'ensemble servira de base à la consultation des parties prenantes.

^I Peut contribuer à la réduction d'émission si les matières premières sont produites de manière durable

^{II} Il existe un risque de fuite en l'absence d'une gestion à l'échelle

^{III} Ne génère pas forcément des bénéfices en termes d'adaptation

3.2 Quels sont les secteurs et les activités considérés comme désalignés/alignés/alignés sous condition ?

3.2.1 Identification des activités alignées

Au cours de cette étape, l'équipe de projet définira une typologie détaillée des activités alignées sur le climat, pouvant être utilisée pour évaluer et catégoriser les données financières disponibles.

Le niveau de détail de la typologie doit correspondre au niveau de détail des informations disponibles sur les dépenses et les investissements. Par exemple, dans le secteur agricole, la principale division sectorielle sera probablement la production végétale et animale. Elle sera ciblée par différentes actions/programmes, par exemple l'intensification agricole, qui couvrent de nombreuses activités/mesures, telles que la formation aux bonnes pratiques agricoles. Et même ces activités/mesures peuvent être décomposées en différents types de dépenses et d'investissements, par exemple les coûts opérationnels.

Dans le cas où des définitions nationales ou juridictionnelles existent déjà, la typologie des activités alignées peut être dérivée des documents existants, tels que les stratégies et plans REDD+ ou de croissance verte. Parfois, ces plans ne sont pas suffisamment détaillés et des travaux supplémentaires peuvent être nécessaires pour affiner la typologie, jusqu'au niveau des activités.

Les standards internationaux relatifs à la définition des activités d'atténuation et d'adaptation dans les secteurs d'utilisation des terres sont des éléments importants pour l'élaboration d'une définition propre à chaque pays. Le Tableau 5 fournit trois exemples d'approches internationales qui pourraient constituer un point de départ utile pour les pays/juridictions qui élaborent leur propre typologie de financement.

Ces trois approches sont :

- Les définitions adoptées conjointement par le groupe des banques multilatérales de développement (BMD) et le Club de financement du développement international (IDFC) sur le suivi des financements liés à l'atténuation et à l'adaptation dans les domaines concernés de l'agriculture, de la sylviculture et de l'utilisation des terres (BMD/IDFC, 2015).
- La taxonomie de l'Initiative pour les obligations climat (CBI) est utilisée comme référence pour les émetteurs et investisseurs d'obligations vertes en rapport avec les activités agricoles et forestières (CBI, 2018).
- Une liste des activités d'atténuation et d'adaptation identifiées par CPI pour définir l'atténuation et l'adaptation de l'utilisation des terres (voir Falconer et al. 2015b).

Typologie des activités d'atténuation liées à l'utilisation des terres

<p>MDB/IDFC, 2015</p>	<p>Agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation d'énergie utilisée pour la traction (tel qu'un labour efficace), pour l'irrigation et pour d'autres processus agricoles • Projets agricoles améliorant les stocks de carbone existants (tels que la gestion des pâturages ; la collecte et l'utilisation des déchets agricoles ; des techniques de labourage réduites augmentant la teneur en carbone du sol ; la réhabilitation des terres dégradées ; la restauration des tourbières) • Réduction des émissions de gaz à effet de serre autres que le CO₂ provenant des pratiques et des technologies agricoles (par exemple réduction de l'utilisation d'engrais) <p>Boisement, reboisement et conservation de la biosphère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boisement (plantations) et agrosylviculture sur les terres non boisées • Reboisement sur des terres précédemment boisées • Activités de gestion durable des forêts qui augmentent les stocks de carbone ou réduisent l'impact des activités forestières • Projets de conservation et de restauration de la biosphère (y compris les paiements pour services écosystémiques) visant à réduire les émissions résultant de la déforestation ou de la dégradation des écosystèmes <p>Élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets d'élevage qui réduisent les émissions de méthane ou d'autres gaz à effet de serre, par exemple la gestion du fumier avec des biodigesteurs et des pratiques d'alimentation améliorées pour réduire les émissions de méthane <p>Biocarburants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de biocarburants, y compris le biodiesel et le bioéthanol, uniquement si des réductions nettes d'émissions peuvent être démontrées
<p>CBI, 2018</p>	<p>Agriculture réduisant les émissions de gaz à effet de serre, augmentant la séquestration du carbone dans le sol, améliorant la résilience au climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation d'eau • Réduction vérifiable de l'utilisation d'engrais • Agriculture sans labour • Gestion des pâturages, par exemple pâturage en rotation • Amélioration de l'efficacité, par exemple la gestion du fumier dans les laiteries ou les procédés de production du lait en poudre pour réduire le poids du transport des produits agricoles • Systèmes de gestion intelligents, par exemple les infrastructures et les pratiques visant une distribution efficace d'engrais ou une augmentation de la séquestration du CO₂ <p>Exclusions : toute agriculture sur tourbière</p> <p>Activités forestières qui évitent ou réduisent considérablement les émissions de GES ; activités fournissant une séquestration substantielle du carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plantation forestière et gestion forestière durable et certifiée • Restauration des terres dégradées • Reverdissement ou reboisement sur des terres précédemment boisées • REDD+ <p>Activités soumises à des critères de gouvernance et au respect des normes internationalement reconnues garantissant la durabilité des investissements</p> <p>Exclusions : exploitation du bois</p>
<p>CPI (Falconer et al. 2015b)</p>	<p>Efficacité de la production : atténuation obtenue en modifiant les pratiques de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation améliorée d'engrais • Gestion du fumier • Pratiques de conservation du sol • Gestion des nutriments et de l'eau • Pratiques alimentaires améliorées • Gestion durable de la forêt • Techniques améliorées de production du charbon de bois <p>Efficacité de l'usage des terres : atténuation obtenue en utilisant les terres de manière plus efficace, en appliquant moins de pression sur les forêts et les autres écosystèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • N'importe laquelle des pratiques ci-dessus augmentant le rendement à l'hectare • Augmentation des densités d'élevage • Amélioration des rendements en huile de palme par hectare • Déplacement vers des terres dégradées (non boisées) • Boisement/reboisement <p>Changements au niveau de la demande : atténuation obtenue par la diminution de la demande en produits agricoles à forte émission et par l'augmentation de la demande en produits agricoles séquestrant le carbone :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la demande en produits agricoles non durables • Augmentation de la demande en produits agricoles certifiés • Passage du bois de chauffe à des sources d'énergie alternatives • Demande accrue de bâtiments écologiques • Changement des habitudes alimentaires en consommant moins de bœuf

Typologie des activités d'adaptation liées à l'utilisation des terres

MDB/IDFC, 2015	<p>Les banques multilatérales de développement appliquent trois étapes clés dans le suivi des financements liés à l'adaptation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition du niveau de vulnérabilité au changement climatique du projet • Formulation des objectifs du projet en rapport avec la vulnérabilité au climat • Établissement d'un lien clair et direct entre le contexte de vulnérabilité au climat et les activités spécifiques du projet <p>Lors de l'application de la méthodologie, le rapportage des financements liés à l'adaptation sont limités aux seules activités du projet liées au contexte de vulnérabilité climatique.</p> <p>Exemples d'activités d'adaptation potentielles dans la production végétale et alimentaire, et autres ressources agricoles et écologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agriculture primaire et production alimentaire : investissements dans la recherche et le développement de cultures plus résilientes aux changements climatiques • Irrigation agricole : irrigation d'appoint, systèmes de culture multiples, irrigation goutte à goutte, nivellement et autres approches et technologies permettant de réduire le risque de mauvaises récoltes • Sylviculture : amélioration de la gestion des feux de forêt et des épidémies de parasites ou de maladies • Production animale : augmentation de la production de fourrages adéquats pour compléter les pâtures
CBI, 2018	<p>Infrastructures pour renforcer la résilience face aux tempêtes plus violentes</p>
CPI (Falconer et al. 2015b)	<p>Gestion des ressources naturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boisement, reboisement et autres couvertures végétales pour augmenter la rétention d'eau, réduire les risques d'inondation et diminuer l'appauvrissement des terres • Protection et expansion des zones riches en biodiversité pour augmenter la résilience • Augmentation de la capacité de drainage des terres pour réduire les risques d'inondation • Amélioration des défenses côtières, par exemple renforcement des digues, plantation de mangroves • Restauration/création de tourbières • Digues de protection contre les inondations • Contrôle de l'érosion des berges • Construction de réservoirs polyvalents • Construction de barrages verts <p>Information et technologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et développement les variétés tolérantes à la chaleur, à la sécheresse, aux parasites et aux agents pathogènes • Meilleurs outils de prévision climatique • Meilleur accès aux systèmes d'alerte précoce pour faire face aux aléas météorologiques • Recherche sur les parasites et les agents pathogènes (pathologie et épidémiologie) • Technologies de contrôle des parasites et des agents pathogènes disponibles • Sélection et développement de cultures adaptées localement • Services de vulgarisation agricole/formation des agriculteurs <p>Pratiques à la ferme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passage à des variétés plus tolérantes à la chaleur, à la sécheresse, aux parasites et aux agents pathogènes • Amélioration du stockage et de l'efficacité d'utilisation de l'eau à la ferme, de l'irrigation • Systèmes de protection contre les intempéries pour les cultures et le bétail afin de réduire l'exposition à la chaleur • Amélioration des installations de stockage des récoltes afin de réduire les déchets post-récolte résultant d'événements météorologiques et climatiques • Adaptation des techniques de pisciculture/aquaculture à un risque accru d'inondation • Pratiques de conservation des terres au niveau de la ferme (sans labour, paillis, cultures alternatives) • Structures de conservation des terres, par exemple terrasses, voies d'eau enherbées • Terres agricoles réservées pour la conservation des terres • Utilisation de coupe-vent • Lutte antiparasitaire par application ciblée d'herbicides et de pesticides • Passage à du bétail avec une plus grande tolérance à la chaleur et à la sécheresse • Optimisation de la taille du troupeau et des modèles de pâturage

▲
Tableau 5 : Trois approches pour les activités d'atténuation et d'adaptation en matière d'utilisation des terres

3.2.2 Identification des activités d'utilisation des terres non-alignées

Au cours de cette étape, l'équipe examinera toutes les études pertinentes sur les moteurs de déforestation et de dégradation des forêts, et elle mènera des consultations pour déterminer s'il existe un consensus entre toutes les parties prenantes concernées. Ces consultations peuvent se baser sur des groupes de travail spécifiques, s'ils existent.

Secteur	Moteurs de déforestation sous-jacents (atténuation)	Risques climatiques potentiels (adaptation)
Agriculture	Culture extensive dans le cacao, l'huile de palme, le caoutchouc, le riz, la noix de cajou et l'igname	Réduction du rendement des cultures ; pertes causées par des catastrophes naturelles
Bois-énergie	Production de bois de chauffage et de charbon de bois	
Forêt	Exploitation forestière illégale et surexploitation des plantations	Réduction des niveaux de production ; pertes causées par des catastrophes naturelles, par l'érosion
Exploitation minière	Orpaillage	Érosion
Infrastructure	Routes, établissements et autres infrastructures	
Foncier et aménagement du territoire	Insécurité foncière et absence d'aménagement du territoire	
Démographie	Migrations et croissance démographique	

Tableau 6 :
Exemple d'identification des moteurs de déforestation et de dégradation, ou activités « non-alignées »



De nombreux pays ont déjà évalué les moteurs de la déforestation dans le cadre de leur processus de préparation à la REDD+. Les documents susceptibles de fournir des informations à jour sur ces facteurs comprennent :

- R-PPS³
- Niveau de référence des forêts ou niveau d'émission de référence des forêts de la CCNUCC
- Documents de programme de réduction des émissions⁴ (ERPD)
- Études universitaires au niveau national ou régional documentant la déforestation et/ou la dégradation des forêts
- Stratégie REDD+ nationale ou sous-nationale

Le résultat de cette étape sera une typologie acceptée des moteurs de déforestation et de dégradation des forêts. Le Tableau 6 fournit un exemple de résultats dans le cas de la Côte d'Ivoire.

³ Les R-PP font partie du processus de préparation du FPCF et de l'ONU-REDD.

⁴ Les documents de programme de réduction des émissions font également partie du processus du FPCF dans le cadre du Fonds carbone.

3.2.3 Identification des activités d'utilisation des terres potentiellement alignées

Si une activité ne peut pas être clairement catégorisée comme alignée ou non alignée, elle doit alors être catégorisée comme alignée sous conditions, ou « grise ». Les activités « grises » peuvent par exemple inclure l'intensification agricole, l'appui à l'accès aux marchés agricoles, ou le soutien à certaines cultures, qui peuvent potentiellement augmenter la pression sur les forêts. Dans certains cas, les programmes ou activités tiennent compte de ces risques et intègrent les sauvegardes nécessaires (auquel cas ces activités pourraient être considérées comme alignées).

Dans certains cas, il peut être difficile de distinguer clairement entre les activités « grises » et « brunes » quand les données disponibles ne permettent pas d'évaluer l'impact des activités sur la forêt, ou s'il n'existe pas de consensus sur la question entre les parties prenantes. L'équipe du projet peut choisir de ne sélectionner que deux catégories d'activités d'utilisation des terres : activités alignées sur le climat (« vertes ») et activités à impact inconnu (« grises »).

Le Schéma 8 illustre comment les activités ont été classées dans le cas de la cartographie des financements réalisée en Papouasie-Nouvelle-Guinée

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, trois catégories ont été adoptées, sur la base des consultations nationales et de la volonté des porteurs du projet de mettre en évidence les activités d'utilisation des terres alignées, potentiellement alignées et non-alignées.

En Côte d'Ivoire, toutefois, seules deux catégories ont été utilisées : activités alignées sur la Stratégie nationale REDD+ (« vertes ») et activités dont l'impact est incertain ou négatif (« grises»). Le choix de la terminologie est ouvert à l'interprétation nationale, comme indiqué dans la Section 1.1.

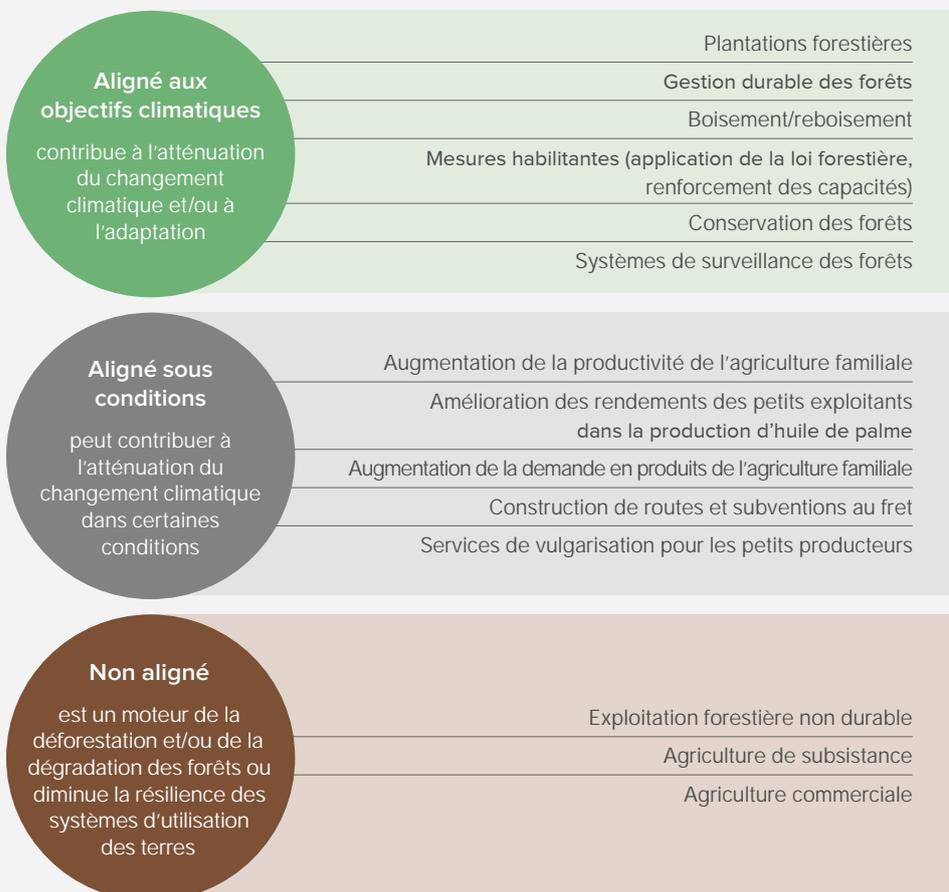


Schéma 8 : Exemple de classification des financements liés à l'utilisation durable des terres

MODULE 4:

Elaboration de l'ébauche de cartographie

L'élaboration de l'ébauche de cartographie et l'identification de tous ses éléments sont essentiels pour une collecte et une consolidation efficaces et ciblées des données.

OBJECTIF DU MODULE

Confirmer le périmètre final de l'analyse et élaborer une première ébauche qualitative de la cartographie des financements, afin d'alimenter les consultations et préciser les besoins en matière de collecte de données.

Sur la base de la définition du périmètre initial (Module 1), l'identification et consultation des acteurs (Module 2) et de la réflexion sur la typologie (Module 3), l'équipe de projet devrait disposer d'un cadre d'analyse bien défini et accepté.

Lors de cette étape, l'équipe rassemblera tous les éléments et développera une première représentation graphique qualitative de la cartographie. Elle permettra de confirmer le cadre d'analyse avec le porteur de projet, notamment sur les dimensions et les catégories à utiliser.

QUESTIONS CLÉS

4.1 Quelles sont les dimensions des flux qui doivent être cartographiées ?

4.2 Comment identifier et décrire les principaux acteurs ?

4.3 Quels sont les liens entre les flux ?

4.4 Sous quel format présenter les résultats ?

MODÈLES

 Télécharger le **Modèle 4 - Cadre de dépenses et d'investissement**

 Télécharger le **Modèle 5 - Cartographie des flux fiscaux et non fiscaux**

 Télécharger le **Modèle 6 - Profiles des principales parties prenantes**

4.1 Quelles sont les dimensions des flux à cartographier ?

Après avoir identifié les types de financement à inclure, ainsi que les parties prenantes et les instruments, l'équipe doit clarifier la manière de structurer les informations pour le résultat final. Cela doit être fait avant de collecter des données, car la définition du périmètre permet de confirmer les informations nécessaires pour le classement cohérent des acteurs et des flux financiers.

Différents cadres peuvent être utilisés pour cartographier les flux financiers. Toutefois, la complexité du cadre dépend des objectifs de l'analyse (voir le Module 1 sur les liens entre objectifs et résultats).

Le Schéma 9 illustre le cycle de vie des financements généralement cartographiés dans les exercices de cartographie des financements climat. Il met en évidence les acteurs qui font transiter les financements, les instruments utilisés pour attribuer l'argent et les activités réalisées avec cet argent. L'équipe du projet doit convenir des rubriques horizontales à inclure et de l'ensemble des catégories verticales. Ces catégories vont ensuite être utilisées lors du traitement des données.

SOURCES/ INTERMÉDIAIRES	INSTRUMENTS	CANAUX DE DÉCAISSEMENT	USAGES
Gouvernement central	Mécanismes de transfert budgétaire	Gouvernement central	Atténuation & Adaptation
Administrations locales	Subventions	Administrations locales	Direct & Indirect
Partenaires de développement internationaux	Prêts	Partenaires de développement internationaux	
Fonds	Fonds propres	Entreprises publiques	
		Organisations privées et ONG	

▲
Schéma 9 : Vue d'ensemble conceptuelle du cycle de vie des financements de l'action climatique.
 Source : Ampri et al. 2014

Question de cartographie	Dimension horizontale	Dimension verticale
D'où viennent les financements ?	Sources et intermédiaires	Du côté public, cela peut inclure des catégories telles que : gouvernement central ; administrations locales ; organismes publics ; fonds fiduciaires publics ; entreprises publiques ; institutions financières publiques ; et acteur publics internationaux, notamment autres gouvernements, institutions financières internationales et fonds internationaux. Du côté privé, cela peut comprendre des investisseurs institutionnels, y compris des institutions financières commerciales, des fonds (d'impact), des producteurs, y compris des entreprises et des exploitations familiales, des développeurs de projets, des fournisseurs de services, des commerçants et des philanthropes.
Quels instruments financiers sont utilisés ?	Instruments	Les catégories suivantes peuvent être utilisées : dépenses budgétaires ; subventions ; financement par bilan ; prêts (concessionnels et commerciaux) ; fonds propres. À d'autres fins, il pourrait également être intéressant de cartographier les instruments suivants : obligations ; garanties ; recettes publiques, y compris les instruments fiscaux et les instruments non fiscaux tels que les prélèvements, les redevances, les droits ; subventions publiques en général, y compris les outils de politique fiscale (recettes/dépenses budgétaires), subventions, etc.
Où vont les financements ?	Canaux de décaissement et bénéficiaires	La plupart des exercices cartographiques ne fournissent pas de détails sur les bénéficiaires finaux des financements, faute de données détaillées disponibles. La plupart des exercices s'arrêtent à l'entité d'exécution ou de mise en œuvre, en cartographiant des catégories telles que : gouvernement central/ministères d'exécution ; administrations locales ; organismes publics ; entreprises publiques et partenariats public-privé ; syndicats/associations et fonds industriels ; ONG ; partenaires internationaux ; entreprises privées ; universités et centres de recherche ; autres acteurs de la société civile. Il convient toutefois de noter que le destinataire n'est pas forcément le bénéficiaire de l'investissement. Par exemple les dépenses d'assistance technique : le destinataire du financement pourrait être une ONG qui utilise ce capital pour dispenser une formation aux petits exploitants agricoles, les bénéficiaires.
Quelles sont les activités financées ?	Activités et secteurs	La typologie des activités de financement liées à l'utilisation des terres développée dans le Module 3 fournit le cadre permettant de catégoriser les activités financées. Ces activités peuvent être regroupées en secteurs ou domaines politiques. Par exemple, la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres en Côte d'Ivoire a cartographié les activités correspondant aux différents piliers stratégiques de la Stratégie Nationale REDD+. Le cartographie climat de l'Indonésie a cartographié les investissements directs et indirects dans la lutte contre le changement climatique, ainsi qu'une ventilation par secteur.



Tableau 7 : Dimensions types d'une cartographie des financements

Modèle 4: Cadre des dépenses et investissements



Modèle 4 - Cadre des dépenses et investissements

Sources/ intermédiaires	Instruments	Canaux de décaissement	Usages
Recettes du gouvernement	Dépenses budgétaires	Ministères techniques	Adaptation
Trésor public	Subventions	Fonds nationaux	Atténuation
Bailleur bilatéral	Prêts concessionnels	Administrations locales	Intensification agricole
Bi-/Multilateral/ Regional DFI	Prêts à taux de marché	Agences publics	Gestion durable des forêts
Fond/organisme multilatéral	Fonds propres	Entreprises publiques/ banques	Boisement/ reboisement
Institutions financières		Fonds/ associations industrielles	Énergie durable
Investisseurs en capital		ONG, partenaires internationaux et privés	Exploitation minière durable
Investisseurs institutionnels			Mesures habilitantes
Sociétés, producteurs, commerçants			Aménagement du territoire
			Sécurisation foncière
			Planification verte
			MRV, traçabilité
			Recherche et développement
			Renforcement des capacités

 Public
 Private

Le Modèle 4 présente les typologies possibles que les utilisateurs peuvent utiliser pour se mettre d'accord sur les dimensions du cadre cartographique des financements et pour élaborer les listes de parties prenantes, d'instruments, d'activités, de secteurs, etc. Cela permet aux utilisateurs de préparer une première vue qualitative de l'étendue potentielle des principaux flux et attributs à cartographier. Ce modèle est une vue relativement simpliste et linéaire des dépenses et des investissements.

Si l'équipe souhaite cartographier les recettes publiques, en amont ou au lieu des dépenses et des investissements, un autre cadrage peut être requis – voir le Modèle 5. Les instruments de recettes budgétaires du gouvernement, qui rassemblent les fonds auprès de secteurs liés à l'utilisation des terres, sont collectés par des organismes gouvernementaux locaux ou centraux. La cartographie des recettes publiques peut permettre d'identifier des opportunités d'ajustement des instruments fiscaux afin d'atteindre les objectifs d'utilisation durable des terres.

Modèle 5: Cartographie des flux fiscaux et non fiscaux (adapté de Mafira et Sutiyono, 2015)



Modèle 5 - Cartographie des flux fiscaux et non fiscaux (adapté de Mafira et Sutiyono, 2015)

Secteur	Instruments de recettes	Percepteur	Budget
Agriculture	Recettes fiscales	Bureau de l'administration régionale	Budget régional
Exploitation minière	Impôt régional	Centre des impôts du gouvernement central	Budget central
Géothermie	Impôt sur le revenu	Ministères du gouvernement central	
Allocation des terres	TVA		
Forêt	Impôt foncier/immobilier		
Pétrole et gaz	Droit d'exportation		
	Recettes non-fiscales		
	Forêt		
	Agriculture		
	Ressources		
	Foncier		

4.2 Comment identifier et décrire les principaux acteurs ?

Après avoir identifié les dimensions verticales et horizontales qui seront prises en compte dans la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, l'équipe du projet pourra lister les acteurs les plus importants qui devront être inclus dans l'analyse. Voir le Module 1.3.

Les informations qualitatives et semi-quantitatives caractérisant le rôle des différents acteurs/institutions clés et les relations entre eux ou avec d'autres peuvent être très utiles à ce stade, notamment pour le premier exercice de cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Ces informations peuvent aider à juger de l'importance relative des différents acteurs et à visualiser leurs relations mutuelles.

Les porteurs de projet, les membres du comité de pilotage et les principales parties prenantes de l'étude, qui connaissent bien le secteur de l'utilisation des terres dans la région concernée, peuvent aider à identifier les acteurs importants. Ils peuvent également fournir des informations contextuelles importantes sur chacun, notamment le rôle joué dans le financement de l'utilisation des terres, la source de financement, etc. Ces informations qualitatives peuvent aider à affiner le cadre cartographique et, ensuite, à analyser et interpréter les données reçues concernant ces acteurs (Module 7). Le Modèle 6 propose une approche pour collecter les informations importantes sur les principaux acteurs de la cartographie.

Modèle 6 : Profils des principales parties prenantes



Modèle 6 - Profils des principales parties prenantes

Nom de l'entité :	[Indiquez le nom]
Type de structure	[Ministère, département, organisme, fonds. etc.]
Budget annuel	[En moyenne]
Mandat	[Base légale]
Ressources	[Source des fonds]
Utilisation des fonds	[Comment sont dépensées les fonds]
Commentaires	[Autre observation relative au rôle de l'organisation qui pourrait aider à comprendre le flux des fonds]

4.3 Quels sont les liens entre les flux financiers ?

Ensuite, il est important de comprendre les éventuelles relations financières entre les acteurs et les catégories, puis de commencer à évaluer et illustrer qualitativement ces relations. À ce stade, vous n'avez pas besoin d'essayer de quantifier ou d'illustrer le volume des financements.

Les questions suivantes peuvent appuyer cette démarche :

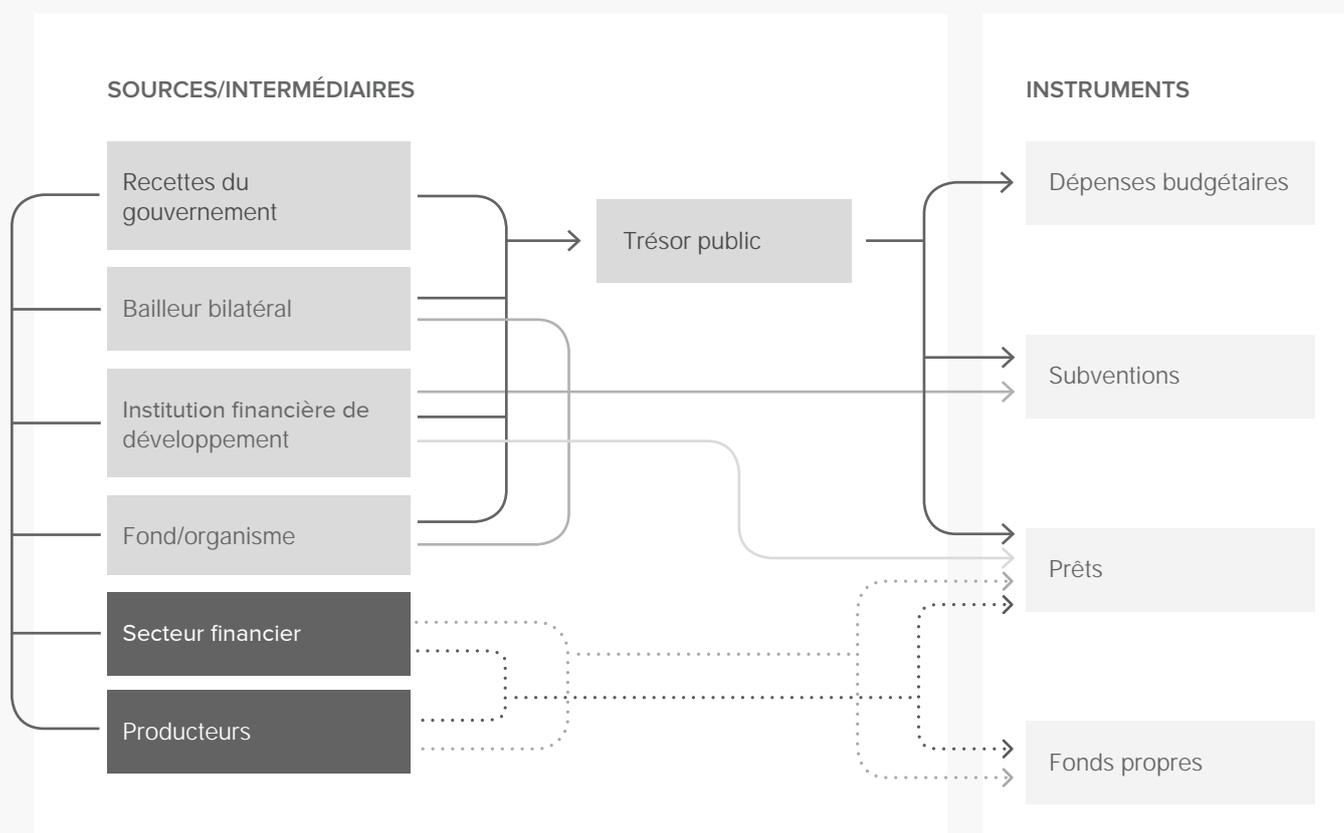
- ▶ Comment les différentes institutions lèvent-elles leur capital ? Quelles sont leurs sources de financement ?
- ▶ Quels instruments financiers utilisent-elles pour lever/décaisser des fonds ?
- ▶ Sont-elles considérées comme des exécutants/intermédiaires, ou comme un organisme de mise en oeuvre/un canal de décaissement ?
- ▶ Dans quels secteurs sont-elles actives ?

Les sources d'information qui aideront à expliquer le flux des fonds sont notamment les suivantes : lois de finances/budgétaires ; documents sur les processus budgétaires et la nomenclature ; rapports annuels des organismes publics, entreprises et fonds ; rapports d'audit publics ; rapports d'évaluation.

Schéma 10 : Relations/flux dans un cadre type de cartographie des dépenses et des investissements liés au climat



Le Schéma 10 permettra aux parties prenantes d'échanger sur les catégories importantes, les parties prenantes, les flux financiers ou les instruments financiers susceptibles de faire défaut, ou sur les éléments de moindre importance à reporter. Une ébauche de cartographie qualitative peut être très utile pour la collecte de données. Pendant la collecte et l'analyse de données, certaines catégories ou acteurs peuvent se révéler plus ou moins importants, et conduire à des ajustements.



4.4 Sous quel format présenter les résultats ?

La détermination à ce stade du format souhaité des résultats peut aider à cibler les ressources importantes lors de la collecte et de l'analyse de données. La décision concernant le mode de diffusion (rapport, synthèse, affiche, e-mail, blog et vidéo) et les représentations graphiques (types de diagrammes, infographies et formatage) dépendent du ou des publics ciblés (décideurs nationaux ou locaux, partenaires de développement internationaux, société civile ou équipe interne).

Les questions préparatoires sont :

- ▶ Quel type de décisions les publics ciblés sont-ils censés prendre ?
- ▶ Que savent-ils sur le sujet ? De quelles informations disposent-ils déjà ?
- ▶ Combien de temps ont-ils pour gérer l'information ? Quel format les aidera à le faire plus efficacement ?
- ▶ Quelles informations supplémentaires les graphiques peuvent-ils fournir ?

La plupart des résultats d'analyse des financements liés à l'utilisation des terres prennent la forme d'un rapport détaillé. Les analyses agrégées sont souvent présentées sous forme de tableau ou via un diagramme de Sankey. Pour des raisons de confidentialité et de protection des données, seules les données agrégées sont généralement partagées. Toutefois, un diagramme de Sankey peut ne pas refléter l'ensemble des détails ou des résultats spécifiques, c'est pour cela qu'il peut être constructif de visualiser les résultats clés sous d'autres formats (voir le Module 7 sur les types de représentation graphique).

MODULE 5:

Collecte des données

Clarifier l'approche de collecte des données et de contrôle-qualité contribuera à l'atteinte des objectifs de l'exercice de cartographie.

OBJECTIF DU MODULE

Recueillir les données quantitatives et qualitatives pour compléter la cartographie et combler les lacunes.

Une fois le cadre du projet et l'ébauche qualitative de la cartographie définis, l'équipe peut concentrer ses efforts sur la collecte de données en vue de l'analyse. Il existe deux catégories de données nécessaires, qui sont d'égale importance pour chaque cartographie des financements :

- Les données financières **quantitatives** constituent la base de la cartographie des financements.
- Les informations **qualitatives** sont essentielles pour comprendre le contexte de l'étude dans la région/juridiction concernée et pour alimenter les recommandations fondées sur l'analyse. Les données quantitatives n'ont que peu de valeur sans une compréhension des moteurs sous-jacents, des incitations et des relations qui peuvent être modifiés pour atteindre les objectifs politiques.

Il existe trois types de données qualitatives qui pourraient être utiles pour l'étude :

- a) Informations sur le contexte politique pour appuyer la définition du périmètre de l'étude (Module 1) et l'élaboration de la définition (Module 3). Il s'agit par exemple des stratégies internationales et nationales relatives au climat et à la REDD+, des plans sectoriels ou des études sur les moteurs de déforestation.
- b) Informations sur les acteurs, les instruments, les flux et les processus pour soutenir l'élaboration de l'ébauche qualitative (Module 4), ainsi que l'analyse des données (Module 7) et l'élaboration des recommandations (Module 8). Il s'agit par exemple des lois de finances/budgétaires, des documents sur les processus budgétaires, de la nomenclature budgétaire, du cadre juridique, des rapports annuels des organismes publiques, des entreprises publiques, des fonds, des rapports d'audit ou des rapports d'évaluation.
- c) Informations sur les projets pour soutenir la classification des lignes budgétaires selon la typologie définie (Module 6). Il s'agit par exemple des documents et des rapports de projet, des propositions de financement, des termes de référence ou des entretiens bilatéraux avec des experts.

Lors du démarrage du processus de collecte de données, l'équipe de projet doit identifier les besoins, répertorier les sources et élaborer des questionnaires et des modèles de collecte des données quantitatives et qualitatives. La collecte simultanée des deux types de données peut permettre de gagner du temps et d'économiser des ressources. Elle aidera également à maintenir l'engagement des parties prenantes en ne les sollicitant qu'une seule fois.

QUESTIONS CLÉS

5.1 Où trouver les données ?

5.2 Comment identifier les lacunes dans les données et comment les combler ?

MODÈLES

↓ Télécharger le **Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes**

↓ Télécharger le **Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives**

↓ Télécharger le **Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives**

5.1 Où trouver les données ?

Une liste des sources de données potentielles peut être le point de départ d'une recherche systématique des sources de données.

Les questions directrices sont :

- ▶ Du point de vue des acteurs : Qui sont les principaux acteurs concernés (voir le Module 4) par la planification/la mise en œuvre/le financement des activités d'utilisation des terres ? Quelles sont les sources de données associées disponibles ?
- ▶ Du point de vue des activités : Quels sont les principaux programmes/projets/activités liés à l'utilisation des terres dans le cadre de l'analyse ? Qui est impliqué ? Quelles sont les sources de données associées disponibles ?

La collecte des données est mieux menée en étroite collaboration avec les principales parties prenantes. Cela augmentera la probabilité que : a) toutes les données pertinentes soient accessibles et collectées ; et b) les problèmes d'analyse ou d'interprétation des données soient plus facilement résolus. Par conséquent, les contacts clés et les sources de données doivent être impliqués dès le début (voir le Module 2 sur l'engagement des parties prenantes).

Le Modèle 7 peut être utilisé pour définir les sources de données potentielles. Les porteurs de projet, le comité de pilotage et les principales parties prenantes peuvent aider à identifier les personnes à contacter, au sein des ministères/départements/organisations concernés, pour obtenir des données et des informations. Le même modèle peut être utilisé pour conserver une trace de toutes les sources de données et d'informations utilisées pour leur insertion dans des publications éventuelles, et pour soutenir de futures mises à jour.

Les Modèles 8 et 9 sont également fournis pour recenser les sources de données qualitatives et quantitatives, et pour évaluer leur qualité.

Les sections suivantes décrivent plus en détail les sources de données clés pour les parties prenantes/organisations/structures du secteur public et privé, nationaux et internationaux. Elles indiquent si les objectifs de qualité des données peuvent être atteints en termes d'actualité, d'exhaustivité, de cohérence et de précision (pour plus de détails sur le concept de qualité des données, voir le Tableau 8).

5.1.1 Acteurs publics nationaux

Le budget gouvernemental est une source essentielle d'informations quantitatives couvrant les acteurs publics nationaux, tels que le gouvernement central, les ministères, les administrations locales ou les fonds nationaux. Ils représentent également une passerelle permettant de comprendre des informations qualitatives plus approfondies sur les flux financiers, afin de fournir un contexte à l'analyse et d'alimenter les recommandations.

Il sera nécessaire de répondre aux questions suivantes pour accéder au budget gouvernemental, l'analyser et l'interpréter :

- ▶ Quel est le processus de planification et de budgétisation ?
- ▶ Comment le budget gouvernemental est-il structuré ?
- ▶ Comment et par qui le budget du gouvernement central et les données associées sont-ils gérés ?
- ▶ Où peut-on trouver des données qualitatives sur les projets pour interpréter les informations du budget de l'État ?
- ▶ Quel est le rôle des provinces dans la mise en œuvre des programmes nationaux ? Les informations sur les budgets infranationaux sont-elles centralisées et/ou partagées avec le gouvernement national ?
- ▶ Existe-t-il des fonds particuliers, des mécanismes de financement ou des mesures fiscales spécifiques liés aux secteurs de l'utilisation des terres, qui sont intégrés dans le budget ?

Il est possible de répondre à ces questions en menant des entretiens avec les parties prenantes et en examinant les documents sur les processus budgétaires, la nomenclature budgétaire, le cadre juridique, les lois de finances/budgétaires, les rapports d'audit, les rapports d'évaluation, les rapports annuels des fonds, etc.

Quel est le processus de planification et de budgétisation ?

Il est important de comprendre comment les processus de planification et de suivi des dépenses budgétaires fonctionnent pour orienter les demandes de données et leur interprétation. Habituellement, différentes parties prenantes sont responsables des processus d'élaboration des plans de développement nationaux, des stratégies sectorielles et de la planification budgétaire.

Un cycle budgétaire comprend différentes phases. Premièrement, chaque ministère de tutelle établit généralement son budget et le soumet au ministère des Finances/du Plan pour examen et approbation ultérieurs. Une fois approuvé et adopté par le parlement/la présidence/le ministère des Finances, le budget prévisionnel est ensuite mis en œuvre par les ministères de tutelle. À la fin de l'exercice fiscal, chaque ministère de tutelle présente un rapport annuel au ministère des Finances, qui est responsable de la consolidation dans le budget réel (non audité). Cela peut prendre plus d'un an avant que les audits budgétaires soient finalisés. Par conséquent, si une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres doit refléter le dernier exercice fiscal, il peut être nécessaire de la baser sur les chiffres de dépenses (non audités), voire planifiés. Il peut être nécessaire de consulter différents départements d'un même ministère pour accéder à des données sur les différents éléments du processus de budgétisation, tels que la planification budgétaire, la gestion budgétaire et la gestion de la dette.

Défi : Les budgets planifiés, déboursés (non vérifiés) et audités diffèrent par leur montant. Le choix du budget à utiliser dépend de l'objectif, de la méthodologie et du calendrier de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres.

Comment le budget gouvernemental est-il structuré ?

Le budget gouvernemental peut être national ou local. Il représente les recettes et les dépenses du gouvernement projetées pour un exercice financier.

- Les dépenses montrent comment les recettes seront dépensées. Elles sont généralement divisées en :
 - Dépenses courantes couvrant les coûts opérationnels/de fonctionnement (ex : salaires, frais fixes, services publics, location, communication et carburant)
 - Dépenses d'investissement destinées à créer des bénéfices futurs (ex : infrastructure), des dépenses (ex : programmes de travaux publics) et des subventions (ex : assurance-récolte du secteur agricole et la recherche dans le secteur agricole)
 - Paiements de transfert effectués sans échange de biens ou de services (ex : prestations de chômage ou de retraite)
- Les recettes sont les ressources à partir desquelles les activités planifiées seront couvertes. Elles proviennent de :
 - Recettes fiscales (ex : taxe foncière et immobilière au niveau local/taxe à l'exportation au niveau national)
 - Recettes non fiscales (ex : impôts indirects et droits de douane, frais d'utilisation tels que les frais de stationnement), frais de délivrance de permis ou de licences (ex : permis d'exploitation du bois, recettes/redevances/revenus d'entreprises publiques, aide publique au développement, emprunts/prêts, dons privés, recettes de la vente d'actifs de l'État et/ou recettes pétrolières)

Alors que certains budgets sont très agrégés, d'autres sont ventilés en postes budgétaires se rapportant à un objectif ou un programme de développement spécifique, tel que la création d'unités de gestion forestière. Seul un budget gouvernemental désagrégé permet d'analyser le montant des dépenses consacrées à un certain type d'activités liées à l'utilisation des terres. Les budgets publics nationaux sont généralement structurés en différentes catégories et attributs. Pour demander les bonnes données, il est nécessaire de comprendre la structure du budget public national. Le marquage et la cartographie des financements exigent généralement la ventilation la plus détaillée possible des informations.

Défi : Certains budgets/divisions budgétaires peuvent ne pas être appropriés comme sources de données, car leur format pourrait ne pas permettre de tracer les allocations en fonction des objectifs politiques spécifiques. Des données supplémentaires (documents de projet, entretiens) pourraient être nécessaires pour compléter.

La cartographie des financements publics liés à l'usage des terres dans la région des Hauts Plateaux du Centre au Vietnam s'est concentrée uniquement sur les données d'investissement et non sur le budget de dépenses courantes. Bien que ce dernier représente la plus grande part des dépenses de l'Etat, les consultations avec les parties prenantes ont confirmé que la classification du budget de dépenses courantes ne fournit pas suffisamment de détails pour permettre l'attribution des lignes budgétaires à des objectifs politiques spécifiques (EFI et CIEM, 2018).

En Côte d'Ivoire, la ventilation du budget jusqu'à neufs chiffres de nomenclature budgétaire a fourni des informations détaillées permettant de relier les financements aux instruments utilisés et aux acteurs associés (Falconer et al., 2017).

Comment et par qui le budget du gouvernement central et les données associées sont-ils gérés ?

Généralement, la gestion des différents types de dépenses et de recettes du gouvernement est confiée à différents ministères/départements. Pour garantir l'accès aux différentes divisions budgétaires il est nécessaire de faire participer les principales parties prenantes. Dans de nombreux cas, il s'agira des ministères de coordination - des ministères qui disposent de données consolidées sur les budgets nationaux et éventuellement internationaux, tels que les Finances/le Budget, le Plan et/ou le cabinet du Premier Ministre ou du Président.

En outre, les dépenses budgétaires sont présentées sous forme d'allocations pour chaque ministère ou département, telles que la forêt, l'agriculture ou la santé. La mise en œuvre des programmes et des activités liées à l'utilisation des terres est gérée par différents ministères. Il est donc important d'identifier les financements liés à l'utilisation des terres dans les différents ministères concernés par le périmètre de l'étude, tout en veillant à éviter le double-comptage (voir le Module 3 sur les définitions des domaines politiques /ministères de tutelle pouvant présenter un intérêt pour l'utilisation des terres ; le Module 2 pour l'identification et l'engagement des principales parties prenantes).

Défi : L'évaluation et l'analyse des différentes divisions des dépenses du gouvernement (dépenses/investissements courants ou transferts) et des recettes peuvent nécessiter un engagement intense des différentes parties prenantes, car divers ministères et départements pourraient être chargés de la gestion des données budgétaires.

Au Vietnam, le budget de dépenses courantes est sous la responsabilité du ministère des Finances et de ses départements en province. Le budget d'investissement est sous la responsabilité du ministère du Plan et Investissement et de ses départements en province (EFI et CIEM, 2018).

Quel est le rôle des gouvernements sous-nationaux dans la mise en œuvre des programmes nationaux ? Les informations sur les budgets sous-nationaux sont-elles centralisées et/ou partagées avec le gouvernement national ?

Une partie du budget gouvernemental peut être mise en œuvre par les divisions locales des ministères dans les régions. Dans ce cas, la méthodologie pour suivre la pertinence de l'utilisation de ces fonds peut être la même que pour suivre l'utilisation des fonds mis en œuvre au niveau central. Dans d'autres cas, des transferts de fonds peuvent être intégrés aux budgets des administrations locales, en complément des recettes locales. Si ces chiffres ne sont pas partagés/centralisés/documentés au niveau central, l'équipe du projet devra notamment s'engager étroitement auprès des autorités locales pour accéder à ces données, les analyser et vérifier les résultats.

Dans certains pays, les budgets des administrations locales peuvent ne pas suivre la même structure, ce qui rend plus difficile la comparaison et la consolidation des budgets locaux. Ils peuvent également être disponibles sous une forme détaillée à un autre niveau, par exemple au niveau municipal, et peuvent ne pas être disponibles sous forme électronique.

Défi : La collecte des données budgétaires des administrations locales et des transferts aux collectivités locales peut nécessiter beaucoup de temps et de ressources si elles ne sont pas centralisées et partagées avec le gouvernement central.

Existe-t-il des fonds particuliers, des mécanismes de financement ou des mesures fiscales spécifiques liés aux secteurs de l'utilisation des terres ?

La collecte des recettes et les dépenses sont deux outils de la politique fiscale que le gouvernement utilise pour influencer l'économie, par exemple pour créer une demande et une croissance économique (voir le Module 1). Le gouvernement ou des organismes publics peuvent avoir mis en place des incitations fiscales, des politiques et des réglementations qui orientent le comportement des investisseurs et qui ont un impact sur les acteurs des secteurs liés à l'utilisation des terres, comme par exemple :

- Des instruments de collecte de fonds auprès de secteurs liés à l'utilisation des terres et qui sont collectés par des organismes gouvernementaux locaux ou centraux, par exemple les taxes (taxe d'export/import, taxe sur la production) et les prélèvements
- Des instruments utilisés pour stimuler les investissements privés dans les secteurs liés à l'utilisation des terres, par exemple les subventions au transport ou à la production, ou les exonérations fiscales

En outre, des mécanismes de financement et/ou des fonds spécifiques pourraient être conçus et gérés par les acteurs gouvernementaux pour encourager l'utilisation durable des terres, comme par exemple le Fonds de reboisement en Indonésie qui vise les investissements du secteur privé en faveur de l'utilisation durable des terres.

La valeur de certains de ces instruments peut être trouvée dans le budget gouvernemental. Toutefois, afin d'évaluer leur pertinence par rapport aux objectifs du projet, et d'identifier les bénéficiaires/acteurs ciblés ou comprendre leur fonctionnement, l'équipe du projet devra sans doute collecter des informations supplémentaires. Ces informations peuvent être rassemblées en examinant les documents juridiques et techniques et grâce à des entretiens avec des experts (voir le Modèle 8).

Recherche des données qualitatives relatives aux projets publics nationaux

Dans la plupart des cas, les données budgétaires et financières collectées auprès des acteurs publics contiendront très peu de détails sur les composantes des projets, leurs objectifs et les résultats attendus. Les descriptions des lignes budgétaires sont généralement limitées à quelques mots. Pour pouvoir comprendre dans quelle mesure les budgets et les programmes associés sont alignés sur les objectifs politiques, il est nécessaire de recueillir des informations qualitatives supplémentaires sur ces programmes.

Les informations qualitatives telles que les documents de projet, les descriptions de programme, les rapports de mise en œuvre, les évaluations ou les audits, ne sont généralement pas gérées par les mêmes acteurs que les informations quantitatives. Cela peut compliquer le processus de collecte des données. Dans certains cas, la planification budgétaire est précédée d'une phase de programmation au cours de laquelle les ministères de tutelle formulent des propositions de programme ou de projet, en fonction des priorités politiques. Ces informations sont parfois collectées de manière centralisée par des ministères transversaux tels que le ministère du Plan. Toutefois, les informations les plus détaillées seront probablement disponibles auprès des directions du Plan au sein des ministères de tutelle ou des départements responsables des programmes.

Des informations qualitatives supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires pour évaluer l'impact potentiel de certains flux financiers sur les forêts, par exemple des données sur la couverture forestière ou des données sur les coûts de replantation. La qualité et le niveau de détail requis dépendront grandement du périmètre et du niveau de détail de la typologie développée (voir Module 3).

Défis : La collecte de données qualitatives peut nécessiter beaucoup de ressources, notamment si la qualité des données est mauvaise ou si les informations sont fragmentées et/ou incohérentes. Par exemple, les projets peuvent avoir des noms ou des codes différents dans le budget par rapport aux documents programmatiques. Les objectifs et/ou la typologie de l'analyse doivent parfois être revus si la disponibilité ou la qualité des données qualitatives pose problème.

5.1.2 Acteurs publics internationaux

Il peut être utile de prendre en compte les questions suivantes, lors de la collecte de données qualitatives et quantitatives sur le financement des acteurs publics internationaux dans l'analyse :

- ▶ Les bailleurs de fonds soutiennent-ils directement l'Etat en matière d'utilisation durable des terres ? Quelles sont les exigences de performance pour mobiliser les fonds ?
- ▶ Quelles sont les exigences de rapportage en matière de financement des partenaires de développement internationaux ?
- ▶ Quelles sont les autres initiatives de rapportage existantes ?
- ▶ Une approche par enquête devrait-elle être suivie ?

Les bailleurs soutiennent-ils directement l'Etat en matière d'utilisation durable des terres ? Quelles sont les exigences de performance nécessaires pour mobiliser les fonds ?

Il existe généralement deux types de subventions et de prêts :

- **Appui budgétaire** : les fonds sont directement transférés au budget gouvernemental, où ils peuvent être gérés au travers des systèmes nationaux. Comme le gouvernement décide de l'utilisation des fonds, « le soutien budgétaire [peut être] un moyen de renforcer l'appropriation par le pays, de financer les stratégies de développement nationales (y compris les stratégies de réduction de la pauvreté) et de promouvoir des finances publiques saines et transparentes. » (UE, 2018). Le suivi de l'utilisation des fonds d'appui budgétaire dépend de la structure budgétaire et du niveau d'agrégation des données.
- **Soutien programmatique** : fonds alloués/destinés à financer un programme particulier. Dans certains cas, le soutien programmatique peut transiter du bailleur de fonds directement vers un organisme non-gouvernemental chargé de la mise en œuvre du programme et, par conséquent, ne pas être capturé par le budget national (hors budget). Il est donc nécessaire de recouper les informations budgétaires avec les informations fournies par les partenaires internationaux.

Quelles sont les autres initiatives de rapportage existantes ?

Les Etats ont clairement intérêt à suivre les activités des bailleurs de fonds dans le pays. Les budgets nationaux intègrent les données sur les appuis budgétaires des bailleurs, mais pas forcément en cas d'appui programmatique. Des exigences de rapportage et des systèmes de suivi sont en place dans certains pays pour collecter des informations sur tous les flux internationaux entrant dans le pays, et ils peuvent fournir des informations précieuses pour une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres.

Certains pays ont des départements ou des organismes dédiés à la gestion et au suivi des financements des bailleurs internationaux, avec des bases de données détaillant les engagements et les décaissements.

En Côte d'Ivoire, les données sur les décaissements des partenaires techniques et financiers internationaux sont gérées par le Comité de mobilisation des ressources extérieures (COMOREX), qui dépend du ministère des Finances (Falconer et al., 2017). Les données récoltées étaient très complètes.

Selon les procédures du ministère des Finances en Indonésie, les subventions doivent être déclarées par l'organisme indonésien compétent dans le cadre du processus de comptabilisation des recettes. Comme ces exigences de rapportage ne semblaient pas bien comprises, elles étaient peu respectées et il existait des différences importantes entre les informations détenues par le ministère des Finances sur les financements des partenaires de développement internationaux et les résultats d'enquête fournis par les partenaires de développement eux-mêmes (Ampri et al., 2014).

Quelles sont les autres initiatives de rapportage existantes ?

Initiatives au niveau national

Dans de nombreux pays, les bailleurs de fonds recueillent eux-mêmes des informations sur leurs dépenses et leurs programmes, ainsi que sur ceux de leurs pairs. Les groupes de coordination inter-bailleurs peuvent être des partenaires utiles à engager pour accéder aux données disponibles.

Initiatives au niveau international

Certaines initiatives visent à harmoniser les définitions et les méthodes de rapportage sur les financements climat entre bailleurs bilatéraux et/ou multilatéraux, et à consolider les données dans des systèmes de rapportage/gestion des données communs et accessibles au public. Bien qu'il s'agisse de sources de données précieuses pour le suivi des financements mondiaux de l'action climatique, elles pourraient n'être utilisées que comme référence croisée dans une cartographie nationale des financements liés à l'utilisation des terres, car :

- Les informations ne sont pas toujours ventilées par pays ou par juridiction, et ne peuvent donc pas être extraites pour le territoire concerné. Par exemple, l'IDFC ventile seulement par région (ex : Afrique sub-saharienne).
- Les indicateurs décrivant l'utilisation des fonds peuvent ne pas être ventilés au niveau requis pour une catégorisation détaillée des activités d'utilisation des terres. Par exemple, le site web Climate Funds Update résume les activités d'atténuation sous les rubriques « Atténuation - Général » et « Atténuation - REDD+ ».
- Les chiffres reflètent souvent les engagements, alors que certaines cartographies des financements peuvent être basées sur les décaissements réels du budget national. Par exemple, la base de données du Système de notification des pays créanciers (CRS) du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) fournit des données complètes sur les engagements au niveau des projets, mais les données sur les décaissements sont souvent plus limitées.

Une approche par enquête devrait-elle être suivie ?

Un moyen direct d'obtenir des données précises et détaillées sur les financements des bailleurs internationaux consiste à leur demander bilatéralement, par le biais d'une enquête. Cette approche permet de collecter toutes les informations nécessaires à l'étude, mais nécessite beaucoup de ressources. Les données reçues peuvent être utilisées comme source de données principale ou pour vérifier l'exactitude d'autres sources de données. L'approche par enquête est particulièrement utile pour collecter des informations sur les flux hors budget (voir la section « Acquisition de données non publiées et traitement confidentiel »). Les groupes de coordination inter-bailleurs, s'ils existent, peuvent aider à faciliter la collecte des données.

5.1.3 Financements du secteur privé

Les financements liés à l'utilisation des terres du secteur privé sont les plus difficile à collecter, car il ne s'agit pas d'un groupe homogène d'acteurs et leur rôle dans les financements liés à l'utilisation des terres peut être très varié. Par conséquent, avant de commencer à collecter des données, il est important de comprendre :

- ▶ Quelles sont les principaux acteurs du secteur privé et les principales filières qui sont actifs dans l'utilisation des terres ? D'où proviennent principalement les investisseurs (nationaux/internationaux) ? Voir le Module 4.
- ▶ Quels sont les principaux instruments et politiques utilisés pour encourager les investissements privés ? Voir le Modèle 8 pour évaluer les données qualitatives selon leurs sources.
- ▶ Existe-t-il des données disponibles sur le montant des investissements ?

Les financements climat ne sont pas suivis de manière systématique et exhaustive par le secteur privé. Il n'existe pas de définition établie des financements alignés sur le climat, ni de processus établi ni de cadre commun pour le suivi, le rapportage et la vérification. Pour de nombreuses entreprises, les investissements alignés sur le climat ne peuvent généralement pas être distingués des dépenses « normales » du cycle de réinvestissement, telles que l'acquisition de nouveaux équipements (Juergens et al., 2012). Par conséquent, les cartographies réalisées jusqu'à ce jour ont rencontré de grandes difficultés pour obtenir les données des acteurs privés et pour comparer les méthodes de suivi. Le secteur privé a donc souvent été totalement exclu de la cartographie.

Toutefois, des chercheurs développent et testent certaines approches afin de rassembler des informations sur les flux d'investissements privés. En particulier, les travaux de la FAO (voir Lowder et al., 2015) estiment la taille relative des investissements agricoles directs et étrangers dans l'agriculture, ainsi que celle de l'aide publique au développement et des investissements publics. COWI a également développé une approche permettant de quantifier les financements REDD+ privés, directs et indirects (COWI, 2018).

En outre, des sources d'information ascendantes peuvent être disponibles, mais la collecte et l'agrégation d'informations prennent beaucoup de temps et sont difficiles. Par exemple, les rapports d'entreprise de certains acteurs du secteur privé fournissent des détails sur leurs investissements liés au climat, notamment les rapports de responsabilité sociétale/développement durable/annuels ou de marché, alors que d'autres ne le font pas.

Les associations industrielles peuvent également constituer une bonne source de données sur les investissements ou la production, pouvant être utilisées en substitution pour estimer les flux d'investissement. Dans certains pays, les associations industrielles et les programmes de soutien peuvent avoir une forte influence sur les schémas de production.

Une étude récente propose une approche selon laquelle « les financements privés sont cartographiés à l'aide d'une approche centrée sur les instruments financiers (au lieu d'une approche centrée sur les acteurs), en tant que contexte pour discuter de la manière dont divers instruments financiers peuvent canaliser les financements, tout en assurant l'intégration des considérations relatives au développement durable ou à la déforestation dans les chaînes d'approvisionnement et les investissements dans la production » (COWI, 2018). L'étude montre que les principales sources de financement privées peuvent être réparties en :

- Financement REDD+ direct, défini comme les flux financiers soutenant des projets/programmes labélisés avec le terme « REDD » ou « REDD+ ».

- Financement REDD+ indirect, défini comme les flux financiers soutenant des projets/ programmes non labélisés « REDD » ou « REDD+ », mais qui soutiennent les objectifs de la REDD+, de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, de conservation des forêts, de gestion des stocks de carbone et la gestion durable des forêts

L'étude visait à quantifier les financements REDD+ directs et indirects, affectés via :

- Les marchés du carbone, pour lesquels les financements REDD+ directs et indirects ont été quantifiés.
- Les financements liés à la conservation et la restauration, sous forme de prêts directs, d'obligations, de capital d'investissement et de fonds. Les financements REDD+ directs et indirects ne peuvent pas être estimés pour cette catégorie.
- Les financements affectés à la production de produits agricoles et de chaînes de valeur sans déforestation, au travers d'obligations vertes, de prêts, d'investissements privés et de financement du commerce. Les financements REDD+ indirects pourraient être quantifiés uniquement pour les fonds propres des investisseurs à impact.

Pour l'estimation des ressources financières affectées à chacune des trois catégories susmentionnées, par l'intermédiaire des différents instruments financiers, l'équipe chargée de l'étude a consolidé les informations provenant de :

- Analyses publiées par d'autres organisations ou initiatives, par exemple Ecosystem Market Place, Climate Focus, Overseas Development Initiative et Center for Global Development
- Bases de données publiques, telles que la base de données des projets REDD+ (ID-RECCO), contenant des données sur les financements du secteur privé pour plus de 300 projets REDD+
- Données extraites de publications, par exemple un rapport sur la tarification du carbone dans le monde de l'entreprise, publié par le CDP (anciennement Carbon Disclosure Project)

5.2 Comment identifier et combler les lacunes dans les données ?

Tableau 8 : Défis et exigences de qualité des données

Défi	Raison	Approche employée
Accessibilité	Source de données non centralisée, par exemple administrations locales	Approche ascendante pour agréger les données disponibles Étude de cas
	Données publiques très agrégées et pas suffisamment détaillées pour être classées avec précision	Acquisition de données non publiées directement par le biais de demandes bilatérales, d'enquêtes et d'entretiens
Actualité	Les données contiennent des informations relatives à la période antérieure ou postérieure à l'année choisie pour l'étude	Collaboration avec le gestionnaire/source des données pour voir si une mise à jour est possible, par exemple en utilisant les dernières données budgétaires estimées, en acceptant leur incertitude Jugements d'expert sur le caractère constant des dépenses décrites Documentation soignée
Qualité : contenu incomplet	Données qualitatives insuffisantes sur le périmètre du projet, les objectifs, les sous-composants, les activités réalisées, etc., pour évaluer l'utilisation des fonds et leur impact potentiel sur les forêts	Collaboration avec les sources de données pour collecter des informations qualitatives de manière bilatérale (par exemple notes de projet, rapports) Entretiens avec le personnel technique impliqué dans le projet
	Tous les champs pertinents ne sont pas traités (colonnes incomplètes alors que les lignes sont complètes, informations manquantes sur les instruments financiers)	Consultation avec le gouvernement, les sources de données et les experts Collaboration avec le gestionnaire/source des données pour identifier les raisons pour lesquelles les données sont incomplètes Vérification par recoupement avec d'autres sources de données pour identifier les problèmes
	Tous les points de données ne sont pas traités (colonnes complètes alors que les lignes sont incomplètes), financements internationaux partiellement couverts	Consultation avec le gouvernement, les sources de données et/ou des experts Remplissage des informations manquantes avec des données par défaut/de remplacement Consolidation avec d'autres sources de données
Qualité : contenu incohérent	Divergences entre les différents fichiers de données (les rapports sur le budget gouvernemental et les bailleurs publics montrent des chiffres différents sur les dépenses internationales)	Consultation avec le gouvernement, les fournisseurs de données et les experts
	Données sur les financements liés à l'utilisation des terres fournies selon une définition/méthode différente de celle utilisée pour la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres	Acquisition de données non publiées pour double vérification Jugements d'expert
Autres indicateurs de qualité des données	Voir le Module 6, consolidation des fichiers de données	Voir le Module 6, consolidation des fichiers de données

5.2.1 Acquisition de données non publiées et confidentialité

Il peut être utile de lancer une enquête pour acquérir des données non publiées, s'il existe des lacunes dans les données pour les catégories/zones qui sont essentielles à l'objectif de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, car il est important de connaître les sources de financement, acteurs ou instruments disposant du plus grand potentiel de changement, ou qui pourraient être des goulots d'étranglement potentiels. Dans la plupart des cas, il ne sera possible d'enquêter que parmi les groupes d'acteurs les plus importants, car chaque enquête nécessite une préparation et un suivi minutieux, ce qui peut prendre beaucoup de temps. Il convient de préparer des modèles d'enquête propres à chaque groupe d'acteurs, d'identifier et de contacter les parties prenantes, et d'analyser et de consolider les réponses à cette enquête.

Pour recevoir un nombre significatif de réponses de grande qualité, il faut :

- Simplifier l'enquête (modèle), afin que la personne interrogée comprenne la tâche rapidement et puisse remplir le questionnaire avec un minimum d'effort
- Expliquer les méthodologies et fournir des exemples sur la façon de les appliquer, afin que les réponses des différentes personnes interrogées soient comparables
- Essayer de s'adresser aux contacts/acteurs existants pour leur expliquer pourquoi ils devraient aider
- Identifier et établir des partenariats avec des intermédiaires (groupe de coordination inter-bailleurs, association industrielle), capables de collecter des données pour le compte de l'équipe du projet

Le niveau des données que les personnes interrogées seront disposées à fournir peut varier :

- Idéalement, les informations au niveau du projet les plus précises permettant la classification des données selon la définition adoptée par l'étude
- Tout au moins, des données agrégées
- Information qualitative

Les sources de données peuvent restreindre l'accès à l'information si elle est confidentielle, non publiée ou non finalisée. Il est conseillé, dans la mesure du possible, de coopérer avec les sources de données pour trouver des solutions leur permettant de surmonter leurs réticences en :

- Expliquant l'utilisation prévue des données
- Acceptant, par écrit, le niveau auquel elles seront rendues publiques
- Proposant une coopération pour obtenir des fichiers de données mutuellement acceptables
- Donnant crédit/remerciement dans l'inventaire des données fournies (PACC, 2006)

5.2.2 Études de cas

Une étude de cas peut être réalisée lorsque les sources de données ne sont pas centralisées et qu'une approche ascendante n'est pas réalisable. Cela peut être dû à diverses raisons, notamment parce que les budgets des administrations locales présentent des structures trop disparates et qu'ils ne peuvent pas être consolidés, ou parce que les données sur les dépenses ne sont pas accessibles aux entreprises publiques concernées.

Bien que les études de cas ne soient qu'une partie d'un tableau complet, elles peuvent fournir des informations précieuses pour :

- Comprendre les tendances actuelles en matière d'investissement dans l'utilisation des terres
- Comprendre dans quelle mesure les objectifs REDD+ sont intégrés dans la planification et la budgétisation de certaines parties prenantes
- Combler les lacunes existantes en matière de connaissances (et de financement)

5.2.3 Évaluations qualitatives

Comme les études de cas, les évaluations qualitatives peuvent aider à comprendre les tendances et les défis pour lesquels l'accès aux données, ou leur qualité, empêche une analyse quantitative. Des estimations de budget ou sources de financement peuvent parfois être établies qualitativement en examinant le contexte politique et les dispositions institutionnelles, et en interrogeant les principales parties prenantes sur les activités et les investissements liés à l'utilisation des terres dans la région, telles que les administrations locales et les autres organismes d'exécution (non) publics. De plus, les données sur les subventions publiques (y compris les incitations ou les mesures désincitatives) et leur mise en œuvre peuvent être très difficiles à obtenir, et il est souvent compliqué de savoir si une incitation fiscale particulière a effectivement eu un effet sur le secteur privé. Les évaluations qualitatives des incitations fiscales peuvent être plus réalisables que les évaluations quantitatives.

5.2.4 Données adaptées/de substitution

Les données de substitution sont des données alternatives qui sont corrélées aux données qu'elles remplacent. « [...] Il est préférable d'utiliser des données directement liées à l'élément en cours de quantification plutôt que d'utiliser des données de substitution [...]. Dans certains cas, toutefois, les données directement applicables peuvent ne pas être disponibles ou comporter des lacunes [...]. Dans ces cas, les données de substitution peuvent aider à combler les lacunes et à générer une série chronologique cohérente ou une moyenne de pays » (PACC, 2006). Il est important de confirmer et de documenter la relation entre les données de substitution et le sujet à quantifier.

Voici des exemples de données de substitution ou de données adaptées à la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres :

- Rapports financiers annuels des autorités statutaires répertoriant les montants collectés au moyen de divers instruments non fiscaux, ainsi que les données sur le commerce intérieur collectées mensuellement par les organismes publics.
- Les systèmes de certification, tels que le Forest Stewardship Council et d'autres, peuvent être utilisés comme proxies pour quantifier la gestion durable des forêts. Le volume des produits agricoles ou forestiers, vendus ou produits, et les investissements réalisés tout au long de la chaîne de valeur. Il s'agit toutefois d'une solution imparfaite, car elle intègre les recettes d'une année donnée, mais pas les investissements, et elle est donc incompatible avec les données relatives aux décaissements annuels ou aux engagements du côté public.
- Les données sur les dépenses planifiées ont été plus faciles à obtenir que les dépenses réelles dans certains pays. Lors d'une utilisation des dépenses planifiées, l'utilisateur doit le signaler de manière transparente et être conscient du fait qu'il y aura des mises à jour ou des corrections de données, après le rapprochement et les audits.
- Les données sur les engagements pourraient être plus facilement disponibles que les données sur les décaissements. Toutefois, les engagements peuvent être cumulatifs et s'étendre sur plusieurs années, par exemple un engagement pour un programme pluriannuel spécifique. Il est également possible de répartir ces chiffres cumulés en parts annuelles égales. Cependant, alors que les données sur les décaissements annuels permettraient une interprétation -par exemple aucun décaissement pourrait suggérer l'existence d'obstacles dans le système pour le décaissement ou l'absorption des financements- les données sur les engagements ne peuvent justifier une telle hypothèse.
- Les financements privés peuvent être cartographiés à l'aide d'une approche centrée sur les instruments financiers (au lieu d'une approche centrée sur les parties prenantes), en tant que contexte pour discuter de la manière dont divers instruments financiers peuvent attribuer les financements.

5.2.5 Jugements d'expert

Des experts peuvent être consultés pour aider à identifier les flux financiers importants et à évaluer leur importance relative, en l'absence d'informations et de données officielles. En outre, lors de l'évaluation de l'impact potentiel des investissements dans l'utilisation des terres et de la catégorisation des flux financiers, l'équipe du projet peut systématiquement consulter des experts et des responsables ayant une connaissance approfondie des programmes particuliers (voir la section 6.3 relative à la catégorisation).

Si possible, il est préférable de consulter plus d'un expert pour obtenir un consensus (Benoit, Wiesehomeier, 2009). Les experts peuvent provenir de l'administration, des associations professionnelles, des instituts techniques, des industries ou des universités (PACC, 2006).

Dans la cartographie des financements climatiques en Indonésie, des représentants des ministères de tutelle ont été consultés pour quantifier le pourcentage des financements liés au climat au sein de grands programmes aux objectifs multiples. Comme ils connaissaient bien ces programmes, ils ont rendu ce jugement, d'autant plus qu'il n'existait pas de documents officiels.

Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes



Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes

Type d'acteur	Acteur	Source de données potentielle	Nature des données	Où et comment collecter les données, contacts clés
Acteurs publics nationaux	Gouvernement central/ministères de tutelle	Système d'information budgétaire détaillé et désagrégé du gouvernement central	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget
		Bases de données et documents de projet	qualitatif	Rechercher des documents publics d'information sur le projet ou les demander aux ministères de tutelle ou à un ministère central de coordination, tel que le ministère du Plan
		Textes juridiques et stratégies	qualitatif	Les journaux officiels ou les bases de données juridiques peuvent inclure des textes juridiques pertinents
	Administrations locales	Budgets des administrations locales	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires aux administrations locales.
		Plans d'investissement à moyen terme	quantitatif	Publiquement disponible ou demande aux administrations locales.
		Base de données et documents de projet	qualitatif	Publiquement disponible ou demande aux administrations locales.
		Allocation budgétaire du gouvernement central et données de transfert	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget
	Organismes publics	Sites web d'organisme, rapports annuels	qualitatif et quantitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
		Budgets du gouvernement central et lois de finance	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget
	Fonds nationaux	Sites web et rapports de fonds	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
		Budget du gouvernement central	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget
	Entreprises publiques/institutions financières publiques	Rapports (rapports annuels, audits)	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
Enquête auprès des bailleurs sur les prêts/subventions internationales aux entreprises publiques		quantitatif	Enquête et consultations bilatérales	

Modèle 7 - Cadrage des sources de données par parties prenantes

Type d'acteur	Acteur	Source de données potentielle	Nature des données	Où et comment collecter les données, contacts clés
Acteurs publics internationaux	Bailleur bilatéral	Rapports et documents de projet	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
	Fond/organisme multilatéral	Rapports conjoints (CRS CAD-OCDE, rapports conjoints BMD, Climate Funds Update, IDFC)	quantitatif	Habituellement disponible en ligne
	Institution financière de développement multilatérale/régionale/bilatérale	Enquête auprès des bailleurs	quantitatif	Enquête et consultations bilatérales
		Budget du gouvernement central	quantitatif	Cartographier les flux internationaux recensés dans le budget de l'Etat et vérifier la cohérence avec les autres sources de données
		Statistiques/bases de données nationales	quantitatif	Vérifier auprès des départements ministériels chargés de la supervision des subventions internationales, généralement au ministère des Finances/du Budget ou dans les organismes spécialisés, par exemple une agence REDD+
Privé	Secteur financier Fonds (impact) Producteurs Concepteurs de projet	Rapports (rapports annuels, audits)	quantitatif et qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
	Prestataires de services Entreprises Syndicats/associations industrielles	Statistiques/bases de données nationales	quantitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
Société civile	ONG	Rapports (rapports annuels, audits)	qualitatif	Vérifier en ligne ou obtenir bilatéralement
	Universités et centres de recherche Philanthropes	Budget du gouvernement central	quantitatif	Vérifier si des données ventilées détaillées sont publiquement disponibles ou demander des extraits détaillés des bases de données budgétaires auprès du ministère des Finances/du Budget
		Enquête/reporting auprès des bailleurs sur les prêts/subventions internationales aux entreprises publiques	quantitatif	Enquête et consultations bilatérales

Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives



Modèle 8 - Recensement des sources de données qualitatives

Informations à recueillir	Exemple/questions directrices
Nom de l'instrument/du mécanisme/du projet	
Base légale	Quel est le cadre réglementaire qui établit l'instrument ou le mécanisme ?
Objectifs de l'instrument/du mécanisme/du projet	
Année d'entrée en vigueur de l'instrument/du mécanisme (actuel/historique)	
Structure de gouvernance	Qui décide de la façon dont les fonds sont dépensés ?
Structure de l'instrument	Ex : % des recettes provenant des droits de coupe
Instruments de soutien	Comment l'entité est-elle capitalisée ? (prélèvement, impôt, emprunts, actions ou obligations)
Total des recettes/flux sur l'année ou les années d'analyse (devise locale)	
Source d'informations	D'où proviennent ces informations (fournir des pièces justificatives) ?
Utilisation des fonds	À quoi ont servi les fonds ? (équipe gouvernementale, projets de développement, etc.). Existe-il des bénéficiaires ciblés dans le cas de subventions ?
Classification	vert, gris ou brun
Bénéficiaire du financement	gouvernement national, administration régionale, collectivité, fournisseur, développeur de projet, etc.
Analyse de l'efficacité de l'instrument	Dans quelle mesure les fonds ont-ils été utilisés ? Par exemple, existe-il des problèmes avec les décaissements, la gouvernance, l'utilisation des fonds, l'accessibilité, les besoins, la collecte, l'impact financier ?
Leçons/possibilités de réforme ou de changement	Existe-il une possibilité pour que des amendements ou de nouvelles incitations conduisent à un changement de comportement ? Par exemple, plus la hiérarchie de la réglementation est élevée, plus il est difficile d'édicter ou d'apporter des amendements. Existe-t-il une possibilité pour modifier la façon dont sont répartis et/ou distribués les recettes ? Les incitations aux bénéfices ou les améliorations réglementaires vont-elles modifier la prise de décision en matière d'investissement ?

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives



Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>

Acteurs publics nationaux

Budget de l'Etat	<p>Ministères de coordination/de tutelle et/ou administrations locales</p> <p>Bailleurs comme sources de financement</p> <p>Administration locales, agences gouvernementales, fonds nationaux, ONG, universités et centres de recherche en tant que canaux de financement/bénéficiaires</p>	<p>Année précédente (estimée)</p> <p>Même année (réelle/non audité)</p> <p>1-2 ans après (audité)</p>	<p>Selon la structure du budget, il est possible d'identifier pour l'Etat/les administrations locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Source des financements, y compris les recettes (non) fiscales, les subventions/prêts (internationaux) • Canaux/bénéficiaire des fonds, y compris les agences gouvernementales/ collectivités locales, les fonds nationaux, etc. • Utilisation des fonds, notamment les activités liées à l'utilisation des terres <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sources de données centralisées ne sont pas disponibles pour les budgets (locaux) et l'approche nécessite d'agréger les données disponibles (approche ascendante) • Manque d'informations qualitatives, accessibles et détaillées au niveau du projet, pour permettre un marquage budgétaire pertinent pour le climat et l'application des définitions liées au développement durable, par exemple financement vert versus financement gris • Fonds internationaux non comptabilisés, ou seulement en partie, dans les budgets car financement des bailleurs partiellement rapporté • Les données sur les subventions publiques (y compris les incitations ou dissuasions fiscales) et leur application sont difficiles à obtenir 	<p>Différences entre divers fichiers de données sur les dépenses internationales locales</p> <p>Incohérence entre les années car souvent les ministères changent, fusionnent, se ferment ou se développent, avec des répercussions sur le cadre/la structure budgétaire</p> <p>Actualisations/corrections des données de décaissement après rapprochement et audits</p> <p>La structure des budgets locaux diffère, ce qui empêche le rapprochement</p>
------------------	---	---	--	---

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Acteurs publics internationaux				
Budget gouvernemental (voir également la section 5.1.1)	Bailleurs comme sources de financement	Année précédente (estimée) Même année (réelle/non auditée) 1-2 ans après (auditée)	<p>Selon la structure du budget, il est possible d'identifier les subventions/prêts internationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Canaux/bénéficiaire des fonds • Utilisation des fonds notamment les activités liées à l'utilisation des terres <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds internationaux non comptabilisés, ou seulement en partie, dans les budgets (locaux) car financement des bailleurs mal planifié/rapporté ou non encore approuvé 	Différences entre divers fichiers de données sur les dépenses internationales
Bases de données nationales	Dépenses et investissements internationaux publics et privés au sein d'une juridiction	Spécifiques au pays	Spécifiques au pays et dépendent de la conformité aux exigences de rapportage nationales. Si le taux de conformité est faible, impossible de collecter d'information sur les flux budgétaires qui ne sont pas attribués via le budget public national	Spécifiques au pays
Initiatives au niveau national	Généralement, dépenses publiques internationales au sein d'une juridiction	Spécifiques au pays	Spécifiques au pays	Spécifiques au pays

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Initiatives au niveau international :				
Membres du DAC de l'OCDE : Base de données CRS	Public : Budgets gouvernementaux, organismes, FI publics Privé : FI commercial Pour la liste complète, voir http://www.oecd.org/dac/dacmembers.htm	Un an et demi après (juin) Données sur les engagements	Données sur l'aide publique au développement bilatérale et multilatérale, au niveau des projets, y compris des informations sur les pays, les bailleurs, les instruments, les canaux (de décaissement) et les utilisations/secteurs	Risque de double comptage : certains fonds sont également suivis par IDFC ou Climate Funds Update
Banques multilatérales de développement qui publient des rapports sur les financements de l'action climatique	Groupe de la Banque mondiale ; Banque européenne pour la reconstruction et le développement ; Banque européenne d'investissement ; Groupe de la Banque interaméricaine de développement ; Banque africaine de développement ; Banque asiatique de développement	Données sur les engagements publiées au T2/T3 de l'année suivante	Données sectorielles agrégées sur l'agriculture et la forêt en tant que groupe Les données au niveau des pays sont fournies uniquement pour les financements de l'action climatique (BMD, 2018) Non applicable pour la cartographie nationale des secteurs, instruments, bénéficiaires ou utilisations	Les banques multilatérales rendent également compte au CRS de l'OCDE sur une période plus longue
Rapports IDFC	23 Institutions financières de développement nationales, régionales et bilatérales	T3/T4 l'année suivante Caractéristiques des engagements	Données agrégées, moins utiles pour la cartographie nationale (pas de ventilation par pays, instruments, bénéficiaires ou utilisations)	Risque de double comptage : certains membres de l'IDFC seront également membres du CAD de l'OCDE

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Climate Funds Update	Fonds climatiques Pour la liste complète, voir : https://climatefunds-update.org/the-funds/ et https://public.tableau.com/profile/gbantton#!/vizhome/CFU-REDDfinance/REDDfunds	L'année suivante, en juillet Données d'approbation et de décaissement	Données au niveau du projet, y compris des informations sur le pays, les fonds (remarque : certains en sont exclus), les instruments, les agents d'exécution Ventilation des utilisations « uniquement » pour : • Adaptation • Atténuation - général • Atténuation - REDD • Objectifs multiples • Inconnu	Risque de double comptage : certains fonds sont également suivis par la base de données CRS du CAD de l'OCDE
Lancement d'une enquête auprès des bailleurs pour les exercices de cartographie des financements climatique		Dépend du cycle de rapportage des organisations interrogées	Dépend de la qualité/du nombre de réponses	

Modèle 9 - Recensement des sources de données quantitatives

Source de données	Acteurs concernés	Actualité	Exhaustivité	Cohérence, précision
		<i>Quelle est la fréquence de publication des données par rapport au périmètre de l'analyse ?</i>	<i>Les financements liés à l'utilisation des terres sont-ils traités ? Est-il possible de suivre les bénéficiaires ?</i>	<i>La définition appliquée des financements de l'action climatique/de la méthode de suivi est-elle transparente ? Les résultats peuvent-ils être reproduits ? Autres défis ?</i>
Acteurs privés				
Terminal Bloomberg	Entreprises agro-alimentaires	Mis à jour en permanence, y compris avec les informations annuelles	Les résultats sont souvent illustratifs, car tous les acteurs ne sont pas traités	Dépend du niveau de divulgation dans les rapports d'entreprise des sociétés individuelles
Associations industrielles	Dépend de l'adhésion à l'association	-	Dépend de la nature des données collectées	Ne suit probablement pas l'impact des investissements, mais pourrait fournir des données sur les investissements globaux
Rapport annuel Rapport de responsabilité sociale Rapport de durabilité	Organisations individuelles	1-2 ans après	Les financements de l'action climatique ne sont pas suivis de manière systématique et exhaustive par tous les acteurs Données centralisées non disponibles	Méthodes de suivi et résultats pas cohérents/comparables, et rarement transparents Les difficultés de comptabilisation du coût différentiel des investissements entravent la comparaison des différents types de flux financiers
Des plateformes de rapportage ou de certification durable, par exemple : • Base de données REDD+/Partenariat REDD+ volontaire, • REDD X - Suivi des financements liés à la forêt/ Forest Trends • Base de données Verified Carbon Standard	Projets individuels issus d'acteurs publics et privés	Dépend de la plate-forme	Dépend de la plate-forme, mais souvent ne couvre pas : • informations financières • acteur privés • activités au-delà des arrangements de préparation • liste complète des projets pour chaque pays	Dépend de la plateforme. Peut aller du rapportage volontaire potentiellement biaisé jusqu'à des données vérifiées, fournissant des rapports normalisés, complets et précis

MODULE 6:

Consolidation des données pour l'analyse

Des procédures normalisées de consolidation des données, des règles de catégorisation bien définies et des exigences de documentation strictes constituent la base d'une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres transparente, reproductible et crédible.

OBJECTIF DU MODULE

Consolidation et classification des données quantitatives pour construire une base de données en fonction de la définition des financements liés à l'utilisation des terres.

QUESTIONS CLÉS

- 6.1 Comment construire une base de données consolidée pour l'analyse ?
- 6.2 Comment vérifier la qualité des données consolidées ?
- 6.3 Comment catégoriser les données pour soutenir les objectifs de la cartographie ?
- 6.4 Comment développer et respecter des exigences de documentation strictes ?

MODÈLE

 Télécharger le **Modèle 10 - Base de données** (fichier Excel)

6.1 Comment construire une base de données consolidée pour l'analyse ?

À présent, vous devriez disposer de différents fichiers de données quantitatives et qualitatives, provenant de différentes sources. La qualité de ces fichiers doit être vérifiée et, sur la base de cette évaluation, ils doivent être inclus ou exclus des analyses ultérieures. Les données à inclure doivent être nettoyés et/ou formatés, de manière à pouvoir être consolidés dans une seule feuille de calcul, ou téléchargés dans une base de données configurée conformément au cadre cartographique établi dans le Module 4.

6.1.1 Comment sélectionner les données et les nettoyer ?

Lors de l'évaluation de la qualité des données, il convient de :

- Identifier les champs clés (ou les colonnes) dont la qualité du contenu doit être évaluée, car ils seront utilisés dans la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. La qualité des champs situés en dehors de cette liste n'aura pas besoin d'être évaluée et n'aura aucune influence sur le choix du jeu de données à utiliser ou non.
 - Pour une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, la liste des champs clés pourrait inclure le lieu, l'année, la source de financement, le montant, la devise, l'utilisation du financement (activités, secteurs) et les marqueurs qualitatifs (en fonction de la typologie établie).
 - En fonction du périmètre de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, les champs clés peuvent également inclure les intermédiaires financiers, les instruments financiers et les bénéficiaires du financement.
 - Les champs des fichiers de données jugés sans importance doivent être exclus de l'évaluation de la qualité. Ces champs peuvent inclure, par exemple, la durée du projet, la ville, la classification sous-régionale, le numéro de la subvention/ du prêt, etc. Toutefois, les informations peuvent être conservées au cas où elles deviendraient utiles pour une analyse ultérieure.
- Vérifier la qualité des données des champs clés de chaque fichier de données et nettoyer/corriger si nécessaire. Les indicateurs de qualité sont les suivants : actualité, exhaustivité, cohérence, exactitude, validité/intégrité et unicité (DAMA Royaume-Uni, 2013). Voir le Tableau 9 pour des définitions, des exemples et des solutions potentielles aux problèmes de qualité des données.
- Comparer différents fichiers de données reflétant les mêmes champs clés et, en fonction du résultat de l'évaluation de la qualité, choisissez le fichier de données (ou une partie du fichier) à utiliser pour la cartographie ultérieure des financements liés à l'utilisation des terres.
- Documenter pour chaque fichier de données (ou une partie du jeu) pour les financements liés à l'utilisation des terres : évaluation de la qualité des champs clés et pourquoi ce fichier de données peut ou ne peut pas être utilisé pour l'exercice cartographique.

Tableau 9 : Assurer la qualité de la base de données

Indicateurs de qualité	Définition	Exemple	Comment résoudre
Actualité	Les données représentent-elles la réalité à l'instant T ?	Les fichiers de données contiennent des enregistrements décrivant une période antérieure à la période/ l'année choisie pour le projet	Voir le Module 5 sur la façon de combler des lacunes dans les données
Exhaustivité	Tous les fichiers de données et les éléments de données sont-ils enregistrés ?	Tous les points de données ne sont pas traités (colonnes complètes alors que les lignes sont incomplètes) Tous les champs pertinents ne sont pas traités (colonnes incomplètes alors que les lignes sont complètes)	Voir le Module 5 sur la façon de combler des lacunes dans les données
Cohérence (de la structure)		Différentes devises utilisées dans les fichiers de données	Utiliser des structures cohérentes (formats, valeurs, conventions de nommage), telles que les formats de date, les taux de change, les unités (milliers versus millions)
Cohérence (du contenu)	Les mêmes définitions/ méthodologies/ catégories ont-elles été utilisées dans tous les fichiers de données au fil du temps ?	Incohérence entre les années car souvent les ministères changent, fusionnent, ferment ou se développent, avec des répercussions sur le cadre/la structure budgétaire	Collaborer avec le gestionnaire/ fournisseur des données pour savoir s'il existe une table de conversion ou une liste permettant de convertir les codes/la structure budgétaire d'une année à l'autre
Précision	Les données reflètent-elles la valeur correcte ?	Actualisations/corrections des données de décaissement après rapprochement et audits	Si le calendrier le permet, mettre à jour le jeu de données avec les données rapprochées/ vérifiées, sinon documenter avec soin
Double comptabilisation/ unicité	Existe-t-il une vision unique des données ?	Il peut exister dix ministères clés dans une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, mais le fichier de données en contient 11, par exemple « ministère de l'Environnement » et le « ministère de l'Écologie » alors qu'il s'agit de la même entité.	Utiliser des normes : orthographe/abréviations/ majuscules unifiées

Indicateurs de qualité	Définition	Exemple	Comment résoudre
Validité	Les données correspondent-elles aux règles ?	Contenu d'enregistrement non valide : Chaque ligne budgétaire gouvernemental doit comporter un code/identifiant unique à quatre chiffres décrivant : le ministère (deux chiffres) et le programme (deux chiffres). Le fichier de données contient des enregistrements dont l'identifiant indique « XXX » au lieu d'un code/identifiant à quatre chiffres ; par conséquent, ces enregistrements ne peuvent pas être associés à la source (ministère) ni à l'utilisation (programme) des financements.	Collaborer avec le gestionnaire/ sources des données pour voir quelle peut être la raison de ces enregistrements non valides ; corriger si possible
		Format de date utilisé non valide : au lieu d'utiliser un format de date anglais par défaut du type MM/JJ/AA, un enregistrement ou un tableau utilise le format allemand « Mittwoch, 14. März 2018 » et n'apparaît donc pas dans un résultat filtré	Vérifier si tous les enregistrements utilisent les mêmes formats
Intégrité	L'information a-t-elle changée par rapport à sa source, par exemple accidentellement à cause d'une erreur de programmation ?	Le montant des financements enregistrés pour le programme d'un ministère n'est pas exact, car des chiffres ont été transposés lors de l'enregistrement	Comparer le jeu de données enregistré avec les données d'origine, par exemple en comparant le nombre total d'enregistrements, en utilisant des sommes de contrôle, en effectuant des contrôles inopinés sur les données et en recoupant les sommes du jeu de données traité avec celles du jeu de données d'origine, etc.

6.1.2 Comment savoir quel format de base de données utiliser ?

Une base de données sera personnalisée en fonction du périmètre de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Cela dépend du périmètre, du calendrier, des ressources disponibles et de la fréquence prévue d'un projet, si une base de données ou un tableur présente une meilleure faisabilité.

- **Une base de données** doit être conçue et utilisée si l'accent est mis sur la gestion de grandes quantités de données de manière efficace, cohérente et permanente. Dans une base de données, les données sont divisées et stockées dans plusieurs tableaux spécifiques, chacune reflétant un jeu d'informations uniques. Éviter le stockage multiple du même type d'informations permet de minimiser l'espace de stockage et de manipuler les données rapidement. Toutefois, des requêtes de base de données sont nécessaires pour « reconnecter » les informations stockées dans les différents tableaux spécifiques, effectuer des opérations mathématiques, etc. Pour une approche par base de données, l'équipe aura besoin de quelqu'un familiarisé avec la configuration des bases de données et des requêtes, et disponible tout au long du projet. De plus, les membres de l'équipe devront être formés à l'utilisation de la base de données. Une approche par base de données est recommandée si une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres doit être entreprise fréquemment.
- **Un tableur** peut suffire si la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres est axée sur l'analyse des données (de manière ponctuelle) et que les fichiers de données sont de taille raisonnable. Les feuilles de calcul sont faciles à créer et à partager, mais difficiles à manipuler. Dans la plupart des cas, des données peuvent être ajoutées/manipulées à tout moment et par tous les membres de l'équipe, sans vérification intégrée de la qualité des données. En conséquence, les feuilles de calcul présentent un risque accru de double comptage, d'erreurs manuelles et d'incohérences. Il est conseillé de mettre en place des mécanismes pour éviter cela. Par exemple, en appliquant le principe des quatre yeux ou en nommant un gestionnaire de tableur, chargé de maintenir la qualité des données, d'insérer de nouvelles données, etc. Si elles sont trop volumineuses, les feuilles de calcul peuvent également nécessiter de longs temps de traitement, voire même provoquer un blocage de l'application. Cependant, il existe des fonctions intégrées pour la plupart des opérations mathématiques et logiques, des comparaisons statistiques et des représentations graphiques dans la plupart des tableurs. La plupart des utilisateurs sont familiarisés avec leur utilisation, sans que de formation supplémentaire soit nécessaire.

Ensuite, nous nous concentrerons sur la conception et l'utilisation des feuilles de calcul.

Tout d'abord, la structure de la feuille de calcul doit être déterminée (voir le Modèle 10 comme exemple) :

- Les champs clés représentent l'ensemble de base des colonnes de la feuille de calcul. Pour l'évaluation de la qualité, l'utilisateur a déjà identifié des champs clés (ou des colonnes) reflétant les informations à utiliser dans la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Ces champs clés deviendront des colonnes dans la feuille de calcul.
- Des colonnes supplémentaires peuvent être utilisées pour stocker des données à partir des fichiers de données d'origine, à des fins de documentation. Ces informations peuvent inclure, par exemple, le numéro de la subvention/du prêt, la description du programme, la région, s'il s'agit d'un financement mixte, etc. Il se peut qu'à un stade ultérieur ces informations puissent contribuer à étayer les conclusions de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres. Il pourrait donc être intéressant d'intégrer ces informations dans le jeu de données consolidé.

- Des colonnes supplémentaires seront nécessaires pour :
 - Les calculs, par exemple la conversion de devise
 - Les marqueurs, par exemple financement vert ou financement gris
 - Les remarques, par exemple une référence à la source de données, une documentation sur la manière dont les données ont été manipulés

Si les données sont organisées sous différents formats, notamment des tableaux avec différentes structures, tous les jeux de données doivent être convertis en un format de liste reflétant la structure du tableur.

Une fois que tous les jeux de données reflètent la structure standard, et que les colonnes et les lignes vides ont été supprimées, ils peuvent être consolidés dans une feuille de calcul.

6.2 Comment vérifier la qualité des données consolidées ?

Après la première évaluation de la qualité, les jeux de données d'origine sélectionnés apparaissent désormais comme étant complets, cohérents, précis, uniques, valides et entiers. Toutefois, après la consolidation dans une feuille de calcul, il peut encore subsister des incohérences entre les données ou des erreurs résultant du processus de consolidation. Par exemple, un format de colonne peut avoir été modifié par erreur. Par conséquent, le tableur consolidé doit être vérifié à nouveau par rapport aux indicateurs de qualité décrits (voir Tableau 9), afin d'éviter un double comptage ou une sous-estimation des fonds.

Après la consolidation des différents fichiers de données, les problèmes courants dans une feuille de calcul incluent les variations des formats de date, d'heure ou de nombre, les devises, etc. L'utilisateur doit vérifier les enregistrements consolidés sous chaque colonne et, dans la plupart des cas, procéder à des ajustements manuels pour que toutes les entrées soient nommées de manière cohérente, afin de permettre l'analyse dans des tableaux croisés dynamiques, etc.

6.3 Comment classer les données par rapport à la définition nationale des financements liés à l'utilisation des terres ?

Une fois que l'utilisateur dispose d'un jeu de données consolidé et propre, les données doivent être filtrées en fonction de leur pertinence et catégorisées en appliquant la définition et la typologie des financements liés à l'utilisation des terres, développées plus tôt dans ce projet (voir le Module 3), selon les étapes suivantes :

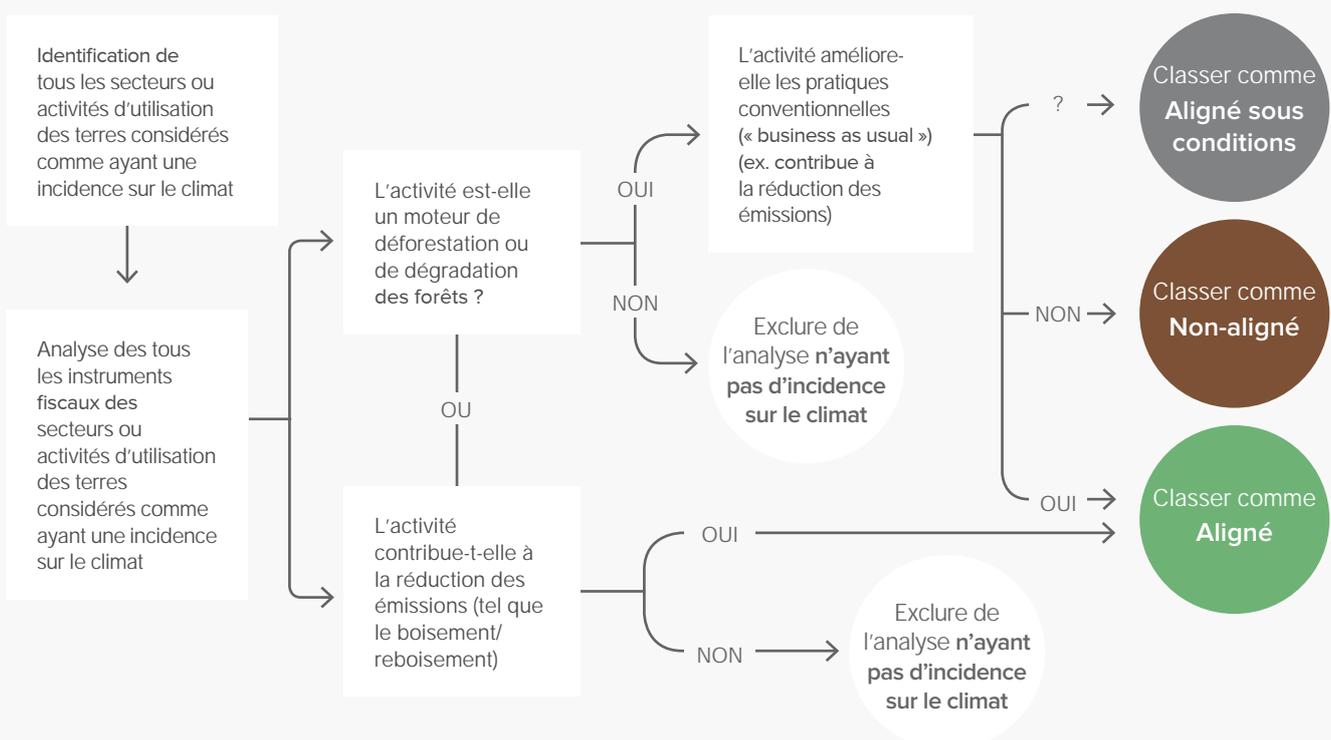
1. Classification des lignes budgétaires, des activités et des programmes en aligné/non-aligné/aligné sous condition aux objectifs de réduction de la déforestation (selon le choix fait par l'équipe)
2. Application d'une stratégie de pondération
3. Catégorisation selon les dimensions choisies dans l'ébauche de cartographie qualitative conformément (définies dans le Module 4)

6.3.1 Classification des lignes budgétaires, des activités et des programmes

Les questions suivantes peuvent être utilisées pour classer les flux financiers individuels, selon la définition développée dans le Module 3 :

- L'activité est-elle un facteur connu de déforestation ou de dégradation de la forêt, ou contribue-t-elle à la réduction des GES ?
- L'activité améliore-t-elle les pratiques conventionnelles (« business as usual »), par exemple en contribuant à la réduction des émissions ?
- L'activité vise-t-elle à améliorer le cadre habilitant au développement d'activités de lutte contre la déforestation ?

Schéma 11 : Processus permettant de classer les flux financiers liés à l'utilisation des terres



Le processus de classification des flux financiers peut permettre d'identifier les autres secteurs ou activités considérés comme ayant une incidence sur la forêt, et qui n'ont pas été pris en compte lors de l'élaboration initiale de la définition. Ces activités supplémentaires peuvent être intégrées à la typologie afin d'améliorer la définition générale des financements liés à l'utilisation durable des terres.

Toutefois, une classification des flux financiers n'est possible que si les données sont suffisamment détaillées et si des informations qualitatives sur la nature des programmes et des activités sont accessibles. Un accès aux informations sur les projets, aux rapports et aux entretiens bilatéraux avec les responsables de la mise en œuvre, est généralement nécessaire pour pouvoir classer les activités en catégories en fonction de leur impact escompté (voir le Module 5).

Au Vietnam, par exemple, les informations qualitatives sur les projets disponibles sont très limitées. Les informations portent sur les objectifs généraux des projets et des programmes. Dans plusieurs cas, ceux-ci sont délibérément maintenus larges pour permettre des changements en fonction des priorités locales. Ces circonstances et la nature prospective de l'étude ont rendu difficile la classification des lignes budgétaires en fonction de la typologie (EFI et CIEM, 2018).

6.3.2 Application d'une pondération

Au cours du processus de classification, une pondération peut également être appliquée à des flux financiers individuels. Cela peut être fait pour plusieurs raisons :

- Les flux financiers ont souvent plusieurs sous-composants, qui ne sont pas tous liés aux objectifs forestiers et climatiques. Dans ces cas-là, et lorsque les données sont disponibles, l'analyse peut faire la distinction entre les sous-activités et n'inclure dans l'analyse finale que le montant correspondant du flux financier global.
- Des stratégies de pondération plus détaillées peuvent également inclure la répartition des dépenses en fonction du degré de pertinence et de plusieurs catégories d'objectifs selon la typologie adoptée.

Déterminer si et comment appliquer une pondération doit être le résultat de consultations.

Il n'existe pas d'approche universelle pour cette analyse, ni de « bonne » ou « mauvaise » méthode de classification des flux. Il s'agit d'une décision prise au niveau national ou juridictionnel, basée sur les besoins et la disponibilité des informations.

La classification des données nécessite généralement beaucoup de ressources et relève de la responsabilité de l'équipe du projet. Des efforts considérables sont nécessaires pour assurer la cohérence de l'approche dans l'application des définitions et dans les décisions de classification. Toutefois, il peut être très utile d'impliquer si possible des experts sectoriels compétents dans le processus, à la fois pour ajouter de la précision à l'analyse et pour sensibiliser les partenaires au désalignement possible des dépenses sur les objectifs climatiques ou sectoriels.

Une fois que les flux financiers sont classés selon la typologie développée et qu'une analyse plus poussée est effectuée sur la base de ces résultats (voir le Module 6), une consultation finale peut être menée pour valider les résultats de la classification. Elle peut inclure une discussion sur la manière dont les flux financiers ont été classés, ainsi que sur l'analyse qualitative et quantitative qui en résulte, qui catégorise les flux en fonction des définitions. Si plusieurs catégories de financement ont été choisies, par exemple financements « verts » et « gris », il est souvent utile à ce stade de vérifier si les résultats de la classification correspondent aux attentes au niveau national.

En Côte d'Ivoire, par exemple, une pondération basée sur des sous-composants individuels a été appliquée, mais pas en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Au Vietnam, l'analyse a adopté une approche simple pour la répartition des lignes budgétaires individuelles. De nombreux investissements comportent plusieurs sous-composants, qui ne sont pas tous liés au Plan d'action national REDD+. Dans ces cas-là, et lorsque les données sont disponibles, l'analyse fait la distinction entre les sous-activités et n'inclut dans l'analyse finale que le montant correspondant du flux financier global (EFI et CIEM, 2018).

6.3.3 Comment vérifier les chiffres classés ?

Dans la plupart des cas, des consultants et/ou du personnel technique seront chargés d'aider à la gestion et au traitement des données. Cependant, leur capacité à classer les projets et les activités peut être limitée. Il est donc préférable de rassembler et de classer les données en étroite collaboration avec les parties prenantes, par exemple les représentants gouvernementaux des ministères clés ou des experts de l'utilisation des terres, issus d'instituts de recherche et d'universités. Cela augmentera la probabilité que toutes les données pertinentes soient collectées, bien catégorisées, et que les problèmes d'analyse ou d'interprétation des données soient facilement résolus.

La catégorisation des données constituant la base d'une cartographie des financements liés à l'utilisation des terres, il est conseillé de vérifier les résultats de cette étape auprès des conseillers/responsables des organisations finançant ou mettant en œuvre les activités d'utilisation des terres. Une vérification à ce stade peut aider à rassembler des informations supplémentaires, à tenir les parties prenantes informées et engagées, et à faciliter une appropriation ultérieure des résultats finaux. Les formats possibles pourraient être les suivants (voir également le Module 2 sur l'engagement des parties prenantes) :

- Présentation des résultats de la catégorisation à l'organisation/au service concerné, explication sur les implications et réponse aux questions
- Partage d'un extrait de la base de données le concernant avec un acteur spécifique et demande d'une approbation/correction écrite

6.4 Comment documenter des données de manière robuste ?

Lors de la consolidation des différents fichiers de données, il sera important de documenter (dans une feuille de calcul distincte, dans une colonne/ligne supplémentaire de la même feuille de calcul, ou similaire) :

- D'où proviennent les données de la feuille de calcul (documenter pour chaque colonne de la feuille de calcul à quelle(s) colonne(s) dans quel jeu de données d'origine elle correspond)
- Règles de calcul et hypothèses utilisées pour manipuler ou traiter les données d'origine
- Tableaux de conversion, par exemple le tableau des taux de change utilisés pour la conversion des devises

Une documentation claire des sources de données et des procédures de traitement garantit la transparence et la reproductibilité dans les années à venir.

Lors du traitement de nombreuses sources de données et/ou de l'utilisation de différentes versions des mêmes fichiers de données, il peut être utile de recenser chaque fichier de données en fonction de ses caractéristiques (voir Tableau 10). Cela peut être fait dans un fichier de documentation spécifique pour toutes les sources de données, ou en tant que pièce jointe à chaque source de données. Par exemple, un classeur constitué de la feuille de calcul A avec les données, et de la feuille de calcul B avec les caractéristiques de la source de données.

Tableau 10 : Caractéristiques des fichiers de données

Caractéristiques	Exemple
Définition du fichier de données, par exemple séries chronologiques, secteurs et détails de sous-secteur, couverture	Budget gouvernemental vérifié couvrant : <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Forêts • Ministère de l'Agriculture • Année 2016
Définition du format (tableur) et de la structure (quels sont les différents tableaux nécessaires et leur structure) du fichier de données	Tableur (copie électronique) fournissant des informations sur : <ul style="list-style-type: none"> • Ministère • Niveau d'activité (programme, activité, composant d'activité, etc.) • Nom de l'activité • Source des fonds • Bénéficiaire/agence d'exécution • Dépenses de personnel • Dépenses de marchandises • Dépenses d'actifs
Description de toutes les hypothèses retenues concernant le périmètre, les secteurs inclus, l'année représentative, le niveau d'activité	Périmètre : <ul style="list-style-type: none"> • Données complètes sur les dépenses des ministères. Voir la définition des financements de l'action climatique pour la sélection des ministères • Les données sur les « sources de financement » peuvent donner des indications sur les dépenses des bailleurs de fonds • Les données sur le « bénéficiaire » peuvent fournir des indications sur les activités des administrations locales et du fonds national • Année : Dernière année disponible. L'audit budgétaire prenant en moyenne 18 mois, seuls les chiffres de l'exercice 2016 sont actuellement audités (juin 2018). • Évaluation de la qualité : Certains enregistrements du « niveau d'activité » sont corrompus/invalides. Besoin d'effectuer une double vérification auprès du ministère en réponse.
Identification des processus et des délais pour la collecte de données (par exemple, à quelle fréquence les données sont-elles mises à jour et quels éléments sont mis à jour)	Les éléments sont mis à jour chaque année après l'audit budgétaire, conformément au cycle de planification et de budgétisation. Les chiffres audités seront disponibles au plus tard en juillet de l'année suivante. Dernier jeu de données (13 juin 2018) comparé au résultat précédent d'une requête dans la base de données (18 mai 2018) – aucune différence, mais des colonnes supplémentaires (source des fonds). Par conséquent, les processus déjà développés pour le traitement peuvent également s'appliquer à ce jeu de données. Remarque : Les codes budgétaires ont été restructurés en 2016, de sorte que les processus de traitement et les résultats ne peuvent pas être comparés entre 2016 et les années précédentes.
Nom du contact et organisation	M. XYZ/Directeur des recettes et dépenses budgétaires/ministère des Finances, bâtiment/étage/bureau/tél./E-mail
Date de disponibilité	Requête de la base de données du 13 juin 2018

Modèle 10 - Base de données



Voir le fichier Excel qui accompagne le document

Cartographie des financements liés à l'utilisation des terres
Modèle 10 - Base de données

Instructions: Comment utiliser le modèle:

Nom de la feuille	Description
Structure de la base de données	Fournit un exemple de structure de base de données avec les champs clés (colonnes) pour la cartographie des financements
Définitions et classifications	Fournit des exemples et tableaux de référence définissant et classifiant les utilisations, les instruments et les sources de

Introduction | Structure de la base de données | Définitions et classifications

MODULE 7:

Analyse des données et présentation

Seules les données qui ont été collectées, gérées et analysées avec soin peuvent permettre d'aboutir à des conclusions précises et d'obtenir des résultats instructifs pour les bonnes personnes, afin de faire avancer le dialogue politique.

OBJECTIF DU MODULE

Créer différents formats de livrables, par exemple des diagrammes de Sankey, des graphiques circulaires, des tableaux pour l'analyse qualitative et quantitative.

QUESTIONS CLÉS

- 7.1** Quelles sont les principales questions d'analyse quantitative et qualitative à se poser ?
- 7.2** Quelles représentations graphiques peuvent être utiles et constructives ?
- 7.3** Que faire si les résultats ne sont pas compatibles avec d'autres sources, controversés ou limités ?

7.1 Quelles sont les principales questions d'analyse qualitative et quantitative à se poser ?

L'analyse qualitative et quantitative renvoie aux objectifs et aux questions initiales de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres (voir les Modules 1 et 4).

- ▶ Que souhaitons-nous atteindre ? Quels sont les processus que l'analyse va alimenter ?
- ▶ Que devraient indiquer les chiffres ?
- ▶ Que voulons-nous mesurer ? Comment allons-nous le mesurer ?

Dans la plupart des cas, il est intéressant d'obtenir une vue d'ensemble en quantifiant les principales dimensions des flux financiers :

- ▶ Combien les financements liés à l'utilisation des terres ont-ils représenté, au total, dans la région et sur la période concernée ?
- ▶ Qui a fourni les financements et quels volumes ont été fournis ?
- ▶ Quel montant a été délivré au travers de chaque instrument financier ?
- ▶ Quels ont été les principaux canaux de mise en œuvre des financements liés à l'utilisation des terres ?
- ▶ À quels secteurs et activités était destiné cet argent ?

Dans un deuxième temps, l'accent pourrait être mis sur les flux financiers, qui varient d'un acteur à l'autre. Certains flux et niveaux de financement pourraient être inattendus, et une analyse plus poussée sera nécessaire pour en déterminer la raison :

- Quel(s) instrument(s) financier(s) les acteurs/sources de financement préfèrent-ils pour chaque type de financement (aligné/non-aligné/aligné sous conditions) ? Cela comprend généralement les dépenses budgétaires pour les acteurs gouvernementaux, ou les subventions/prêts pour les partenaires de développement internationaux.
- Quels canaux les acteurs/sources de financement préfèrent-ils pour chaque type de financement (aligné/non-aligné/aligné conditionnellement sur le climat) ? Par exemple, le gouvernement peut utiliser principalement les ministères techniques/organismes publics, alors que les partenaires de développement utilisent un ensemble varié d'acteurs.
- Sur quel(s) secteur(s)/utilisation(s) les acteurs/sources de financement se concentrent-ils ? Par exemple, le gouvernement dépense la plupart des financements alignés sur le climat pour la mise en place du cadre habilitant, alors que les partenaires de développement se concentrent sur les activités d'adaptation.

Les comparaisons et les ratios seront utiles pour fournir le contexte, montrer les progrès, révéler les goulots d'étranglement, etc. (voir Tableau 11). Ces calculs pourraient être effectués :

- Par acteur, par exemple pour comparer l'engagement des acteurs nationaux versus acteurs internationaux ou des acteurs publics par rapport aux acteurs privés
- Par an, par exemple pour suivre les progrès entre les années
- Par province, par exemple pour révéler l'influence potentielle de l'environnement politique/économique provincial
- Par utilisation ou secteur cible, pour comparer les ressources consacrées à différents objectifs politiques et la cohérence entre ceux-ci et les ressources

Lorsque les données sont consolidées dans une feuille de calcul, les fonctions intégrées peuvent aider à calculer ces ratios et à manipuler les données de différentes manières, notamment en filtrant les données, en les additionnant ou en créant des tableaux croisés dynamiques.

Tableau 11 : Dimensions possibles pour l'analyse et l'interprétation des données

▼

La quantification des flux financiers et des ratios montrera où une analyse plus approfondie est nécessaire, où les questions initiales doivent être révisées et où d'autres pourraient éventuellement rencontrer des objections. En conséquence, davantage d'informations et de données pourraient être nécessaires pour intégrer cette analyse supplémentaire ou ces questions de recherche amendées (voir le Module 5 sur la collecte de données).

En outre, l'analyse cartographique des financements peut également offrir une analyse plus qualitative du rôle de certains acteurs, mécanismes financiers ou intermédiaires.

Comparaison/ratio	Interprétation	Défis
Ratio <ul style="list-style-type: none"> Total des investissements pour l'ensemble de l'économie versus total des investissements dans le secteur de l'utilisation des terres 	Fournit du contexte en révélant l'importance des secteurs liés à l'utilisation des terres par rapport à d'autres domaines politiques ou d'autres secteurs de l'économie	
Valeurs aberrantes : Valeur disproportionnellement élevée/faible pour <ul style="list-style-type: none"> Instruments Canaux Secteurs ou politiques et mesures 	Indique des opportunités pour fournir des financements supplémentaires ou des défis actuels	Nécessite une analyse plus approfondie
Les fonds reçus (entrants) ne correspondent pas aux fonds délivrés (sortants). Pourrait être intéressant pour l'évaluation des : <ul style="list-style-type: none"> Instruments Intermédiaires ou canaux 	Révèle les goulots d'étranglement	Nécessite une analyse plus approfondie
Ratio des financements du secteur de l'utilisation des terres qui sont <ul style="list-style-type: none"> Alignés sur les objectifs de lutte contre la déforestation versus non-alignés sur le climat ou alignés sous condition 	Montre où les objectifs/sauvegardes REDD+ ont déjà été pris en compte et où ils ne l'ont pas été Montre les avancées en termes de planification REDD+ et de mobilisation des ressources	Pourrait faire face à une certaine résistance politique
Ratio des financements liés à l'utilisation durable des terres <ul style="list-style-type: none"> Délivrés en totalité versus fournis par le biais de programme(s) clé(s) 	Montre l'influence ou la confiance accordée aux programmes clés par rapport aux autres activités Souligne qu'il est important de veiller à ce que ces programmes/activités mettent en place les incitations appropriées	Peut-être biaisé, étant donné que les données/informations relatives à des programmes importants pourraient être plus facilement disponibles que celles relatives à des activités de moindre importance, dans lesquelles les informations pourraient être disséminées parmi différentes sources de données
Montant dépensé <ul style="list-style-type: none"> Par objectif, ou par domaine d'intervention d'une stratégie REDD+ ou similaire par rapport aux objectifs 	Révèle un goulot d'étranglement ou les besoins de financement supplémentaires	Nécessite d'analyser plus avant les raisons, par exemple les ressources du budget national non accordées, en raison de l'absence de priorité budgétaire
Ratio des financements liés à l'utilisation durable des terres <ul style="list-style-type: none"> Prévus/estimés versus décaissés 	Révèle les goulots d'étranglement ou la redéfinition des priorités budgétaires	Nécessite une analyse plus approfondie
<ul style="list-style-type: none"> Contribution des différentes sources de financement et/ou des instruments au financement des objectifs politiques spécifiques 	Révèle quelles sources de financement sont importantes et pourraient être davantage mobilisées si les transferts de fonds (par exemple entre les gouvernements nationaux et les administrations locales) étaient efficaces	
<ul style="list-style-type: none"> Recettes générées par l'utilisation des terres en pourcentage du budget total du gouvernement 	Montre l'importance des utilisations du sol spécifiques pour l'économie	

7.2 Quelles représentations graphiques peuvent être utiles ou constructives ?

Les analyses agrégées sont souvent présentées sous forme de tableau ou via un diagramme de Sankey. Des représentations graphiques supplémentaires peuvent contribuer à éclairer certains angles de l'analyse des financements liés à l'utilisation des terres.

7.2.1 Diagramme de Sankey

Un diagramme de Sankey illustre la magnitude des flux entre les différentes dimensions catégorielles. Les flux sont affichés sous forme de lignes dont l'épaisseur est proportionnelle à la quantité – les flux les plus petits ont les lignes plus fines – et la hauteur de chaque nœud catégorique est déterminée à partir de la somme des flux entrants et sortants de ce nœud.

Schéma 12 : Exemple de diagramme de Sankey montrant les flux financiers depuis sources via les instruments, les canaux de décaissement, jusqu'aux utilisations

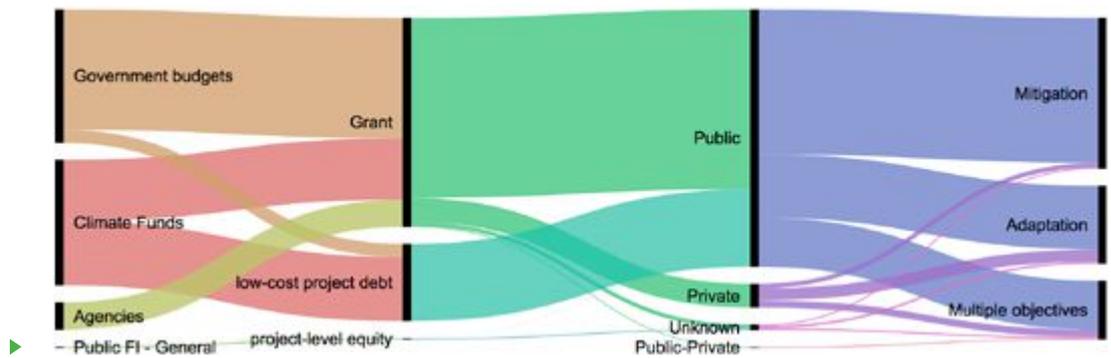
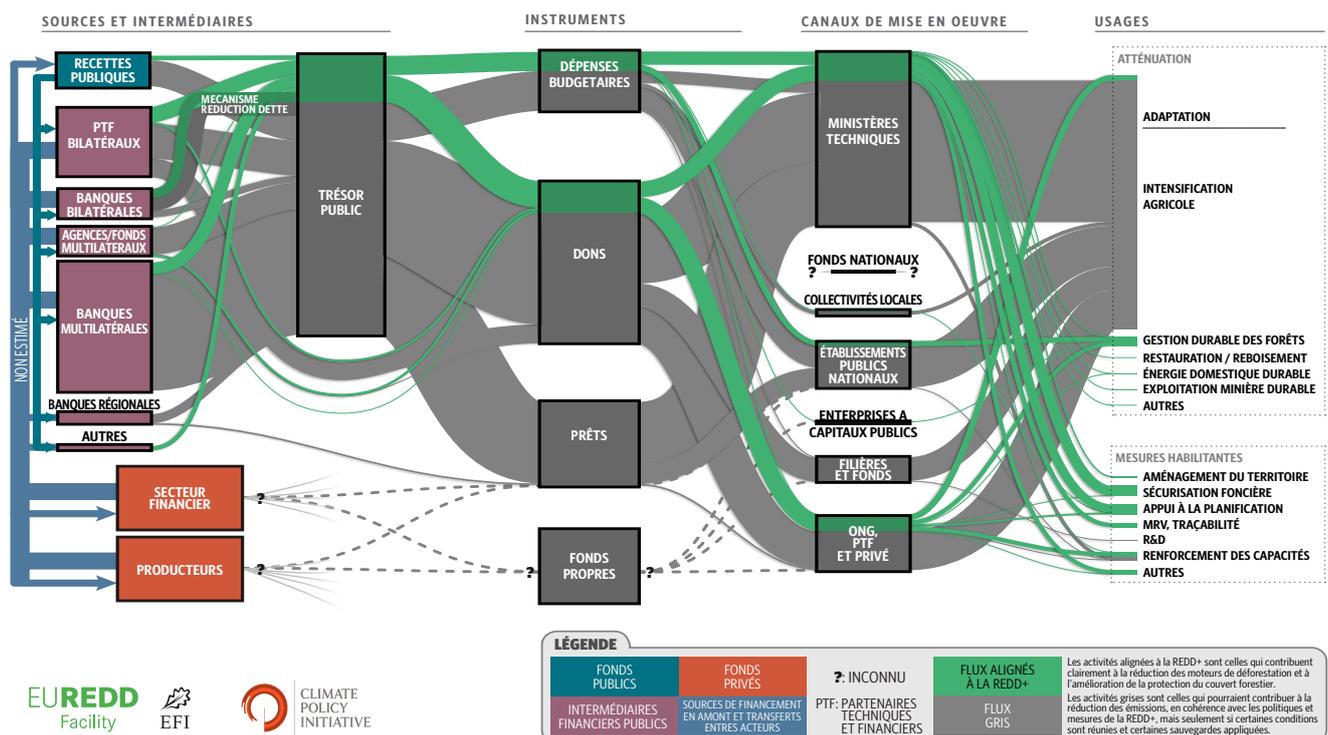


Schéma 13 : Exemple d'un diagramme de Sankey amélioré

Différents éditeurs de logiciels proposent des outils pour générer des diagrammes de Sankey. Certains logiciels sont gratuits, tandis que d'autres sont payants.

Un diagramme de Sankey peut être rendu plus clair et plus attrayant en utilisant des programmes de design graphique, comme par exemple pour le schéma 13, qui présente deux types de flux.



Un grand jeu de données est nécessaire pour créer un diagramme de Sankey. Il doit inclure des informations financières détaillées sur toutes les sources, les intermédiaires, les instruments, les canaux (de décaissement) et les usages. Le jeu de données associé doit fournir suffisamment de détails pour pouvoir classer les flux en catégories « financement vert » et « financement gris ». Lorsque les informations sont consolidées dans une feuille de calcul, vous pouvez créer différents tableaux croisés dynamiques qui serviront de base pour l'analyse initiale des dimensions clés et des flux financiers entre eux.

Le tableau 12 fournit de nombreuses informations. Ce tableau :

- Récapitule le montant de la contribution de chaque source de financement : Les « budgets gouvernementaux » constituent la source de financement la plus importante et représentent au total 2 049 millions USD de financement aligné sur le climat.
- Montre le montant total dépensé par chaque instrument : 3 186 millions USD ont été dépensés en subventions, l'instrument de loin le plus important dans cet exemple.
- Quantifie les flux financiers entre sources de financement et instruments financiers : sur les 2 049 millions USD apportés par les « budgets gouvernementaux », 1 855 millions USD ont été émis sous forme de dons et 194 millions USD sous forme de prêts concessionnels.
- Montre la distribution des instruments financiers utilisés par chaque source : Les « fonds climatiques » ont investi des montants à peu près égaux dans les « subventions » et les « dettes de projet à faible coût », tandis que les « agences » n'ont utilisé que des subventions comme financement.

Somme de Sankey, valeur en m. USD

Lignes	Colonnes			
	Subventions	Prêts concessionnels	Fonds propres du projet	Total
Fonds climatiques	910	953		1863
Budgets de gouvernement	1855	194		2049
Agences	421			421
FI public - Général	0		20	21
Total	3186	1147	20	4354

Tableau 12 : Tableau croisé 1 reliant les sources de financement aux instruments financiers

Les données sélectionnées pour créer le tableau croisé 1 pourraient également être représentées dans un diagramme de Sankey, ce qui pourrait être plus intuitif que le tableau.

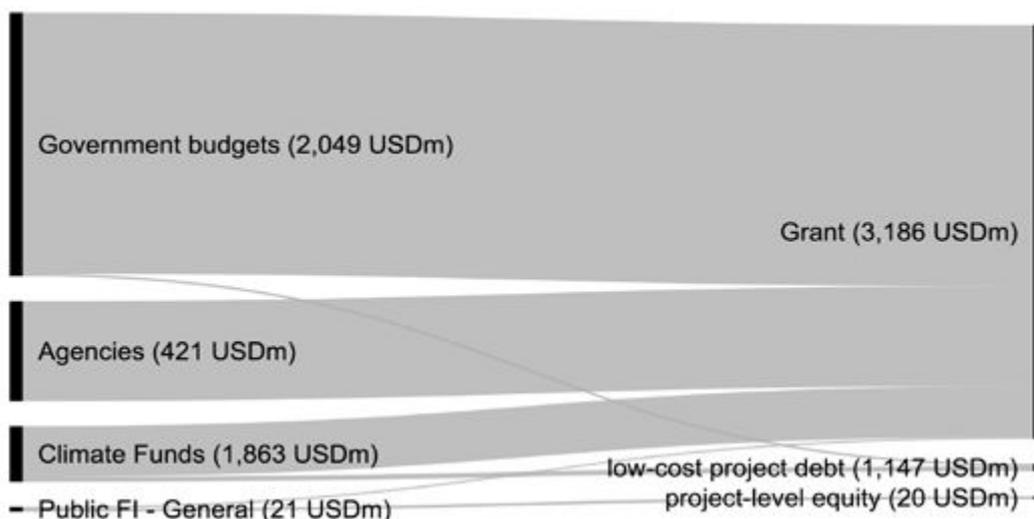


Schéma 14 : Diagramme de Sankey reliant les sources de financement aux instruments financiers

Il faut plus de tableaux croisés dynamiques pour illustrer l'ensemble du cycle des financements. Le tableau croisé 2 illustre le volume de financements alignés sur le climat réellement fournis par chaque instrument, et à quels bénéficiaires. Enfin, le tableau croisé 3 quantifie les utilisations des financements alignés sur le climat pour chaque bénéficiaire.

Somme de Sankey, valeur en m. USD

Lignes	Colonnes			Total
	Subventions	Prêts concessionnels	Fonds propres du projet	
Privé	421			421
Public	2684	1147	2	3832
Public-privé	16			16
Inconnu	66		19	84
Total	3186	1147	21	4353

Tableau 13 : Tableau croisé 2 reliant les instruments financiers aux canaux/bénéficiaires

Somme de Sankey, valeur en m. USD

Lignes	Colonnes			Total
	Adaptation	Atténuation	Objectifs multiples	
Privé	218	82	121	421
Public	955	2144	733	3832
Public-privé		0	16	16
Inconnu	34	25	26	84
Total	1207	2251	896	4353

Tableau 14 : Tableau croisé 3 reliant les canaux/bénéficiaires aux approches utilisées

Les outils suivants sont disponibles pour créer un diagramme de Sankey, notamment <http://rawgraphs.io/gallery/>⁵, <http://sankeymatic.com/>, ou l'application Tableau Visualisations⁶. En fonction du site web ou de l'outil utilisé, le jeu de données entier ou les informations des tableaux croisés dynamiques consolidés sont nécessaires en entrée.

Les graphiques suivants illustrent comment créer un diagramme de Sankey à l'aide du site web RAWGraphs.

Copiez les données de votre feuille de calcul et collez-les dans <http://app.rawgraphs.io/>

⁵ « How to make an alluvial diagram », par RAWGraphs Team. Sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Accédé : 28 mai 2018, à partir de <https://rawgraphs.io/learning/how-to-make-an-alluvial-diagram/>

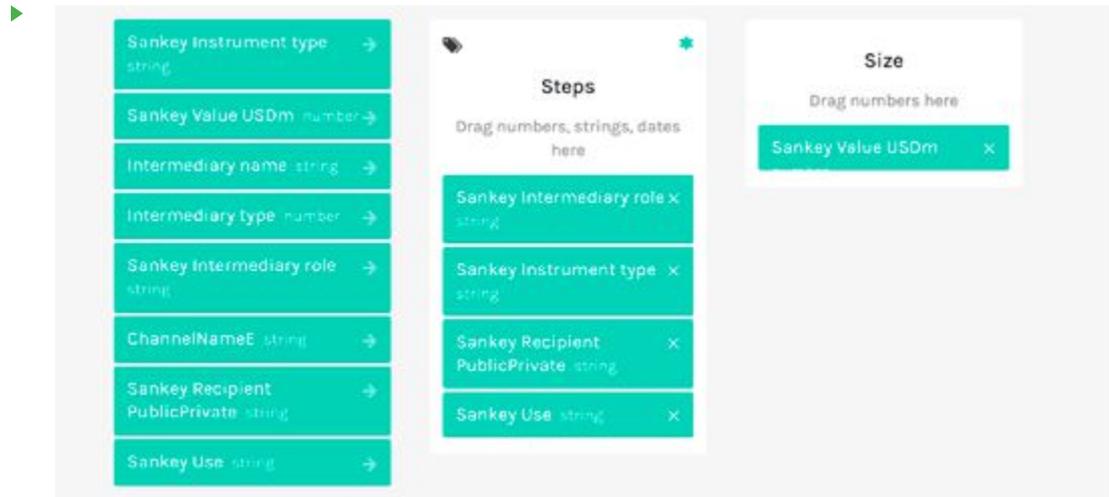
⁶ Voir par exemple <https://community.tableau.com/thread/152115>

Sankey	Instrument type	Sankey Value USD	Intermediary name	Intermediary type	Sankey	Intermediary role	ChannelNameE	Sankey
Recipient	Public/Private	Sankey Use						
1	Grant	11	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Multiple objectives	
2	Grant	8	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Multiple objectives	
3	Grant	4	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Adaptation	
4	Grant	4	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Multiple objectives	
5	Grant	4	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Adaptation	
6	Grant	11	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Adaptation	
7	Grant	5	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Multiple objectives	
8	Grant	11	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Multiple objectives	
9	Grant	5	Global Climate Change Alliance (GCCA)	0	Climate Funds	Public	Multiple objectives	
10	Grant	3	GEF Trust Fund (GEF 5)	0	Climate Funds	ADB Public	Mitigation	
11	Grant	0	GEF Trust Fund (GEF 5)	0	Climate Funds	ADB Public	Mitigation	
12	Grant	1	Clean Technology Fund (CTF)	0	Climate Funds	AFDB	Public Mitigation	
13	Grant	3	GEF Trust Fund (GEF 5)	0	Climate Funds	UNDP	Public Mitigation	

Schéma 15 : Données du tableur

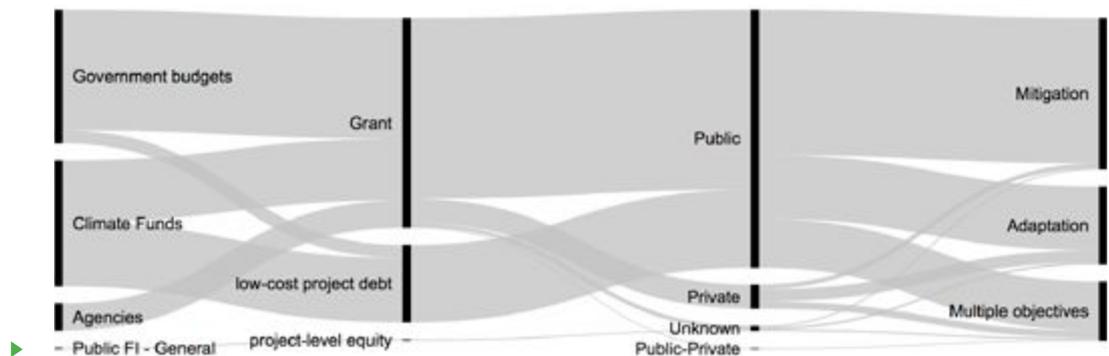
Associez les dimensions à représenter dans le diagramme final de Sankey à l'aide de <http://app.rawgraphs.io/>

Schéma 16 : Dimensions de la cartographie



Formatez le diagramme de Sankey ou le diagramme alluvial créé à l'aide de <http://app.rawgraphs.io/>

Schéma 17 : Formattage du diagramme Sankey



7.2.2 Autres représentations graphiques

D'autres représentations graphiques pouvant être constructives pour visualiser des comparaisons, des ratios ou d'autres informations, par exemple :

Les **diagrammes à barres/secteurs** sont un moyen simple et facile à mettre en œuvre pour représenter les ratios, par exemple la répartition entre des financements alignés à la REDD+ et les financements gris versée par différents acteurs ou pour différents secteurs.

Schéma 18 : Diagramme à barres illustrant la quantité des financements « alignés sur la REDD+ » et la quantité des financements « gris » fournis par le gouvernement et les partenaires internationaux (source : Falconer et al., 2017)

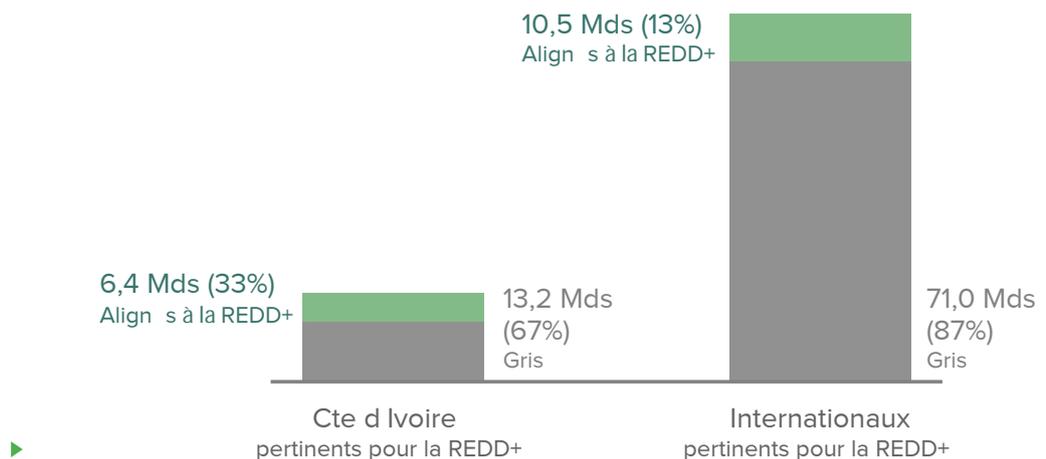
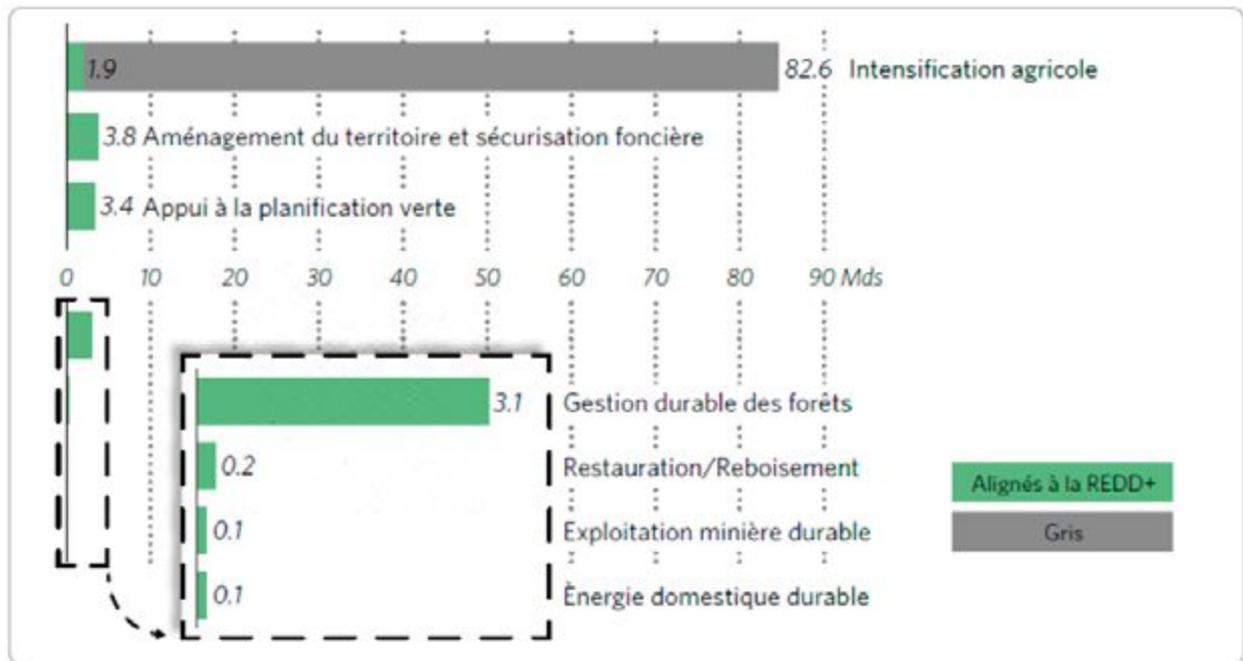


Schéma 19 : Diagramme à barres illustrant la répartition des flux financiers en fonction de la typologie des activités d'usage des sols (alignés sur la REDD+/gris) (source : Falconer et al., 2017).



Les diagrammes à bulles peuvent également représenter des ratios, par exemple un financement particulier lié au climat, en tant que partie des financements de développement potentiellement liés au climat.

Les utilisations des financements publics de l'action climatique en Indonésie en 2011

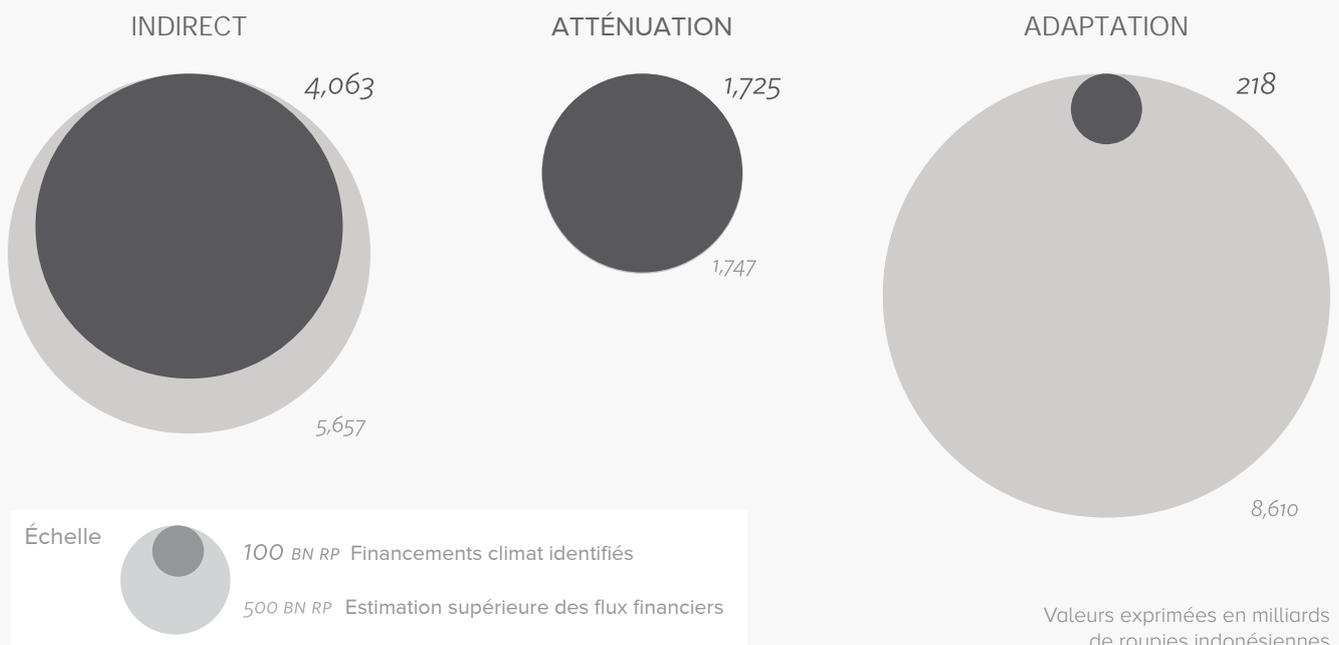
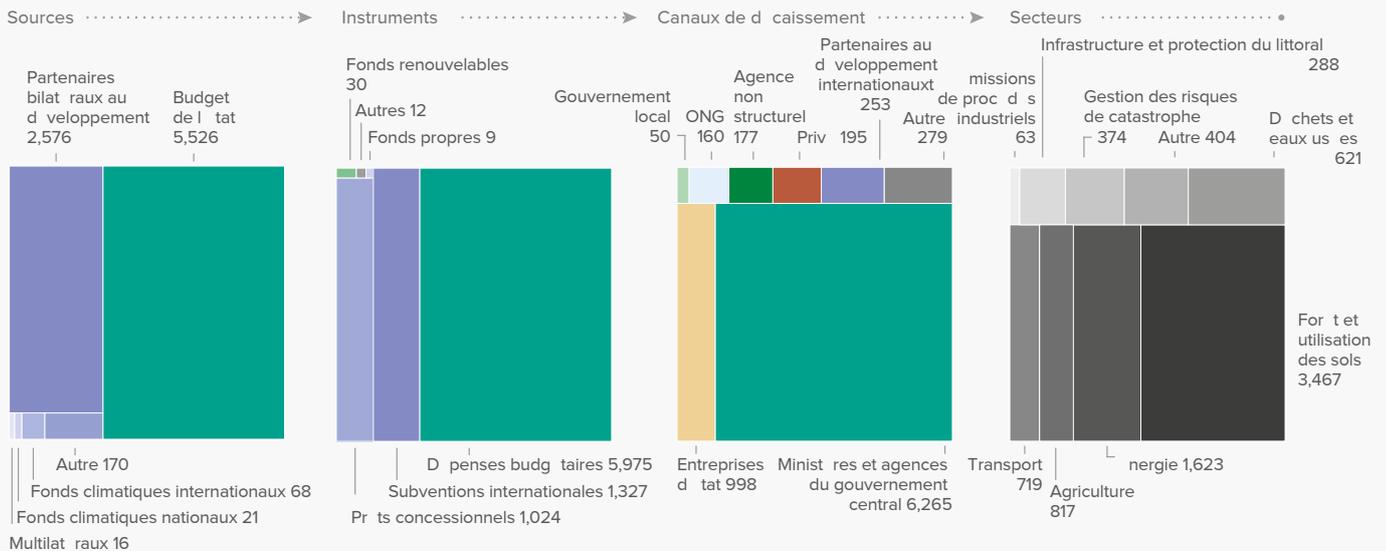


Schéma 20 : Graphique illustrant l'incertitude du suivi des financements publics de l'action climatique en 2011 en Indonésie (source : Ampri et al., 2014)

Les **cartes proportionnelles** peuvent aider à représenter un ensemble d'informations plus complexes, par exemple les financements de l'action climatique par sources, instruments, canaux de décaissement et utilisations sectorielles, tout en utilisant des couleurs pour représenter les contributions financières des différents ensembles d'acteurs, par exemple acteurs publics internationaux en bleu, acteurs publics nationaux en vert et ainsi de suite.

Flux financiers publics de l'action climatique en indonésie en 2011



Valeurs exprimées en milliards de roupies indonésiennes

Schéma 21 : Carte proportionnelle illustrant une ventilation simplifiée des flux financiers publics de l'action climatique en Indonésie en 2011 (source : Ampri et al., 2014)

Si aucune donnée quantitative n'est disponible ou si les chiffres sont susceptibles de distraire le public-cible, un diagramme peut être utile.

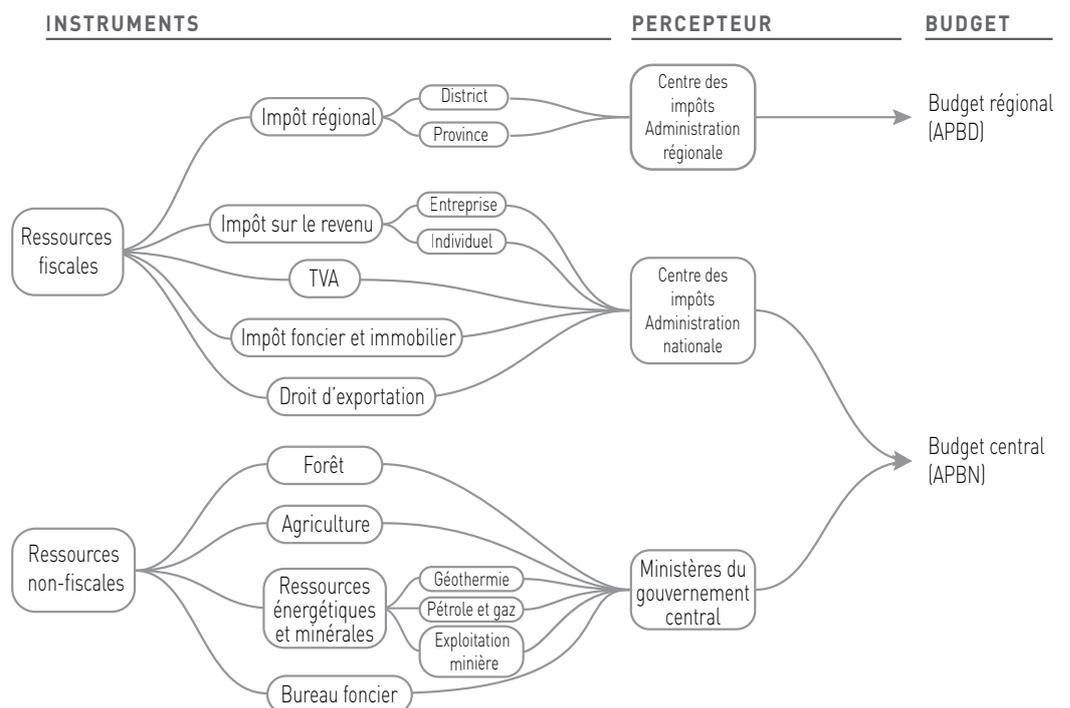


Schéma 22 : Analyse qualitative des instruments de recettes liés au secteur de l'utilisation des terres en Indonésie (source : Mafira et Sutiyono, 2015)

7.3 Que faire si les résultats sont incompatibles avec d'autres sources, controversés ou limités ?

Dans la plupart des cas, des consultants et/ou du personnel technique seront responsables et/ou participeront au traitement des données. Avant de procéder à l'élaboration de recommandations politiques fondées sur les résultats de l'analyse, ils devront les évaluer au regard des questions suivantes :

- ▶ Les résultats de l'analyse aideront-ils à répondre à la question initiale ? Comment ?
- ▶ Sont-ils compatibles avec d'autres sources ou politiquement controversés ? Pourquoi ?
- ▶ Les données aident-elles à se défendre contre des objections ? Comment ?
- ▶ Existe-il des limites aux conclusions, des angles non considérés ?

Les résultats de l'analyse constituant la base de l'élaboration des recommandations politiques, il est conseillé d'en discuter avec les parties prenantes des organisations qui financent ou mettent en œuvre les activités d'utilisation des terres analysées. C'est particulièrement important si les chiffres consolidés ne correspondent pas aux chiffres « officiels », s'ils peuvent être contestés ou présenter des limites. En outre, il est nécessaire de mobiliser les parties prenantes pour trouver les raisons de la divergence et/ou de la controverse, pour discuter des implications et des avantages des recommandations politiques basées sur ces chiffres, et pour convenir des étapes à suivre (voir le Module 2 pour les formats possibles). Par exemple, l'analyse budgétaire peut être politiquement sensible. Certains pays peuvent être réticents à déclarer des chiffres jugés trop bas. Dans ce cas, une communication stratégique est nécessaire pour contextualiser les chiffres, en soulignant également les cas où les données étaient indisponibles et donc absentes de l'analyse.

MODULE 8:

Interprétation des données : utilisation des résultats

Obtenir les estimations globales des flux financiers liés aux activités d'utilisation des terres est déjà un succès. Mais l'utilisation de ces estimations pour induire des changements positifs dans l'élaboration des politiques ou la planification des investissements en est un autre.

OBJECTIF DU MODULE

À ce stade, vous devez disposer des estimations sur les flux financiers conformes aux objectifs de la cartographie, comme indiqué dans les Modules 1 à 3. Ce module considère comment utiliser les résultats, en fonction de l'objectif initial ou à d'autres fins, au-delà de l'objectif initial.

QUESTIONS CLÉS

- 8.1** Comment utiliser les résultats pour le suivi et le rapportage?
- 8.2** Comment utiliser les résultats pour aligner la finance sur les objectifs forêt et climat?
- 8.3** Comment utiliser les résultats pour mobiliser des ressources?

8.1 Comment serait-il possible d'utiliser les résultats pour le suivi et le rapportage?

Les données de cartographie des financements permettent le suivi des progrès par rapport aux objectifs et aux cibles existantes, tels que :

- une dépense budgétaire planifiée sur une durée déterminée
- une estimation des investissements publics et privés mobilisés au cours d'une période déterminée ou sur une base annuelle
- une estimation des investissements nécessaires pour une activité ou un objectif donné au cours d'une période déterminée ou sur une base annuelle

Vous devez vous assurer qu'aucun double comptage des flux d'investissement n'est incluse dans les estimations des flux existants.

Dans de nombreux pays, une quantification détaillée des besoins en investissement, globaux ou destinés à une activité, n'est pas disponible et peut nécessiter un calcul séparé.

Les dépenses consacrées à des activités particulières peuvent être comparées à : des mesures à impact non monétaire au cours de la période concernée pour refléter la rentabilité, par exemple le couvert forestier, les terres réhabilitées ou protégées (ha/m²), les émissions réduites ou séquestrées (équivalent CO₂), l'augmentation de la productivité de l'élevage ou du rendement des cultures à la suite d'une intensification (mesure de l'intensité). Il sera toutefois très difficile d'effectuer une comparaison directe, compte tenu des délais et des multiples facteurs qui influent sur la couverture végétale, la productivité, etc...

Un tel suivi des investissements au fil du temps peut fournir une contribution utile aux exigences de rapportage internationales, tels que les rapports biennaux actualisés, les communications nationales ou les contributions déterminées au niveau national à la CCNUCC, les rapports sur l'utilisation des fonds pour des bailleurs spécifiques ou aux parties prenantes nationales, ainsi que les propositions de financement, par exemple au Fonds vert pour le climat.

Les analyses complémentaires ou les travaux suivants peuvent améliorer le potentiel du rapportage :

- Assurer l'alignement de la typologie de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres sur les cadres de rapportage externes
- Développer un suivi systématique grâce à une approche de marquage budgétaire
- Concevoir un cadre pour des mises à jour régulières de la cartographie en renforçant la capacité de certains acteurs

8.2 Comment utiliser les résultats pour aligner la finance sur les objectifs climatiques ?

La cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peut permettre d'identifier des financements gris, ou même des financements non-alignés, dans de nombreux secteurs. Il s'agit d'informations stratégiques pour soutenir l'intégration des objectifs REDD+ dans les projets, programmes et politiques publiques.

Il est important de maintenir la collaboration avec les principales parties prenantes tout au long de l'exercice de cartographie, afin d'engager ces mêmes acteurs sur les recommandations et mesures à prendre pour améliorer le mainstreaming des objectifs forêt et climat.

Pour les acteurs gouvernementaux nationaux les actions suivantes sont à promouvoir :

- Processus de coordination intersectoriels efficaces
- Directives plus claires sur l'intégration de sauvegardes dans la programmation budgétaire
- Incitations à atteindre les objectifs de dépenses ou de décaissement
- Réformes politiques spécifiques pour adapter les objectifs de la politique à la réalité des dépenses et des investissements
- Mécanismes et instruments financiers spécifiques permettant de mobiliser ou de rediriger des montants plus importants vers des activités alignées
- Incitations fiscales et autres mesures pour accélérer la transition vers des investissements plus durables

Pour les bailleurs internationaux et les acteurs du développement, qui fournissent souvent des financements aux parties prenantes non étatiques du pays, il peut être nécessaire de poursuivre les discussions sur l'alignement dans le contexte des stratégies du pays et des partenariats à long terme.

Pour les acteurs privés, des incitations politiques supplémentaires, des mesures de renforcement des capacités ou un accès à des facilités de financement préférentielles peuvent également conduire à un alignement de leurs investissements.

Certaines analyses complémentaires peuvent être utiles :

- Évaluations de l'impact des politiques spécifiques sur les forêts afin d'affiner la classification des données
- Planification intégrée du développement et analyse de scénarios pour concilier les objectifs sectoriels
- Identification des systèmes de gestion des données et de l'information manquants pour renforcer la redevabilité

8.3 Comment utiliser les résultats pour mobiliser des ressources ?

Chaque proposition et plan d'investissement comprend une description de la situation de référence et des problèmes ciblés par l'intervention proposée.

Pour les acteurs privés, une opportunité de marché est souvent exprimée en termes d'investissements attendus, d'un environnement politique propice à la rentabilisation des investissements et d'une évaluation des risques sur la manière dont les retours sur investissement peuvent être réalisés.

Les données de la cartographie des financements liés à l'utilisation des terres peuvent être utilisées pour mettre en évidence les besoins de financement permettant d'atteindre les objectifs ou cibles politiques. Elles peuvent donc plaider en faveur d'interventions nouvelles ou à plus grande échelle, ciblant des investisseurs spécifiques, utilisant des instruments spécifiques, dans des secteurs ou des activités spécifiques. La cartographie des financements peut aider à justifier la mobilisation de ressources supplémentaires dans le cas des flux de financement verts, ou de ressources permettant de rediriger les investissements existants et présentant un risque pour la forêt (investissements gris ou bruns).

Le calcul du coût des mesures et des programmes durables peut être une analyse complémentaire pour la mobilisation des ressources, tout comme l'analyse de l'effet de levier potentiel des instruments financiers identifiés au moyen d'une cartographie régulière.

Dans ces cas-là, il est important de veiller à ce que les données reflètent l'étendue de l'analyse et qu'elles soient mises à jour pour refléter l'état actuel de l'activité financière sur le terrain.

Les acteurs publics du financement du développement, tels que les banques de développement ou les fonds, requièrent une solide justification des interventions de financement, notamment en termes de valeur ajoutée, de potentiel de mise à l'échelle et de durabilité de l'initiative, pour aboutir à un changement durable. Les fonds pour lesquels de telles informations pourraient être utiles sont par exemple l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale⁷, l'International Climate and Forest Initiative de la Norvège, le Programme d'Investissement Forestier, le Fonds carbone du Forest Carbon Partnership Facility et le programme REDD Early Mover.

Le FVC fournit des fonds aux pays pour la mise en œuvre du mécanisme REDD+ de la CCNUCC et demande des informations sur les financements liés à l'utilisation des terres et sur leur cohérence avec les politiques nationales.

Lorsque les pays préparent des propositions pour recevoir un soutien du FVC pour les premières phases de la REDD+, ils sont invités à fournir des informations complètes et transparentes sur les activités planifiées et/ou en cours, qui sont soutenues par d'autres initiatives. De plus, des informations sur l'allocation nationale de ressources en appui à la REDD+ sont demandées.⁸

La phase 1 du mécanisme REDD+ de la CCNUCC comprend l'élaboration de stratégies ou de plans d'action nationaux. Le FVC peut soutenir la préparation d'un plan d'investissement précisant les besoins financiers, les lacunes et les obstacles pour le pays.⁹

Au cours de la phase 2 du mécanisme REDD+ de la CCNUCC, le FVC peut soutenir la mobilisation des ressources en analysant les sources de financement et les besoins des pays.¹⁰ Le FVC finance également les investissements REDD+, à condition que la valeur ajoutée de ces financements soit justifiée. Le FVC cherche en particulier à comprendre les obstacles et les goulots d'étranglement empêchant le financement de mesures habilitantes pour la mise en œuvre de la REDD+, ainsi que leur potentiel catalyseur pour mobiliser ou rediriger les investissements. Le Fonds met fortement l'accent sur la sécurisation des cofinancements d'investissements publics et privés, ainsi que sur la pérennité et la cohérence des propositions dans le cadre national.

Les propositions relatives aux programmes de financement des paiements fondés sur les résultats du FVC nécessiteront des informations sur « la manière dont différents financements (nationaux et internationaux) ont contribué à l'obtention des résultats communiqués », des informations sur l'utilisation prévue du montant des paiements et sur les moyens d'éviter un double financement.¹¹

La cartographie des financements peut répondre à tous ces besoins d'information.¹²

⁷ Voir par exemple le Plan d'investissement REDD+ de la République démocratique du Congo (RDC, 2015)

⁸ (GCF, 2017 p. 15)

⁹ (GCF, 2017 p. 7)

¹⁰ (GCF, 2017 p. 7)

¹¹ (GCF, 2017 p. 17)

¹² (GCF, 2017) « Fournir des informations sur les financements, y compris des informations sur les soutiens reçus directement liés aux résultats, et des informations plus détaillées sur les sources de financement, comme requis dans le rapport biennal actualisé (BUR) du pays à la CCNUCC, faciliterait la compréhension de la façon dont le financement ex-ante et ex-post est utilisé de manière complémentaire, ce qui améliorerait la transparence et réduirait le risque d'un double financement. »

8.4 Outils et ressources complémentaires

Plusieurs outils et guides sont disponibles pour soutenir de telles activités au-delà du suivi, notamment :

- Outil *LIFT* : aide les juridictions à construire des projets de territoire durable et à mobiliser des sources de financement.
- *NDC Quick-start guide to NDC implementation* : détaille la procédure à suivre pour les pays afin d'identifier les besoins et les options de financement des NDC. Ce guide peut constituer une liste de vérification utile pour les décideurs.
- *LEDS GP Resource guide for NDC finance* : compendium de rapports de pays et d'études de cas, de guides et de boîtes à outils : certaines des ressources présentées ici peuvent être utiles aux décideurs.
- *Investment and Financial Flow Analysis (I&FF)* du PNUD aide les pays à chiffrer les investissements et les flux financiers nécessaires pour atténuer/s'adapter au changement climatique.

Références

- Ampri et al. 2014** : Ampri I, Falconer A, Wahyudi N, Rosenberg A, Bara Ampera M, Tuwo A, Glenday S, Wilkinson J. *The Landscape of Public Climate Finance in Indonesia*, Indonesia, CPI, 2014. Disponible sur : <https://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2014/07/The-Landscape-of-Public-Finance-in-Indonesia.pdf>
- Benoit K., Wiesehomeier N., 2009** : 'Expert Judgments', in Pickel S., Pickel G., Lauth HJ., Jahn D. (eds) *Methoden der vergleichenden Politik- und Sozialwissenschaft*. VS Verlag für Sozialwissenschaften
- Climate Bond Initiative (CBI), 2018** : *Climate Bonds - Green Climate Definitions*, disponible sur : <https://www.climatebonds.net/taxonomy-green-definitions>
- Climate Focus, 2017** : *Finance for Forests: Progress on the New York Declaration of Forests: Goals 8 and 9 Assessment Report*, Climate Focus Report, 2017.
- COWI, 2018** : *Study on EU financing of REDD+ related activities, and results-based payments pre and post 2020: Sources, cost-effectiveness and fair allocation of incentives*, Danemark, COWI.
- DAMA UK Working Group sur 'Data Quality Dimensions' (DAMA UK), 2013** : *The Six Primary Dimensions For Data Quality Assessment - Defining Data Quality Dimensions*, Dama, Royaume-Uni, 2013.
- EFI et CIEM, 2018** : *Overview of planned public investments in land-use in the Central Highlands, Vietnam, 2016-2020*.
- EU, 2018** : *Budget support*, Commission européenne. Disponible sur : https://ec.europa.eu/europeaid/budget-support-0_en
- Falconer, A. et Stadelmann, M. 2014** : *What is climate finance? Definitions to improve tracking and scale up climate finance*, CPI, Europe, disponible sur : <http://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2014/07/Brief-on-Climate-Finance-Definitions.pdf>
- Falconer et al. (2015)** : Falconer A., Mafira T. et Sutiyono G., *Improving Land Productivity through Fiscal Policy: Early Insights on Taxation in the palm oil supply chain*, CPI, 2015, disponible sur <https://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2015/12/Full-Report-English-Early-Insights-on-Taxation-in-the-Palm-Oil-Supply-Chain.pdf>
- Falconer et al. (2015b)**: Falconer, A., Parker, C., Keenlyside, P., Dontenville, A. et Wilkinson, J. *Three tools to unlock finance for land-use mitigation and adaptation*, CPI Report, juillet 2015.
- Falconer, A. et Glenday, S. 2016** : *Taking Stock of International Contributions to Low Carbon, Climate Resilient Land Use in Indonesia*, Jakarta, CPI disponible sur : <https://climatepolicyinitiative.org/publication/taking-stock-of-international-contributions-to-low-carbon-climate-resilient-land-use-in-indonesia/>
- Falconer et al. 2017**: Falconer, A., Dontenville, A., Parker, C., Daubrey, M., Gnaore, L., 'Landscape of REDD+ Aligned Finance in Côte d'Ivoire', CPI Report, 2017.
- Forest Trends, 2015**: *Progress on the New York Declaration on Forests - an assessment framework and initial report* Forest Trends, 2015.
- PACC, 2006**: *2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories*, préparé par le National Greenhouse Gas Inventories Programme, Eggleston H.S., Buendia L., Miwa K.

- Juergens et al. 2012** : Juergens, I., Amecke, H., Boyd, R., Buchner, B., Novikova, A., Rosenberg, A., Stelmakh, K., Vasa, A., *The Landscape of Climate Finance in Germany*, Berlin, CPI Report, disponible sur : <https://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2012/11/Landscape-of-Climate-Finance-in-Germany-Full-Report.pdf>
- Lowder et al, 2015** : Lowder, S., Carisma, B., Skoet, J., *Who Invests How Much in Agriculture in Low- and Middle-Income Countries? An Empirical Review* Food and Agriculture Organization of the United Nations, European Journal of Development Research Vol. 27, 3, 371–390.
- Mafira, T. et Sutyono, G. 2015**: *Improving Land Productivity through Fiscal Policy: A Framework for Analysis*, Indonesia, CPI, disponible sur : <http://climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2015/12/Full-Report-English-Improving-Land-Productivity-Through-Fiscal-Policy-A-Framework-for-Analysis.pdf>
- MDBs/IDFC 2015** : *Common Principles for Climate Mitigation Finance Tracking*, Joint climate finance group of MDBs and the IDFC, 2015, disponible sur : <http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/Climate/MDB%20IDFC%20Mitigation%20Finance%20Tracking%20Common%20Principles%20-%20V2%2015062015.pdf>
- McFarland et al. 2015**: McFarland, W., Whitley, S. and Kissinger, G., *Subsidies to key commodities driving forest loss - Implications for private climate finance*, London, ODI.
- Parker, C., à paraître** : *Landscape of Climate-relevant land-use finance in Papua New Guinea*.
- Simonet, G. et Seyller, C. 2015** : *ID-RECCO, a new collaborative work tool to improve knowledge on REDD+ projects: sources, methodology and data*, Paris, Climate Economics Chair.
- PNUD. 2012**. *Climate Public Expenditure and Institutional Reviews (CPEIRs) in the Asia-Pacific Region - What have We Learnt?* UNDP.
- CCNUCC. 2012**. *Decision 2/CP.17 - Outcome of the work of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention*, s.l. : CCNUCC, 2012
- CCNUCC**. Nationally Determined Contributions. [En ligne] [Citation : 1 11, 2018.] <http://unfccc.int/focus/items/10240.php>
- WRI. 2015**. *Designing and preparing Intended Nationally Determined Contributions (INDCs)*, WRI, 2015, disponible sur <https://www.wri.org/publication/designing-and-preparing-indcs>

Annexe I – Sources de données potentielles sur les dépenses nationales

Communications nationales et rapports biennaux actualisés à la CCNUCC

Les obligations de la CCNUCC imposées aux pays en voie de développement en matière de rapportage sur les financements de l'action climatique (et donc des financements liés à l'utilisation des terres) sont limitées. Dans leurs communications nationales et leurs rapports biennaux actualisés (BUR), les pays doivent rendre compte des flux financiers bilatéraux et multilatéraux qu'ils ont reçus. Il n'est pas nécessaire de faire un rapport sur les financements nationaux publics ou privés de l'action climatique – les pays sont encouragés à le faire, mais cela reste facultatif.

Dans leurs rapports biennaux actualisés, les pays sont invités à rapporter « *les contraintes et les lacunes, ainsi que leurs besoins financiers, techniques et en matière de capacité, en fournissant une description du soutien requis et reçu du Fonds pour l'environnement mondial, des Parties visées à l'annexe II de la Convention et des autres Parties des pays développés, du Fonds vert pour le climat et des institutions multilatérales pour des activités relatives au changement climatique.* »¹³ Certains pays, tels que le Ghana, incluent la cartographie du financement climat en plus des rapports sur les fonds reçus des donateurs dans leurs communications nationales au titre de la CCNUCC.¹⁴ Le Ghana organise le rapportage des flux financiers reçus par : instrument (prêts versus subventions versus budgets nationaux versus paiements fondés sur les résultats) ; secteur ; atténuation versus adaptation ; et canaux de flux financier.¹⁵ Cela contraste avec un pays comme le Nigéria, qui fournit une liste de tous les flux financiers individuels par projet ou programme.¹⁶

Les directives informelles des CDN encouragent l'insertion d'informations sur les « stratégies de mobilisation des ressources », notamment « *une estimation des besoins en financement à différents niveaux ; les dépenses budgétaires nationales pour les projets et programmes conventionnels (« business as usual ») dans les secteurs clés et les investissements estimés pour les options d'atténuation ; les investissements actuels et prévus du secteur privé dans les secteurs clés ; données sur l'aide financière bilatérale et multilatérale fournie au pays.* »¹⁷ Une méthodologie officielle est en cours de négociation.¹⁸

PNUD : Examen des dépenses publiques liées au climat (CPEIR)

Un CPEIR est un outil de diagnostic permettant d'évaluer les opportunités et les contraintes liées à l'intégration des préoccupations relatives au changement climatique dans les processus d'allocations et de dépenses budgétaires aux niveaux national et sous-national.

Le cadre analytique du CPEIR repose sur trois piliers principaux : l'analyse des politiques, l'analyse institutionnelle et l'analyse des dépenses publiques liées au climat.¹⁹

L'analyse des politiques examine les politiques nationales en matière de changement climatique et d'autres politiques pertinentes, telles que les plans de développement nationaux, afin d'évaluer l'environnement politique global pour des dépenses efficaces en matière de changement climatique. Ce pilier analyse les politiques favorables et potentiellement défavorables aux objectifs climatiques.²⁰ Par exemple, le CPEIR du Bangladesh note que le gouvernement considère le charbon comme un moyen de réduire la dépendance au gaz naturel.²¹ L'analyse des politiques évalue également les instruments fiscaux pertinents pour le changement climatique. Par exemple, le CPEIR de Thaïlande analyse les subventions publiques pour la fourniture d'énergie propre, avec une évaluation quantitative des subventions fournies.²²

L'analyse institutionnelle évalue la manière dont les politiques climatiques se traduisent par des allocations et des dépenses budgétaires : elle prend en compte le processus de prise de décision et les institutions qui y participent.

¹³ (UNFCCC, 2012 pp. 39-41)

¹⁴ (Republic of Ghana, 2015 pp. 176-178)

¹⁵ (Republic of Ghana, 2015)

¹⁶ (Federal Republic of Nigeria, 2018)

¹⁷ (WRI, 2015)

¹⁸ (UNFCCC)

¹⁹ (UNDP, 2012)

²⁰ (UNDP, 2012)

²¹ (Government of Bangladesh, 2012)

²² (Government of Thailand, 2015)

Les CPEIR sont dirigés par le PNUD et menés par les responsables gouvernementaux concernés, avec l'appui de consultants locaux et internationaux. Ils sont réalisés au niveau national (par exemple le Cambodge) ou sous-national (par exemple la province de Hebei en Chine). Ils se concentrent sur les dépenses publiques nationales et internationales dans les domaines liés au climat. Les pays où des CPEIR ont été menés sont notamment le Bangladesh, le Cambodge, la Chine (province de Hebei), l'Équateur, les Fidji, l'Indonésie, le Népal, les Philippines, le Samoa, la Thaïlande, les Tonga, le Vanuatu et le Vietnam.²³

Pour le pilier Analyse des dépenses publiques liées au climat du CPEIR, le budget de développement (budget pour les programmes de développement) et les budgets courants (budgets des dépenses ministérielles) sont évalués ligne par ligne. La proportion liée au climat de chaque ligne budgétaire est évaluée. Cette donnée est ensuite utilisée pour évaluer les dépenses du ministère par secteur. Il existe inévitablement un degré de subjectivité dans l'appréciation de la pertinence des différents types de dépenses pour le changement climatique, en fonction de leurs objectifs.²⁴ Ce point, ainsi que d'autres différences méthodologiques, rend les comparaisons entre pays difficiles, à cause des CPEIR de pays différents.²⁵

Certains CPEIR, tels que le CPEIR du Bangladesh, incluent également une analyse thématique, qui évalue les dépenses programmatiques par thème.²⁶

PNUD : Examen des dépenses et investissements privés liés au climat (PCEIR)

La méthodologie fournit aux pays des indications pour dresser un tableau complet des flux financiers privés permettant d'atténuer les effets du changement climatique et d'appuyer la prise de décisions sur l'utilisation de fonds publics pour encourager les investissements du secteur privé dans les principaux domaines, notamment l'agriculture et la sylviculture.

À ce stade, la méthodologie a été mise en œuvre dans quatre pays (Vietnam, Thaïlande, Équateur et Chili), mais uniquement dans le secteur de l'énergie.

Banque mondiale : Examen des dépenses publiques (PER)

Le PER de la Banque mondiale est un instrument de diagnostic utilisé pour évaluer l'efficacité des finances publiques. Les PER sont effectués par le personnel de la Banque mondiale, en collaboration avec le ministère des Finances et les ministères sectoriels compétents du pays bénéficiaire.²⁷ À ce jour, des centaines de PER ont été réalisés dans plusieurs pays. Les secteurs ciblés comprennent la santé, l'éducation et les infrastructures.

Les PER ont tendance à être sectoriels ou couvrir l'ensemble de l'économie. Ils peuvent toucher aux secteurs et aux dépenses liés au changement climatique, mais ils ne se concentrent pas sur le changement climatique. Ils sont réalisés aux niveaux national et sous-national. Ils prennent en compte toutes les dépenses publiques des sources nationales et internationales, ainsi que les instruments fiscaux et les mesures politiques applicables au secteur analysé. Par exemple, le PER moldave quantifie la valeur des subventions et la valeur des projets financés par des bailleurs dans le secteur agricole ; Le PER vietnamien analyse la composition des recettes fiscales du gouvernement.^{28, 29}

Les PER examinent comment les dépenses publiques ont été allouées et gérées. Ils aident les gouvernements et les bailleurs à évaluer l'impact des investissements et l'efficacité de la planification et de l'exécution du budget.³⁰ Ils analysent également le rôle du gouvernement par rapport au secteur privé dans le choix des programmes publics de financement.³¹ Par exemple, le PER du secteur de l'éducation en République démocratique du Congo examine la répartition des dépenses d'éducation entre les ménages privés, les pouvoirs publics et les partenaires de développement.³²

²³ (UNDP)

²⁴ (UNDP, 2012 p. 3)

²⁵ (UNDP, 2012 p. 7)

²⁶ (Government of Bangladesh, 2012)

²⁷ (World Bank, 2017 p. 7)

²⁸ (World Bank, 2015)

²⁹ (World Bank, 2017)

³⁰ (World Bank)

³¹ (World Bank, 1996 pp. 1-2)

³² (World Bank, 2015)

Les PER évaluent également le niveau global des dépenses et du déficit public, en vérifiant s'il est conforme au cadre macroéconomique à moyen terme du pays.³³ Cela peut être très détaillé : le PER du Vietnam analyse le profil de maturité des obligations.³⁴

Les PER, bien que ne concernant pas directement le suivi des financements de l'action climatique, ont fortement influencé la structure des analyses d'efficacité de ces financements liés au climat. Par exemple, un entretien avec l'ODI a montré que leurs analyses des financements de l'action climatique prenaient les PER comme point de départ.

Cadre de financement du changement climatique du PNUD (CCFF)

Le CCFF, développé par Action on Climate Today (ACT), est un programme soutenu par le PNUD et les gouvernements du Royaume-Uni et de la Suède. Il comprend un ensemble de politiques et de processus permettant de réagir au changement climatique en liant les cadres politiques à la budgétisation, et en garantissant des allocations transparentes et une utilisation efficace des ressources publiques.³⁵

Les CCFF sont axés sur l'adaptation et le long terme : les dépenses futures sont suivies.

Le processus du CCFF est beaucoup plus large que le simple suivi des dépenses publiques, comme le montrent les étapes de la procédure décrites ici :³⁶

1. Comprendre le problème (estimer les pertes et les dommages causés par le changement climatique)
2. Comprendre les efforts d'adaptation en cours et prévus (suivre les dépenses et les projets publics et internationaux liés au changement climatique)
3. Identifier, hiérarchiser et chiffrer les actions qui répondent au changement climatique
4. Identifier les sources de financement probables pour ces actions
5. Mettre en place des systèmes de surveillance robustes

Les CCFF ont été achevés aux niveaux national et sous-national. Des CCFF sont en cours en Afghanistan, au Bangladesh, au Cambodge, en Indonésie, au Népal, au Pakistan et dans plusieurs États indiens. D'autres pays ont mis en place certains éléments d'un CCFF, tels que le Bhoutan, les Philippines, la Thaïlande, le Vietnam et plusieurs États insulaires du Pacifique.³⁷

³³ (World Bank, 1996 pp. 1-2)

³⁴ (World Bank, 2017)

³⁵ (Government of Pakistan, 2017 p. 19)

³⁶ (Action Today, 2017)

³⁷ (UNDP, 2016)